

Au-delà de l'alternance : L'évolution du projet politique de Y'en a marre depuis 2012

Annie-Claude Veilleux

Thèse soumise dans le cadre des exigences du programme de maîtrise en science  
politique

École d'études politiques  
Faculté des sciences sociales  
Université d'Ottawa

© Annie-Claude Veilleux, Ottawa, Canada, 2021

## Remerciements

Ce mémoire n'aurait su voir le jour sans la passion et la dévotion de ces femmes et ces hommes que j'ai eu la chance de croiser tout au long de mon parcours scolaire. À l'UQÀM, merci à Issiaka Mandé et Marie-Nathalie Leblanc pour leur détermination à faire connaître le champ des études africaines à leurs étudiant.es, ainsi qu'à Marie Langevin, pour sa confiance indéfectible. À Ottawa, merci à Marie-Christine Doran et Frédéric Vairel, non seulement pour leurs conseils et leur temps, mais également pour toute l'énergie qui fut toujours au rendez-vous dans chacun de leurs séminaires. Merci à Ismaïla Kane pour l'aide apportée au niveau de la traduction wolof. Et merci enfin à mon directeur, Cédric Jourde, sans qui ce mémoire serait bien moins lumineux, pour sa disponibilité, sa patience et sa bienveillance. Merci pour tout Cédric. Merci enfin, et bien sûr, à Stéphane Fontaine au cégep de Saint-Laurent, grâce à qui tout ça a pu commencer.

Ce mémoire n'aurait pas non plus été possible sans l'amour et le support, en personne comme à distance, qui m'a été apporté. À Dakar, merci à toute la bande de la Palette pour leur accueil et leur camaraderie. À mes parents, pour leur support sans faille et sans limites, et à Félix, qui aura tracé la voie des études supérieures avant moi en bon grand frère. Merci à Arnaud, mon plus fidèle fan, pour son affection, sa patience, sa clairvoyance et sa complicité.

Enfin, merci à Alex qui aura un jour admis que « j'avais le droit de savoir des choses ».

Cette thèse de maîtrise est en partie financée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FRQSC). Elle n'en constitue pas le produit.

## Résumé

En 2012, le mouvement *Y'en a marre* au Sénégal était placé sous les feux des projecteurs africains et internationaux pour avoir mené leur pays à sa deuxième alternance démocratique depuis l'Indépendance. *Y'en a marre* avait effectivement mené tout au long de la campagne électorale une contestation virulente au président sortant, demandant la fin des manipulations constitutionnelles et plus de transparence dans la conduite électorale et politique. Huit ans plus tard, le mouvement demeure toutefois actif et a élargi ses activités contestatrices à des programmes de participation citoyenne financées par des bailleurs de fonds extérieurs. Cette recherche cherchera à déterminer comment le rapport conflictuel au politique de ce genre d'acteur politique aura évolué depuis 2012. À l'aide d'une recherche ethnographique « en ligne », on proposera que ce rapport conflictuel est demeuré, mais qu'il se présente de manière nettement moins oppositionnelle au sein du répertoire d'action du mouvement. L'analyse de cette évolution nous montrera aussi que plusieurs obstacles structurels plus typiques des sociétés ouest-africaines limitent et conditionnent les ambitions du mouvement et sa pérennité.

Mots-clés : Mouvement social, Sénégal, démocratisation, ethnographie « en-ligne », participation citoyenne, financement, ONG, néo-traditionalisme, jeunesse

## **Index des acronymes**

APR : Alliance pour la République

AOF : Afrique occidentale française

CODESRIA : Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique

CSC : Approche contingente structurée continue

IFIs : Institutions financières internationales

PACE : Programme d'accompagnement parlementaire et d'engagement citoyen

PAS : Politiques d'ajustement structurelles

PED : Pays en développement

PDS : Parti démocratique sénégalais

PS : Parti socialiste

OSC : Organisation de la société civile

ONGs : Organisations non gouvernementales

YAM : Y'en a marre

## Table des matières

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>II</b>
<b>INDEX DES ACRONYMES</b> .....	<b>V</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>VIII</b>
<b>CHAPITRE 1 : MOBILISATIONS SOCIALES ET CHANGEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE : REVUE DE LA LITTÉRATURE ET PROBLÉMATISATION</b> .....	<b>1</b>
1.1 RÉFORMES DÉMOCRATIQUES : LA DEUXIÈME VAGUE DE PROTESTATION AFRICAINE .....	1
<i>Modernistes et transitologues</i> .....	2
<i>Facteurs exogènes et endogènes des transitions africaines</i> .....	4
<i>Approche contingente structurée : avoir le « best of both worlds »</i> .....	5
1.2 Y’EN A MARRE ET LA TROISIÈME VAGUE DE PROTESTATION : JUSTIFICATION DU CAS .....	9
1.3 L’ALTERNANCE... ET APRÈS ? Y’EN A MARRE DANS LA LITTÉRATURE .....	11
<i>Au-delà de l’alternance</i> .....	15
<b>CHAPITRE 2 : CADRE ÉPISTÉMOLOGIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE</b> .....	<b>19</b>
2.1 LIMITES ANALYTIQUES ET CADRE THÉORIQUE .....	19
2.2 COLLECTE DE DONNÉES .....	22
2.3 MÉTHODE D’ANALYSE DES DONNÉES .....	24
2.4 CADRE CONCEPTUEL : LA QUESTION DU MOUVEMENT SOCIAL.....	27
<b>CHAPITRE 3 : CONTEXTUALISATION HISTORIQUE</b> .....	<b>30</b>
3.1 DES ORIGINES À L’ISLAM GUERRIER.....	30
3.2 « ACCOMMODATION » ENTRE ADMINISTRATION COLONIALE ET NOUVELLE GÉNÉRATION DE MARABOUTS (1855 À 1960) .....	31
3.3 L’ÉTAT POSTCOLONIAL ET LE ‘CONTRAT SOCIAL SÉNÉGALAIS’ .....	32
3.4 PAS ET MULTIPARTISME : LES ANNÉES DIOUF .....	35
3.5 LE <i>SOPH</i> ET LA GENÈSE DE Y’EN A MARRE.....	39
<b>CHAPITRE 4 : LE NOUVEAU TYPE DE SÉNÉGALAIS ET PHILOSOPHIE D’ACTION CITOYENNE : ANALYSE ET PRÉSENTATION DES DONNÉES</b> .....	<b>47</b>
4.1 PROJET ENDOGÈNE.....	48
<i>Projet de développement</i> .....	48
<i>Projet politique</i> .....	50
<i>Prendre et laisser</i> .....	53
4.2 LE NTS COMME PHILOSOPHIE D’ACTION CITOYENNE .....	55
<i>Le NTS en action</i> .....	55
<i>Le comportement NTS</i> .....	58
4.3 PROJETS FINANCÉS : LES CHANTIERS DU NTS .....	61
<i>Dox Ak Sa Gox</i> .....	62
<i>Wakh Ak Sa Député</i> .....	66
<b>CHAPITRE 5 : CONFLICTUALITÉ, INCLUSION ET ENJEUX DE PÉRENNITÉ ET DE LÉGITIMITÉ</b> .....	<b>70</b>
5.1 VISION DU POLITIQUE : EXTRAVERSION ET INTRAVERSION POUR UN NOUVEL IDÉAL POLITIQUE.....	71
<i>Idéal démocratique : La question du consensus</i> .....	72
<i>Idéal civique : Comportement NTS et Sénégalaiseries</i> .....	76
<i>Les marabouts dans l’ordre politique sénégalais</i> .....	80
5.2 CONFLICTUALITÉ ET INCLUSION DANS LES ACTIVITÉS DE PARTICIPATION CITOYENNE .....	83
<i>Dox Ak Sa Gox et Wakh Ak Sa Député : Renforcer les « political capabilities »</i> .....	83
<i>Participation et risques de cooptation : l’action contestataire de YAM</i> .....	90
5.3 LIMITES ET OBSTACLES AUX ACTIONS DU MOUVEMENT.....	95

<i>Du caractère éphémère et des limites de l'action</i> .....	95
<i>Pérennité, financement et enjeux de légitimité</i> .....	98
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>104</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>109</b>
<b>ANNEXE</b> .....	<b>125</b>
TABLEAU 1 : SONDAGE D'AFROBAROMETER AU SÉNÉGAL RELATIF À LA CONFIANCE DES SÉNÉGALAIS ENVERS LES PARTIS POLITIQUES DE L'OPPOSITION DE 2002 À 2018 .....	125
TABLEAU 2 : SONDAGE D'AFROBAROMETER AU SÉNÉGAL RELATIF À LA CONFIANCE DES SÉNÉGALAIS ENVERS LE PARTI POLITIQUE AU POUVOIR DE 2002 À 2018 .....	126
TABLEAU 3 : SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTS PLANS DE LA PHILOSOPHIE D'ACTION CITOYENNE DE YAM .....	127
CHRONOLOGIE DES ACTIVITÉS DE YAM DEPUIS 2012 .....	128

## **Introduction**

Le 2 avril 2012, le Sénégal se réveillait apaisé au terme d'une des campagnes électorales les plus mouvementées de son histoire. Derrière l'élection de Macky Sall, la deuxième alternance démocratique du pays depuis l'indépendance en 1960, se dressait en effet toute une mobilisation sociale et politique qui aura transformé la scène politique sénégalaise. Au-devant de cette opposition, on trouve les *Y'en a marre* (YAM), collectif composé majoritairement de jeunes et mené par des figures issues du milieu du rap sénégalais et des journalistes. Durant toute l'année précédant l'élection, YAM chercha à insuffler une nouvelle conscience citoyenne chez les Sénégalais, en les appelant à s'inscrire sur les listes électorales et à renouveler le personnel politique afin de manifester leurs demandes en termes de justice sociale et de lutte contre la corruption (Kupper 2017). Cette mobilisation se fit d'abord dans le cadre de l'opposition au projet de réforme constitutionnelle de l'ancien président Abdoulaye Wade. Cette réforme cherchait à abaisser à 25 % le pourcentage de suffrages nécessaires pour remporter une élection présidentielle dès le premier tour, et à mettre en place un ticket présidentiel faisant élire en une fois un président et un vice-président. Aux yeux de la société civile et de l'opposition, cette réforme visait à faciliter, voire garantir l'élection de Wade en 2012, en plus d'assurer une succession de la présidence au vice-président, son fils Karim Wade (Awenengo-Dalberto 2011). YAM se mobilisa d'abord contre ce projet de réforme avec succès, puis contre la réélection d'Abdoulaye Wade, jugeant anticonstitutionnelle sa candidature à un troisième mandat consécutif.

Le mouvement s'inscrivait ainsi résolument dans la troisième vague de protestation africaine (Mueller 2018 ; Branch et Mampilly 2015). La première serait la vague des

mobilisations nationalistes de la période de décolonisation, et la deuxième celle des mobilisations populaires pour les réformes démocratiques des années quatre-vingt-dix. Identifiable à une accentuation dans la récurrence d'évènements protestataires majeurs à partir du milieu des années 2000, la troisième vague de protestation africaine cristallise une remise en question de l'ordre établi à l'intérieur des régimes multipartites et néolibéraux nés des réformes démocratiques africaines. Ces mouvements de protestation déplorent que ni la libéralisation politique ni la libéralisation économique n'aient jusqu'alors permis d'améliorer les conditions de vie ou les droits politiques des populations. Les revendications de cette troisième vague ont donc une portée politique et socio-économique (Sylla 2014 ; Mueller 2018). Ainsi, elle s'inscrit dans la continuité de la deuxième, en ce qu'elle appelle à un approfondissement du jeu démocratique. On y retrouve, outre YAM, la mobilisation du Balai Citoyen au Burkina Faso, des *Sofas* au Mali, de LUCHA et *Filimbi* en République démocratique du Congo, le mouvement *Occupy* Nigeria, les manifestations *Walk to Work* contre la cherté de la vie en Ouganda, ou encore le mouvement *#FeesMustFall* en Afrique du Sud. Plusieurs auteurs se seront penchés sur les mouvements de cette troisième vague, les analysant soit dans une perspective continentale ou globale — ces mouvements étaient-ils la suite logique et la version subsaharienne des printemps arabes ou des mouvements *Occupy* (Waal et Ibreck 2013 ; Mamdani 2011) — dans une perspective de classe (Mueller 2018) ou encore dans leur rapport avec la trajectoire politique domestique des pays où ils prirent place (Touré 2017 ; Branch et Mampilly 2015 ; Kupper et al. 2017). Plusieurs de ces auteurs montrèrent également la place des nouvelles technologies (à l'instar des mouvements des printemps arabes) dans ces révoltes, ou encore

les liens existants entre ces mouvements et leurs prédécesseurs dans le même espace national (Dieng 2015 ; Mamadou Ba 2016).

L'objectif de cette recherche sera de placer l'analyse de l'un de ces mouvements — le mouvement *Y'en a marre* au Sénégal — dans son contexte politique immédiat, mais également d'analyser l'évolution de cet acteur au sein de la société sénégalaise depuis son émergence sur la scène politique. En effet, après avoir fait pression sur le gouvernement Wade en 2011 et 2012, les leaders du mouvement (et le mouvement lui-même) furent placés sous les feux des projecteurs : ils reçurent (et ne furent pas reçus !) de nombreux dignitaires et philanthropes étrangers dans leur quartier général de Parcelles Assainies, quartier populaire de Dakar, dont l'ex-président Barack Obama, l'ex-ministre des Affaires étrangères françaises Laurent Fabius, et le milliardaire américain George Soros. Ils reçurent également plusieurs prix, dont le prix Ambassadeurs de conscience d'Amnistie internationale ou le prix de la Fondation du Prince Claus en Hollande. Les leaders du mouvement furent également reçus dans de nombreuses conférences universitaires et militantes en Europe et en Amérique du Nord. Enfin, le mouvement obtint également plusieurs financements de bailleurs de fonds américains et européens pour l'élaboration de leurs activités. C'est la poursuite de ces activités et l'évolution de leur projet politique suite à cette reconnaissance internationale et à l'élection de Macky Sall qui sera analysée dans cette thèse. La question de recherche principale qui l'anime est la suivante : si en 2012 YAM produisait un rapport politique conflictuel à l'égard de l'État sénégalais, comment ce rapport conflictuel s'est-il transformé depuis ? On aura comme première intuition de recherche que ce rapport conflictuel s'est dilué et coexiste maintenant avec d'autres pans

d'activités où le caractère conflictuel est plus effacé, et que cette évolution est tributaire d'enjeux de légitimation du mouvement.

Cette recherche a été réalisée grâce à une recherche documentaire et une ethnographie « en ligne ». Cette ethnographie comportait initialement une portion terrain, mais les circonstances n'ont finalement pas été réunies pour permettre une collecte de données approfondie. Les données recueillies lors de ce terrain en janvier et février 2020 ne seront donc abordées qu'en filigrane. La recherche documentaire a été effectuée suivant les précautions théoriques et normatives de mises lors de l'étude d'un phénomène social et politique se déroulant sur un terrain étranger à la chercheuse. Ces mêmes précautions ont été appliquées lors de l'ethnographie en ligne, qui ne peut être totalement exempte de biais normatifs.

Le premier chapitre de cette thèse abordera la question théorique du changement politique en Afrique, plus particulièrement en ce qui a trait à la question démocratique, afin de justifier la pertinence du mouvement social comme sujet d'étude. Une revue de la production scientifique sur YAM sera également faite pour dégager le vide de recherche justifiant l'angle d'analyse de ce travail : l'évolution du mouvement YAM depuis 2012. Cela permettra de définir notre question de recherche et ses sous-questions associées. Le deuxième chapitre tirera des conclusions de ces revues de littérature pour bâtir le cadre théorique contingent de cette étude, en plus d'en détailler le cadre méthodologique. Le troisième chapitre présentera une contextualisation de la situation sociale et politique sénégalaise, alors que le quatrième fera une synthèse des données récoltées lors de la recherche documentaire et de l'ethnographie en ligne. Le cinquième chapitre, enfin, discutera et analysera ces données afin de répondre à notre question de recherche.

## **Chapitre 1 : Mobilisations sociales et changement politique en Afrique : Revue de la littérature et problématisation**

Ce premier chapitre justifiera la pertinence de cette recherche à l'égard de la littérature sur le changement politique en Afrique. Dans un premier temps, on montrera l'intérêt du mouvement social comme sujet d'étude. Pour ce faire, il aurait été idéal d'étudier la littérature portant sur la troisième vague de protestation africaine au sein de laquelle s'inscrit YAM. Toutefois, comme celle-ci demeure assez restreinte, on abordera plutôt celle de la deuxième vague de protestation portant sur la vague de réformes démocratiques des années quatre-vingt-dix. Dans un deuxième temps, on montrera la pertinence de s'intéresser au mouvement YAM lui-même. Enfin, en procédant à une revue de la littérature sur celui-ci, nous dégagerons le vide de recherche justifiant notre angle d'étude.

### **1.1 Réformes démocratiques : la deuxième vague de protestation africaine**

La deuxième vague de protestation africaine démarre au début de la décennie quatre-vingt-dix. Elle est un évènement fondateur des sociétés africaines, qui remirent alors en question pour la deuxième fois de leur histoire récente leur système et autorité politique. La production scientifique sur ces réformes démocratiques est abondante, et elle permet de revisiter les approches dominantes en ce qui a trait aux transitions démocratiques dans ces sociétés. On présentera ces approches selon les deux grandes oppositions les divisant : l'opposition entre approches structurelles et individualistes, et entre approches endogènes et exogènes de la démocratisation. En soutesant les différentes critiques leur ayant été adressées, on démontrera que l'étude des mobilisations sociales à l'aide d'une approche contingente structurée est la plus féconde pour l'analyse du changement politique.

### *Modernistes et transitologues*

L'approche structurelle des transitions démocratiques place au centre de son analyse des facteurs structurels. Elle postule que des préconditions socio-économiques favorables doivent être réunies pour permettre le passage d'une société à la démocratie. La théorie la plus influente de cette approche, la théorie de la modernisation, affirme, par exemple, qu'un niveau avancé de développement économique doit être atteint et que certaines préconditions culturelles propices à la culture démocratique doivent être présentes pour déclencher une transition vers la démocratie (Lipset 1959 ; Diamond, Linz, et Lipset 1990).

Une large critique a été apportée à cette approche. On lui reproche d'abord son déterminisme et sa portée normative : les préconditions socio-économiques avancées seraient calquées sur le parcours démocratique occidental, qui est érigé en exemple, finalement, à reproduire (Bratton et Van de Walle 1997, 23). On souligne également que l'élaboration théorique par les modernistes de seuils économiques optimaux pour le passage à la démocratie avait été basée sur une sélection statistique biaisée (Przeworski et Limongi 1997). Enfin, avec le temps, de nombreux contre-exemples vinrent remettre en question l'approche.<sup>1</sup> L'exemple africain, sujet qui nous anime, se posera comme un autre contre-exemple témoin des limites de la théorie de la modernisation, en montrant que le passage à la démocratie peut se faire dans n'importe quel environnement économique. Au courant des années quatre-vingt-dix, les pays africains présentaient effectivement des niveaux de revenus très bas : plus que le développement économique, c'est plutôt la crise

---

<sup>1</sup> On pense notamment aux pays arabes, très riches grâce à la rente pétrolière, mais qui furent quasi-absents de la carte démocratique jusqu'au début des années 2010 pour certains d'entre eux. Lipset, Huntington puis d'autres modernistes modifièrent ainsi à plusieurs reprises le seuil économique à atteindre, faisant finalement paraître la théorie de la modernisation et ses ambitions quantitativistes comme quelque peu improvisée au fur et à mesure (Jaffrelot 2000, 16).

économique et la stagnation qui provoquèrent la vague de réformes démocratiques (Van de Walle 2009, p.139).

À l’opposé, l’école de la transitologie s’inscrit dans une approche du choix rationnel et concentre l’analyse sur les acteurs. Pour elle, la genèse démocratique s’opère lorsqu’il y a ébranlement du régime autoritaire et qu’un calcul coûts-bénéfice emmène, *in fine*, les élites d’un pays à négocier un pacte pour la sortie du régime (O’Donnell et C. Schmitter 1986). Les tenants de cette approche classaient les meilleures transitions selon le pacte négocié : plus celui-ci est ouvert, large et consensuel, plus il est prometteur (Linz et Stepan 1996 ; Zhang 1994). Dans le cas de l’Afrique, dont l’Afrique du Sud a été le cas le plus édifiant (Wood 2001), malgré d’importantes mobilisations populaires, plusieurs transitions se sont soldées par des négociations fermées entre élites. Aussi, le manque de réelle libéralisation politique en Afrique aujourd’hui s’expliquerait par le fait que les pactes négociés lors des réformes démocratiques n’auront pas été très larges ni consensuels (Loada et Wheatley 2014, 40-1).

Cette évolution par rapport à l’approche structurelle apporte d’autres problèmes. Bazzana reproche d’abord aux transitologues de trop s’inspirer de la transition espagnole pour une élaboration théorique postérieure, au point de s’éloigner de ce qui se serait réellement passé, réifiant un « pacte de l’oubli » ainsi que des négociations qui furent sans substance, et invisibilisant souvent une mobilisation sociale (et une répression) importante (Bazzana 2000). Dans les cas africains, Thiriot défend que les transitions démocratiques y aient été *initialement* conduites par des soulèvements populaires et qu’ils ne puissent être mis de côté parce qu’un pacte entre élites leur aurait succédé (Thiriot 2013). Cette

concentration sur les élites locales masque aussi les pressions externes qui auraient pu s'exercer sur ces élites (Levitsky et Way 2010b).<sup>2</sup>

### *Facteurs exogènes et endogènes des transitions africaines*

Le deuxième débat oppose les tenants d'une approche favorisant les facteurs exogènes et internationaux pour expliquer la vague de transition et ceux favorisant les facteurs endogènes et domestiques. Dans le premier groupe, c'est la situation politique et économique des pays africains dans le système international qui expliquerait les réformes démocratiques. La fin de la guerre froide provoque une acceptation globale du discours démocratique libéral, et au niveau économique, la perte de l'allié soviétique et sa rente bipolaire ainsi que l'introduction des prêts conditionnés des institutions financières internationales (IFIs) sapent les ressources des régimes néopatrimoniaux africains, affectant grandement l'alimentation des réseaux clientélistes les maintenant au pouvoir. Enfin, l'effet de diffusion au sein de ces « vagues » de réformes est aussi important : les premiers « à faire le pas » montrent aux autres que le passage est possible, et ainsi, la vague de démocratisation se propage-t-elle.

Les tenants d'une approche par les facteurs endogènes doutent de ces postulats. S'il y a coïncidence entre ces événements extérieurs et les réformes démocratiques, leur portée explicative est limitée : qu'est-ce qui explique que certains régimes autoritaires tombèrent et pas d'autres (Jaffrelot 2000, 33) ? Pourquoi l'impact économique de la fin de la rente bipolaire et du début des pressions des IFIs se fit sentir à cet instant précis, alors que des

---

<sup>2</sup>Ce dernier point est d'ailleurs plus ou moins expliqué chez O'Donnell et Schmitter, se contentant, dans leur chapitre introductif, de concéder qu'il pourrait y avoir une certaine influence idéologique à l'international, mais que « Nevertheless, it seems to us fruitless to search for some international factor or context which can reliably compel authoritarian rulers to experiment with liberalization, much less which can predictably cause their regimes to collapse » (O'Donnell et C. Schmitter 1986, 18).

crises économiques secouent l’Afrique depuis les années soixante-dix ? Mueller est ainsi d’avis que le contexte international aura servi de moteur aux mobilisations des réformes démocratiques, mais pas de cause : « *Glasnot* expanded opportunities for Africans to protest, but Africans were already poised to protest for action. » (Mueller 2018, 44) Aussi, la surévaluation des facteurs exogènes masque l’agentivité que peut déployer un régime autoritaire face aux pressions extérieures : un discours démocratique de façade peut tout à fait être réapproprié à des fins de légitimation (Bratton et Van de Walle 1997, 32 ; Bayart 1999, 101-2). Ces critiques convergent pour proposer une lecture des réformes démocratiques qui prend d’abord en compte les facteurs domestiques. L’héritage institutionnel précolonial ou colonial (Bratton et Van de Walle 1997 ; Somé 2014), la force du régime en place (Levitsky et Way 2010, 5 ; Thiriot 2013, 151), la présence d’alliances stratégiques entre groupes sociaux (Mueller 2018) ou la structuration de la société civile (Harbeson, Rothchild, et Chazan 1994) sont tous des facteurs déterminants dans l’analyse : les facteurs internationaux, quant à eux, feraient davantage office d’arrière-plan structurel.

*Approche contingente structurée : avoir le « best of both worlds »*

Ce détour par le phénomène des transitions démocratiques en Afrique et ailleurs nous offre quelques réflexions utiles pour démontrer la pertinence de notre sujet d’étude, soit, les mobilisations sociales de la troisième vague de protestation africaine. Si le deuxième débat a été tranché en faveur d’une approche favorisant les facteurs endogènes, la première opposition présentée est partiellement irréconciliable : les approches structurelles ont été mises de côté puisqu’en Afrique les réformes ont été déclenchées sans les préconditions socio-économiques prescrites ; le débat entourant la thèse des transitologues, à savoir si les mobilisations larges ou les négociations restreintes de l’élite

provoquent les réformes, demeure. Mais ce débat apparaît peu fécond puisque, comme l'ont fait remarquer ses détracteurs, la séquence transitionnelle proposée par les transitologues est artificiellement détachée du contexte social et politique dans lequel elle prend place, la transition survient n'importe où, n'importe quand, tant qu'il y a débat entre élites. En ce sens, il nous semble plus pertinent d'élargir la focalise, d'y inclure un pan plus large d'acteur, et ainsi de prendre en compte les pressions s'exerçant du haut vers le bas, et en sens inverse. Nous tendons ainsi vers l'approche « contingente structurée » (Karl 1990).

L'approche contingente structurée est un entre-deux entre une approche structurelle et centrée sur l'acteur. On y reconnaît les contraintes soulignées par les approches structurelles, en admettant le pouvoir que peut avoir l'acteur même parfois sur les plus durables des institutions, ainsi que les limites volontaristes des approches centrées sur les acteurs en admettant l'effet structurant qu'ont les événements passés et les institutions sur les choix qui s'offrent à cet acteur. Pour Karl, les structures sociales déjà en place dans une société en transition vont contraindre les choix qui s'imposent aux acteurs, et les choix qu'effectuent ces derniers vont à leur tour contraindre les choix qui se présenteront ultérieurement à eux : c'est l'approche du *path dependency* (Karl 1990, p.7). En l'appliquant aux expériences latino-américaines, Karl en conclut que certaines « voies » vers la démocratie, qui sont tracées selon les choix opérés à différents moments par les acteurs, sont plus prometteuses que d'autres (Karl 1990, p.8). Bratton et Van de Walle, dans leur analyse comparée des mobilisations des années quatre-vingt-dix en Afrique reprennent cette approche, et postulent que le pouvoir des acteurs sur les structures est plus grand lors de la phase de « transition démocratique » du régime, mais que celui-ci revient

aux structures (définies par les choix faits en amont du chemin ainsi tracé par les acteurs) lors de la phase de « consolidation » des régimes (Bratton et Van de Walle 1997, p.47).

Une dernière approche, celle de Banégas et Dobry, ira plus loin. Pour eux, ce ne sont pas uniquement les contraintes héritées au début ou à la fin d'une transition qui doivent être pris en compte, mais également celles qui émergent au courant de périodes de « fluidité politique » comme le sont les transitions ou les grandes réformes (Banégas 1993 ; Dobry 1983)<sup>3</sup>. Ainsi, les choix des acteurs doivent être analysés à la lumière des contraintes que leurs contextes structurels leur imposent et des transformations que peuvent subir ces structures au cours des réformes. On ne saurait alors évaluer ces choix selon un strict rapport coût-bénéfice que si on replace les ressources et les opportunités qui entrent dans ce calcul dans leur logique sociale propre : le calcul s'effectue, donc, « dans des contextes variables, en mettant en œuvre d'autres indices, d'autres points de repère (...) liés aux stocks culturels d'une société, aux routines et *règles du jeu* des institutions ou encore (...) à l'évolution même des jeux, c'est-à-dire des conflits. » (Dobry 1983, p.400) C'est cette dernière approche constructiviste de contingence structurée *et* continue (CSC) partagée par Banégas et Dobry que nous retiendrons.

On rejettera l'approche du *path dependency* de Karl puisqu'on y retrouve les mêmes limites que les approches plus structurelles, en cherchant à évaluer si des voies sont plus prometteuses que d'autres : même en prenant en compte les contraintes structurelles qui pèsent sur les choix pour élargir ou restreindre « l'arbre » des choix et des décisions, il demeure que cela conduit à la création de « trajectoires historiques typiques » (Dobry 2000,

---

<sup>3</sup> À noter que, s'intéressant plus largement aux situations de « crises politiques », Michel Dobry ne parle pas précisément de « transitions démocratiques » (Dobry 1983).

p.587-8) rappelant le déterminisme des modernistes. L'approche de Banégas et Dobry a également l'avantage de palier à d'autres critiques faites à l'endroit des transitologues. On reproche, par exemple, de ne considérer les réformes démocratiques que comme un processus mécanique voyant les institutions au lendemain de la transition émettre « les nouvelles règles du jeu démocratiques » à une population simplement réceptrice de ces nouvelles valeurs (Guilhot et Schmitter 2000), comme le soutiennent un peu Bratton et Van de Walle dans leur distinction entre le pouvoir d'action des acteurs durant la transition et la consolidation. Ce genre de perspective oublie le rôle prépondérant d'une société à l'intérieur de l'ordre politique, soit, de faire des choix contraignants sur les valeurs à mettre de l'avant. Valeurs que l'État et ses institutions met alors en œuvre, tout en gardant, au-delà de ce principe organisateur, un pouvoir lui aussi contraignant sur l'ordre politique (Harbeson, Rothchild, et Chazan 1994, 4). Ainsi, l'interaction entre société et institutions est en réalité constante, et non pas linéaire.

Conserver cet angle d'analyse permet d'éviter le deuxième piège analytique énoncé par Guilhot et Schmitter, soit, en conservant une perspective où les institutions sont uniquement contraignantes et émettrices de valeurs, de considérer toutes demandes ultérieures d'approfondissement démocratique comme un obstacle à des États « déjà » démocratisés (Guilhot et Schmitter 2000). À l'inverse, avec l'approche CSC, ce genre de demandes devient plutôt un effort de construction démocratique supplémentaire, et c'est pourquoi l'étude des mobilisations sociales nous semble justement pertinente. Nous nous référons en ce sens à la conception du politologue nigérian Claude Ake des mobilisations sociales, à savoir qu'au-delà de leurs réalisations en termes de réformes concrètes, la plus grande importance de ces phénomènes sociaux est l'effet qu'ils ont sur l'imaginaire

politique de ceux et celles qui y prennent part. Parlant des mobilisations des années quatre-vingt-dix, il postule que ces mouvements avaient alors comme principal atout vis-à-vis du processus de démocratisation le fait de justement réfléchir et faire réfléchir à de nouvelles conceptions de la démocratie, contribuant ainsi à sa construction (Ake 1996, 134).

Nous avons donc démontré l'intérêt pour les mobilisations sociales de la troisième vague dans le cadre de l'étude de la construction démocratique en Afrique, soit, leur contribution à l'élargissement de l'imaginaire démocratique. Nous avons également jeté les bases de notre cadre ontologique, qui sera rappelé plus tard. Tournons-nous maintenant sur notre cas d'étude, *Y'en a marre*, pour expliquer en quoi celui-ci est pertinent pour mieux saisir les dynamiques propres aux mouvements protestataires issus de la troisième vague.

## **1.2 Y'en a marre et la troisième vague de protestation : justification du cas**

La spécificité du cas sénégalais dans la troisième vague de protestation africaine s'explique par l'exceptionnalité de sa réalisation (une deuxième alternance démocratique consécutive) et par l'influence qu'il aura sur d'autres mouvements dans la région et sur le continent. On verra, plus largement, que l'étude des mobilisations sociales dans la recherche africaniste demeure marginale malgré sa pertinence pour l'étude du changement politique, tout en s'insérant dans une discussion d'actualité : la participation politique des jeunes africains.

YAM a joué un rôle important dans la seconde alternance démocratique du Sénégal. À l'échelle continentale, cette alternance par les urnes détonne : en 2013, Tom Lodge dénombrait uniquement six pays africains ayant connu deux alternances à la fois des dirigeants et des partis politiques par la voie électorale, sans que celles-ci soient espacées par des coups d'État (Lodge, 2013). De ce nombre, on compte le Bénin, le Cap-Vert, le

Ghana, l'Île Maurice, Sao Tomé et Príncipe, et le Sénégal. Depuis, on peut ajouter à cette courte liste la Zambie, les Seychelles et le Kenya (Brookings Institution, 2019).

YAM a également eu une influence importante auprès d'autres mouvements dans la région ouest-africaine, au niveau du mode d'organisation et du répertoire d'action, entre autres. Il a inspiré des mouvements comme Le Balai Citoyen au Burkina Faso, Filimbi et LUCHA en République Démocratique du Congo, Athiame au Togo, Sofas au Mali et *Ça suffit comme ça* au Gabon, qui ont mobilisé de jeunes urbains, notamment grâce à des figures artistiques et politiques (Kupper et al. 2017, 45).

De plus, la recherche africaniste s'est à ce jour peu intéressée à de telles mobilisations dans l'étude du changement politique en Afrique. Celle-ci s'est avant tout concentrée, pour les approches structurelles, sur l'analyse de l'impact des changements institutionnels sur les comportements politiques (Gazibo 2003 ; Vengroff et Ndiaye 1998 ; Posner 2005 ; Lindberg 2009), l'impact des systèmes électoraux (Osei 2012 ; Sisk et Reynolds 1998 ; Mozaffar, Scarritt, et Galaich 2003) ou encore la classification des régimes issus des réformes démocratiques (Levitsky et Way 2010b ; Diamond 2002 ; Bogaards 2009 ; O'Donnell et C. Schmitter 1986 ; Carothers 2002). Pour les approches centrées sur les acteurs, la littérature se concentre sur les luttes entre élites (Chabal 1999 ; Quantin 2000 ; Van de Walle 2007) ou les partis politiques (Kuenzi et Lambright 2005 ; Bogaards 2000 ; 2004 ; Van de Walle 2003 ; Resnick 2013). Ainsi, si depuis les printemps arabes on peut compter une certaine résurgence des études sur les mobilisations sociales en Afrique (Siméant 2013), celles-ci demeurent mineures.

Enfin, l'étude de YAM se rapporte également à un intérêt croissant pour la question de la participation politique de la jeunesse en Afrique, qui forme le groupe démographique

le plus important du continent, où les moins de 25 ans représentent 60 % de la population.<sup>4</sup> La situation socio-économique des jeunes depuis les années quatre-vingt-dix s'est aggravée, et plusieurs ont été déçus de l'incapacité de leurs gouvernements à leur faire profiter des retombées économiques et politiques de l'ouverture politique de leurs sociétés depuis. Le tout a contribué à creuser le fossé social entre les générations en Afrique, et à faire monter le scepticisme des jeunes à l'égard des pouvoirs politiques en place (LeBlanc et Gomez-Perez 2012, 544). Ce fossé amène les jeunes à créer des espaces d'affirmation et de participation politique à l'intérieur desquels ils proposent de nouvelles définitions de leurs sociétés politiques et du concept de citoyenneté. Ces définitions correspondent davantage à leur expérience politique et sociale (Pickard et Bessant 2018). YAM représente la réalisation d'un tel espace créé (en majeure partie) par des jeunes désireux de montrer qu'ils sont aptes à participer politiquement (Dièye et al. 2012). L'étude du mouvement s'inscrit donc dans cet intérêt croissant pour la question de la participation politique des jeunes, mais aussi dans le débat à savoir si l'agentivité revendiquée de cette jeunesse africaine est réelle, ou si elle demeure, au final, contrainte et déterminée par les ressources limitées que sa situation socio-économique difficile lui procure (Durham 2000 ; LeBlanc et Gomez-Perez 2012).

### **1.3 L'alternance... et après ? Y'en a marre dans la littérature**

On compte à ce jour une quinzaine d'articles scientifiques et de monographies se penchant sur l'action politique de YAM.<sup>5</sup> À l'analyse de cette littérature, on montrera la pertinence

---

<sup>4</sup> En 2015, un Africain sur cinq avait entre 14 et 25 ans, et près de 60 % du continent avait entre zéro et 25 ans (Nations-Unies 2016).

<sup>5</sup> Une partie de celle-ci verse davantage dans les *cultural studies*, et porte sur le double recours aux référents culturels des univers du hip-hop et du Sénégal par le mouvement dans son action. Ces études sont pertinentes en termes d'identification de référents et pour comprendre dans quel contexte culturel global et local s'inscrit

de s'intéresser à l'évolution du mouvement, et la transformation de son action et de son projet politique au lendemain de l'alternance de 2012, le tout dans une perspective contingente. On verra que la quasi-totalité de la production scientifique sur YAM s'est limitée à l'étude des actions du mouvement jusqu'à l'élection de Macky Sall, mais rarement au-delà, et qu'une étude des mobilisations sociales africaines uniquement centrée sur les acteurs ou les structures comporte plusieurs limites analytiques — à l'image de ce qui a déjà été démontré à propos de l'étude du changement politique en Afrique.

Cette production scientifique se divise en trois approches distinctes, chacune proposant une explication du succès de la mobilisation de YAM en 2012 qui lui est propre. Un premier groupe adopte une perspective davantage centrée sur l'acteur, en soulignant la double capacité de YAM à contester l'ordre politique immédiat (en 2012, s'opposer à un troisième mandat d'Abdoulaye Wade) et à construire un rapport différencié au politique, en se posant en rupture au « contrat social sénégalais »<sup>6</sup>. Cette rupture se fait d'abord en dénonçant l'alliance tacite entre autorités politiques et religieuses dans la gestion néopatrimoniale de l'État depuis l'indépendance. Le mouvement reproche à ces élites politiques et religieuses leur incapacité à résorber les problèmes d'employabilité et d'éducation des jeunes, mais aussi, la reproduction des inégalités sociales à travers leur gestion clientéliste et corrompue de l'État sénégalais (Dimé 2017, 94). À cette critique s'ajoute chez YAM un rejet de l'assignation politique subordonnée des jeunes. Au sein du

---

YAM. Toutefois, celles-ci servent peu ici à ma démonstration puisqu'elles n'adressent qu'indirectement son rapport au politique (voir Gueye 2013; Fredericks 2014; Fouquet 2015).

<sup>6</sup> Concept élaboré par Donald Cruise O'Brien se rapportant à l'accord normatif sur lequel repose l'édification de la nation et de l'État sénégalais à son indépendance en 1960. Cet accord met de l'avant l'alliance entre figures d'autorités légales rationnelles (le chef de l'État) et figures d'autorité traditionnelles et religieuses (les marabouts), dont l'enracinement social est beaucoup plus profond et légitime (O'Brien 1992)

mythe national, les jeunes, à l'image d'enfants vis-à-vis de leur père, ne peuvent jouer de rôle politique. La maturité politique vient avec le passage à l'âge adulte et de l'autonomie économique, résidentielle et matrimoniale. Incapables de l'atteindre dû à la précarité sociale et économique dans laquelle sont plongés les jeunes *sénégalériens*,<sup>7</sup> YAM appelle plutôt à leur vaste politisation et mobilisation pour dénoncer les pratiques les enfermant dans cette précarité (Awenengo-Dalberto 2011, 42 ; Havard 2009, 315). Enfin, le rapport différencié au politique que construit YAM prend une troisième forme en remettant en question la vision consensuelle du politique dans la société sénégalaise, comme l'avaient fait avant eux déjà des mouvements de jeune qui, à la fin des années 80 et au début des années 90, cherchaient à « tuer les Pères des Indépendances » ((Dimé 2017 ; Havard 2009 ; Mamadou Ba 2016). Portée par les valeurs traditionnelles de *maslaa* et de *sutura*,<sup>8</sup> cette vision consensuelle du politique est renversée par une injonction à l'indignation que fait YAM à toute la population sénégalaise, en l'invitant elle aussi à se mobiliser massivement pour dénoncer les dérives politiques de l'État, et en recourant à un mode élocutif très violent et transgressif par rapport aux normes de la *sutura* — le rap (Dieng 2015, 77). À la suite d'autres générations de rappeurs sénégalais, dont ceux ayant mené le mouvement *set setal* au début des années quatre-vingt et *bul faale* à la fin des années quatre-vingt-dix (Dieng 2015, 77), YAM insère ainsi un fort élément de conflictualité dans les rapports au politique au sein de la structure sociopolitique sénégalaise.

---

<sup>7</sup> Sénégalériens : Mot composé de Sénégalais et galériens pour illustrer la précarité socio-économique des jeunes Sénégalais que Thomas Fouquet emprunte à Thiat et Kilifeu, duo de rappeurs comptant parmi les principaux leaders de YAM (Fouquet 2015, 120)

<sup>8</sup> Maslaa et sutura : Termes d'origine arabe utilisés en wolof rapportant respectivement à la conciliation, ou la capacité à chacun de retenir ses frustrations de façon à cohabiter avec ses pairs, et à la discrétion, pour *sutura* (Gueye 2013, 28; Dieng 2015, 77).

Les approches centrées sur l'acteur génèrent toutefois un important problème analytique. Il s'agit d'un excès de présentisme et de volontarisme qui pose deux limites. Si toutes les possibilités se trouvent offertes à l'acteur, sans considération minimale des facteurs structurants pouvant peser sur lui, on passe d'abord à côté du principal objectif d'une théorie : soit, de résumer et simplifier une réalité (Bratton et Van de Walle 1997, p.27). Ensuite, il n'est simplement pas valide, d'un point de vue analytique, qu'un acteur puisse posséder un horizon de possibilités sans fin, on ne peut donc faire fi des contraintes qui s'imposent à lui.

Un deuxième groupe d'auteurs adopte une perspective structurelle, en soulignant l'apport de conditions structurelles favorables à la mobilisation de YAM en 2012. Touré parle, par exemple, d'opportunités politiques dues au contexte électoral et à un épuisement de la performance politique d'Abdoulaye Wade (Touré 2017). Demarest, quant à elle, met de l'avant la disponibilité de ressources financières pour le mouvement auprès de partis politiques de l'opposition lors de la campagne pour l'invalidation de la révision constitutionnelle (Demarest 2016). Cette seconde approche comporte aussi certaines limites. Le recours au cadre d'analyse de la structure des opportunités politiques chez Touré empêche de voir l'action de YAM au-delà de 2012, puisqu'il considère que lorsque la fenêtre d'opportunités politiques se ferme aux élections de 2012, la mobilisation devrait également se terminer — mais l'action se poursuit, comme on le démontrera bientôt. Demarest, quant à elle, néglige l'agentivité du mouvement, en postulant la soumission complète de YAM à l'endroit de ceux qui ont participé à son financement, qu'il s'agisse de partis d'opposition ou de bailleurs de fonds internationaux. Cet *a priori* structurel vis-à-vis du financement agit comme des œillères pour l'analyste, en mettant de côté le

potentiel de subversion, bien démontré ailleurs, de ces acteurs politiques populaires (Poncelet et Pirotte 2007 ; Pommerolle 2010, 265).

La troisième et dernière perspective, dans le sillage de l'analyse CSC, réconcilie les limites des deux autres approches. Elle met l'accent sur la capacité de YAM à agir comme acteur d'opposition politique à l'intérieur d'une société où il y a faillite des autres opposants pour expliquer le succès de sa mobilisation. Au Sénégal, les partis politiques comme les syndicats sont perçus comme étant pris dans des logiques de cooptation et de clientélisme, et la société civile, depuis l'avènement des PAS des années quatre-vingt-dix, est plutôt inondée d'ONGs prescrites par les bailleurs de fonds internationaux ayant pour rôle d'accompagner l'État dans sa transition démocratique : elle n'a donc pas pour but de se composer en groupe de pression et s'opposer à lui (Akindès et Zina 2016, 85 ; Nelson 2014, 15). En se tenant à distance de tout positionnement partisan et en présentant un mouvement composé avant tout d'artistes et de jeunes chômeurs, le mouvement YAM a donc pu assumer cette fonction d'opposition politique crédible aux yeux de plusieurs. Ainsi, en composant à la fois avec l'agentivité potentielle des acteurs, mais en évaluant cette agentivité selon les contraintes et les opportunités offertes par la structure sociale à l'intérieur de laquelle cet acteur s'insère, on parviendra à une analyse plus fine et féconde de l'action d'une mobilisation sociale en contexte africain. Un cadre ontologique de CSC sera donc mis de l'avant dans ce projet de recherche.

#### *Au-delà de l'alternance*

Dernière critique, la production scientifique sur YAM présentée ici cherche avant tout à expliquer le succès du mouvement lors de la période électorale 2011-2012. Pourtant, YAM

ne s'est pas éteint après l'élection de Macky Sall en 2012. De rares études ont décrit les actions du mouvement dans cette nouvelle phase.

Chez Nelson par exemple, seule auteure qui se soit intéressée à cette période dans le corpus étudié, on nous parle des projets locaux de développement économique que mène YAM au Sénégal. En accompagnant des groupes communautaires, appelés « noyaux d'initiative », YAM cherche à élaborer des solutions locales aux problèmes socio-économiques, en attachant énormément d'importance à ce que ces solutions soient autofinancées, et autogérées (Nelson 2014, 21).

Depuis 2012, YAM a également diversifié ses activités en termes de participation citoyenne. Le programme *Sunu Gox* (Notre communauté, en wolof), où le mouvement agit en médiateur entre des organisations de la société civile (OSC) dakaroise et un bailleur de fonds européen pour le financement de projets de participation citoyenne et de verdissement dans les banlieues de la capitale, en est un exemple (A. Diop 2017 ; Y'en a marre 2017). Un autre est le programme *Wakh Ak Sa Député* (Parler avec son député, en wolof), qui s'insère dans un programme plus large financé par USAID, ayant pour objectif de « [...] contribuer à renforcer les capacités du parlement et des parlementaires, d'une part, et à impulser une interaction avec les organisations de la société civile afin de toujours donner une meilleure image de l'institution parlementaire et des députés d'autre part. » (Y'en a marre 2017b)

Parallèlement, le mouvement continue de se mobiliser ponctuellement pour dénoncer les enjeux politiques de l'heure, comme le démontre la « manifestation noire » en avril 2017 qui aura rassemblé des milliers de personnes dans la capitale sénégalaise pour décrier les manipulations judiciaires du gouvernement. Le mouvement se mobilisa

également au printemps 2018 autour de la révision du code électoral (Agence de Presse Africaine 2017). Celle-ci était alors perçue comme façonnée pour empêcher la construction d'une opposition politique, en rendant difficile de se présenter comme candidat aux élections présidentielles et législatives (Agence de Presse Africaine 2018). L'action du mouvement s'est donc diversifiée depuis 2012. Mais la littérature reste dans l'ensemble assez silencieuse sur cette période, et se cantonne à une simple description des actions du mouvement.

Cette revue de la littérature nous permet donc de préciser notre question de recherche principale :

1. Si, en 2012, YAM produisait un rapport politique conflictuel face à l'État sénégalais, comment ce rapport conflictuel s'est-il transformé depuis la seconde alternance ?

Cette question de recherche principale et les informations relevées dans notre revue de littérature imposent ces deux sous-questions :

- 1.1 Comment celui-ci se manifeste-t-il dans les nouvelles actions du mouvement ?
- 1.2 Quels étaient les objectifs ou les motivations de YAM derrière cette transformation de ce rapport conflictuel ?

Considérant la diversification des actions du mouvement depuis 2012, nous aurons comme intuition de recherche que ce rapport conflictuel est toujours présent dans l'action protestataire du mouvement, mais que celui-ci coexiste avec tout un autre pan d'activités moins politisées où ce rapport conflictuel est plus effacé. Nous aurons aussi comme hypothèse que la coexistence de ces deux rapports s'explique par des enjeux de légitimation

du mouvement. Il nous faut maintenant déterminer comment on parviendra à répondre à cette question en complétant notre cadre théorique, dont le cadre ontologique de CSC a déjà été déterminé, en réponse aux limites analytiques qui ont été identifiées dans certaines approches de l'étude du changement politique en Afrique.

## **Chapitre 2 : Cadre épistémologique et méthodologique**

A la lumière des débats théoriques relevés dans la littérature plus haut, on proposera un cadre théorique construit sur un cadre ontologique de CSC, une approche épistémologique inductive, ainsi qu'une méthode ethnographique. On parviendra à cette proposition en reprenant les principales limites relevées chez les trois perspectives présentées au sein de la revue de littérature portant sur YAM. On présentera ensuite la démarche méthodologique utilisée pour cette recherche.

### **2.1 Limites analytiques et cadre théorique**

Commençant par la perspective agentiviste présentée plus tôt, nous avons déjà relevé les problèmes analytiques en termes de présentisme et d'excès de volontarisme que celle-ci recelait. En effet, la plupart des conclusions soulevées (sur un double objectif de contestation et de construction du mouvement, et la production du rapport différencié au politique) semblaient plutôt figées dans le temps. Celles-ci se révèlent ainsi pertinentes uniquement en tant que cas-témoin de ce qu'était YAM à un temps zéro — la mobilisation de 2011 à 2012 — que l'on peut ensuite comparer à ce qu'il est devenu au-delà des élections de février 2012.

Si les limites de l'approche agentiviste sont ainsi résolues, il faut également s'attarder aux reproches faits à l'approche structurelle. Ceux-ci sont dus à une mauvaise interprétation de la réalité étudiée, que ce soit en limitant l'analyse aux temps forts de la mobilisation chez Touré, ou en discréditant le mouvement selon ses sources de financement chez Demarest. Dans les deux cas, ces limites analytiques relèvent du placage de modèles théoriques de la sociologie des mouvements sociaux sur le sujet d'étude : chez Touré c'est le modèle du processus politique, et chez Demarest celui de la mobilisation des ressources.

Quelques auteurs ont mis en doute la pertinence de cette approche déductive dans l'étude des mouvements sociaux en terrains africains. Pour certains, une définition adéquate des mobilisations sociales ne doit pas préexister leur étude : elle passe plutôt par l'induction et l'analyse empirique des forces sociales en place (Mamdani et Wamba-dia-Wamba 1997, 47-8, 51). Dans la même veine, Siméant doute quant à elle que le placage théorique soit un bon outil pour saisir et traduire le sens que prennent les pratiques contestataires d'un continent à l'autre (Siméant 2013). Enfin, c'est également une approche inductive que préconisent Branch et Mampilly à l'étude des mobilisations populaires en Afrique : « [...] analysis should start from political reality in Africa and locate protest within that reality rather than presuming that protest is a universal phenomenon with a fixed politics. » (Branch et Mampilly 2015, 8). Une approche déductive, tout comme une analyse exclusivement centrée sur les acteurs ou leur structure, est donc à éviter pour ce projet de recherche.

On préférera une approche inductive et ethnographique qui tirera plutôt des généralisations de l'étude directe du sujet. Tentant une définition de ce que pourrait être l'ethnographie propre à l'étude des phénomènes politiques, Schatz propose deux principes centraux — chacun pouvant à lui seul satisfaire une approche ethnographique — à l'ethnographie politique : l'observation participante, ou plus communément l'étude de terrain, où le chercheur s'immerge totalement dans la communauté à l'étude ; ou bien la sensibilité ethnographique. C'est ce deuxième principe, pour des raisons pratiques, qu'on retiendra. Schatz définit la sensibilité ethnographique comme une disposition du chercheur à accorder une importance, voire « [a] possible emotional engagement » aux significations qu'attribue le sujet d'étude à sa réalité sociale et politique (Schatz 2009, 5). Pour lui, donc,

un chercheur étudiant et ayant une grande familiarité avec n'importe quel « artéfact humain » peut produire une analyse ethnographique en cherchant à « révéler » les significations que le sujet d'étude accorde à son monde, même sans contact direct avec le sujet en question (Schatz 2009, 6). À sa suite, Jourde avance également la pertinence de la sensibilité ethnographique à propos de travaux ethnographiques réalisés dans des communautés mauritaniennes et sénégalaises. Pour lui, elle permet de discerner les significations variées, voire conflictuelles, qu'une même communauté peut avoir à propos de concepts abstraits. Concepts pour lesquels les chercheurs pourraient avoir des définitions *a priori*, et significations qui permettent alors de découvrir une réalité beaucoup plus complexe et nuancée que celle à laquelle le chercheur aurait d'abord cru avoir affaire (Jourde 2009, 211). Compte tenu de la distance existante entre la chercheuse et son sujet d'étude, et des limites analytiques (déjà énoncées) découlant de l'utilisation de définitions prédéfinies pour l'étude de concepts comme ceux de « mobilisation sociale » ou encore de « démocratie », une approche à sensibilité ethnographique semble appropriée pour ce projet de recherche.

Cette approche inductive et ethnographique sera complémentaire à l'approche de CSC énoncée plus tôt en ce qu'elle cherche à analyser les acteurs en rapport à la structure sociale à l'intérieur de laquelle ils s'insèrent. Cette approche aurait donc l'avantage de résoudre les problèmes d'excès de présentisme, de volontarisme et de surinterprétation relevés chez les autres approches, mais aussi de résoudre certains problèmes relevés par des chercheurs africanistes en ce qui a trait précisément à l'étude des mobilisations sociales. Une approche résolument postpositiviste sera donc mise de l'avant, approche qui abordera la question des réalités du sujet d'étude comme d'une construction sociale : c'est

à travers les représentations qu'il se fait de sa réalité que celle-ci pourra être saisie (Macleod et O'Meara 2010, 14-5).

## **2.2 Collecte de données**

Pour mener à bien ce projet de recherche, nous avons mené une recherche documentaire en deux étapes. La première portion de la recherche documentaire fait l'étude de sources secondaires (ouvrages scientifiques, ouvrages journalistiques et littéraires) afin de constituer cette « familiarité » dont parlait Schatz avec le sujet d'étude. Les ouvrages étudiés concernent autant l'évolution du mouvement YAM que l'état des mobilisations sociales au Sénégal depuis l'Indépendance, ainsi que l'évolution historique du pays. On problématisera ainsi le cas avant de l'étudier directement. L'objectif étant d'atteindre un équilibre dans ce que Paillé et Mucchielli appellent « l'équation intellectuelle du chercheur », soit, une préparation qui permette une lecture fine de la réalité étudiée par la chercheuse, mais qui ne soit pas trop vaste ou trop profonde afin de garder « ouvert » le sujet d'études à de nouveaux questionnements et de ne pas entamer son étude avec des *a priori* (Paillé et Mucchielli 2012, par.23).

En plus de cette première précaution, notre recherche documentaire s'est également fait en gardant en tête les principaux reproches que la littérature postcoloniale a exprimés à l'égard de ce genre d'étude « hors de chez soi » par les chercheurs non autochtones (Smith 1999 ; Mamdani 1995) : aussi, nous avons conservé une part importante de littérature locale à cette étape de la recherche, incluant notamment les publications du CODESRIA de Dakar, les mémoires et thèses pertinentes déposées à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, ou les publications de ses chercheurs, ainsi qu'à des sources journalistiques sénégalaises.

La deuxième portion de la recherche documentaire est une étude d'archives ainsi qu'une ethnographie « en ligne » (Mosca 2014). Nous étudions dans cette seconde étape uniquement des sources primaires rapportant directement les paroles du mouvement, des productions du mouvement lui-même ou de leurs partenaires financiers désignés. Pour ce qui est de sources rapportant directement la parole du mouvement, nous avons considéré uniquement les paroles énoncées par les membres du Noyau Dur, soit, l'instance dirigeante et de coordination responsable des orientations du mouvement et de sa politique globale dans le cadre de leur action au sein de YAM et des collectifs citoyens dont YAM fait partie (nommément, les collectifs *Noo Lànk* depuis décembre 2019 et *Aar Li Nu Bokk* depuis juin 2019). On retrouve donc dans cette catégorie de sources des articles de presse rapportant leurs propos ou des entrevues réalisées avec ces membres. Ces données ont été accumulées via une revue de presse grâce au moteur de recherche *Eureka.cc*, en ciblant les groupes de presse européenne francophones ainsi qu'africains francophones.<sup>9</sup> Pour les productions venant du mouvement lui-même, on compte toutes communications ou archives photo ou vidéo produites par le mouvement et relayée sur sa page Facebook ou son site web depuis l'élection de Macky Sall jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2020. Ces données ont été accumulées via l'application *FacePager* pour la page Facebook du mouvement,<sup>10</sup> et grâce à la bibliothèque numérique *Internet Archive* pour leur page Web, celle-ci n'étant plus hébergée depuis 2018. De ces sources, on comptera des sources audio ou vidéo en français ainsi qu'en wolof. Ces dernières seront traduites avec l'aide d'un traducteur. Enfin, pour ce qui est des

---

<sup>9</sup> Plus particulièrement, nous avons effectué une revue de presse de tous les articles ayant été publiés par ces groupes de presse entre le 25 mars 2012, date d'élection d'Abdoulaye Wade, et le 1<sup>er</sup> mars 2020, contenant à la fois les mots-clés « Sénégal » et « Y'en a marre ».

<sup>10</sup> Nous avons récolté plus précisément toutes les publications faites par le compte du mouvement sur sa propre page, mettant de côté les publications faites par des comptes privés individuels.

productions émanant des partenaires financiers désignés par le mouvement, on compte les rapports de projets financés produits par ces partenaires, ou encore la publicité produite par ces partenaires à propos des projets financés. Cohérents avec notre question de recherche, mais devant également limiter la portée de l'analyse, nous nous sommes concentrés sur l'analyse des projets financés autour de deux projets interpellant plus directement la question démocratique et citoyenne : le projet *Dox Ak Sa Gox* (marcher avec sa communauté, en wolof), financé par Oxfam-Novib, et le projet *Wakh Ak Sa Député*, financé par USAID (Ambassade des États-Unis au Sénégal 2014 ; Oxfam Novib 2014). Avec ce type de sources, nous cherchons donc à capter le discours du mouvement à propos de lui-même, et ainsi la posture qu'il conçoit occuper dans la société sénégalaise, mais également, à comparer cette posture à ce qui se produit réellement sur le terrain.

Cette recherche ethnographique devait à la base être réalisée sur le terrain, à Dakar. L'arrivée sur le terrain coïncida toutefois avec une mobilisation importante des militants du mouvement YAM dans le cadre du collectif *Noo Lànk*, mobilisation qui eut comme conséquence l'emprisonnement temporaire de plusieurs leaders et militants du mouvement, ce qui rendit la disponibilité de celui-ci plutôt difficile. Comme ces emprisonnements furent suivis du début de la crise sanitaire de la COVID-19, l'enquête de terrain n'aura finalement duré que cinq semaines entre janvier et février 2020. Le peu de données récoltées dans le cadre de ce terrain ne sera donc mobilisé qu'en filigrane dans ce projet de recherche.

### **2.3 Méthode d'analyse des données**

Les données seront analysées suivant une démarche qualitative d'analyse thématique. L'analyse thématique est une technique par annotations cherchant à produire des thèmes

qui seront ensuite utilisés pour réaliser le portrait d'ensemble d'un corpus (Paillé et Mucchielli 2012, 17). L'analyse thématique dégage ainsi l'idée fondamentale d'un propos. Cette technique semble idéale pour ce projet de recherche, car elle permet de poser rapidement un diagnostic et de délimiter aisément, en début d'analyse, les thèmes pertinents d'un corpus, tout en restant près des données. Compte tenu de la taille du corpus de données accumulées (678 extraits) et des contraintes de temps allouées à la chercheuse, cette rapidité d'exécution sera bénéfique. Autrement, l'analyse thématique a pour objectif de dégager et résumer l'essence d'un propos, et c'est justement la posture, le projet politique qui se dégage de l'action et du discours de YAM depuis 2012 que l'on cherche à définir. En ce sens, une analyse et une théorisation plus poussée — comme le suggérerait une démarche associée à la théorie ancrée, par exemple (Glaser et Strauss 1967) — auraient pu être souhaitable, mais considérant la nature des données (archives, sources documentaires) et l'impossibilité de pouvoir tester les hypothèses de recherche auprès du sujet d'étude, cela aurait été risqué au niveau interprétatif. D'autres démarches ont également été exclues en raison de la nature des données : une analyse linguistique ou lexicale, par exemple, ne pourrait se faire puisqu'une portion du corpus a été traduite du wolof au français, et une analyse de discours, pertinente à l'étude du discours politique des mouvements sociaux (Orkibi 2015), aurait été trop fastidieuse vu la taille du corpus.

Concrètement, l'analyse thématique s'est faite par des lectures et analyses successives du corpus. Une première lecture a permis de composer trois différents corpus, selon si l'extrait en question apporte des informations plus contextuelles ou factuelles, des indications sur les positionnements politiques du mouvement, ou des informations sur les projets menés par celui-ci. Nous avons ensuite analysé plus profondément ces deux

derniers corpus. À la deuxième lecture commençait le travail de thématisation. Nous avons attribué des thèmes au fil des extraits de chacun des corpus, soit, un ensemble de mots offrant à la fois une indication sur ce qui se dit dans certains passages, mais aussi ce qu'on en dit (Paillé et Mucchielli 2012, 19). Au final, la pertinence à accorder à chacun a été jugée relativement aux « paramètres de la recherche » : quel est le sujet de recherche, à quoi on cherche à répondre, et quels sont les objectifs de l'analyse (Paillé et Mucchielli 2012, 240). Au final, l'analyse thématique en elle-même consistait à analyser les relations existantes entre les différents thèmes, donc entre les différentes expériences et représentations relayées par le sujet d'étude. Certaines se sont révélées récurrentes et partagées, d'autres se complétaient, se contredisaient, évoluaient au fil du temps, etc. C'est la mise en relation des thèmes qui a permis finalement de dresser un portrait des idées fondamentales que transmet le corpus (Paillé et Mucchielli 2012, 257).

Les précautions qui sont à prendre dans le cadre d'un terrain ethnographique hors de chez soi ne disparaissent pas totalement dans ce genre d'analyse. Si la chercheuse a ainsi moins de chances de se sentir trop personnellement connectée au sujet d'étude (puisque'il n'y aurait pas de relation directe entre celui-ci et la chercheuse), elle ne pourra pas non plus bénéficier de l'interaction avec lui pour valider une interprétation. De plus, si la chercheuse occupe ainsi une position plus détachée où son regard critique peut demeurer constant, ce détachement entraîne également la possibilité de rater certains éléments de compréhension que l'immersion sur le terrain rend accessibles (Mosca 2014, 16). Ainsi, la conduite d'une recherche sur des terrains étrangers à la chercheuse portant sur des questionnements abstraits comme ceux qui nous animent ne sauraient faire l'économie d'une posture réflexive constante qui évalue les procédés normatifs qui sous-tendent toute théorie ainsi

que la subjectivité constitutive de la pensée de la chercheuse. Nous avons rejeté du même coup l'idée qu'une séparation nette puisse être faite entre elle et son sujet d'étude. Ainsi, bien que les données d'enquête soient construites par l'expérience subjective de la chercheuse et celle des participants (Charmaz 2005), il a été possible de réfléchir à l'impact de cette subjectivité en cours d'analyse grâce à la mise en place de certains paramètres. D'abord, lors de la première thématization, nous nous sommes efforcés de créer des thèmes à inférence faible, soit, un code où il y aura une forte ressemblance et adéquation avec les indices soulevés dans l'extrait analysé (Paillé et Mucchielli 2012, 250 ; Charmaz 2006, 49). Nous avons procédé à l'analyse et la thématization du corpus en gardant toujours une certaine proximité avec les données, et en mettant à profit, avec prudence, la sensibilité théorique et expérientielle de la chercheuse (Paillé et Mucchielli 2012, 240).

#### **2.4 Cadre conceptuel : la question du mouvement social**

Nos choix théoriques et méthodologiques impliquent d'aborder le concept principal de notre question de recherche de manière particulière. Une approche interprétativiste et inductive devra inévitablement opter pour une définition du mouvement social qui soit fidèle aux représentations du sujet d'étude et qui prendra compte des présupposés normatifs qui les sous-tendent.

Pour définir YAM, nous adoptons la définition de Mamdani et Wamba-dia-Wamba, qui considèrent le mouvement social comme forme de « cristallisation d'activités collectives, autonomes par rapport à l'État » et « œuvrant à la transformation de l'Afrique » (Mamdani et Wamba-dia-Wamba 1997, 43 et 49). « Cristallisation d'activités collectives », puisqu'organisées, institutionnalisées ou spontanées, les activités collectives des mouvements sociaux relèvent d'un certain répertoire de modes d'action, de pratiques

ou de compétences communes (se constituer en association ou en regroupement, rédiger des déclarations, organiser des démonstrations publiques)(Vairel 2014, 25). « Œuvrant à la transformation », simplement, puisque fournir une orientation normative précise pour cette « transformation » signifierait mettre de côté ces mouvements moins progressistes n'entrant pas traditionnellement dans l'étude des mouvements sociaux, mais qui ont eu et ont toujours un impact sur le devenir des sociétés africaines (mouvements conservateurs ou religieux, mobilisations à revendication ethnique, par exemple, ces « ugly movements » dont parlait Sidney Tarrow)(Tarrow 2011, 14). Cette définition ne sous-tend pas une nécessaire opposition stricte entre le mouvement social et l'État : ainsi, des stratégies informelles, spontanées ou qui ne soient pas ouvertement politiques peuvent être considérées. La notion d'autonomie de l'État suppose une réflexion plus accrue de la relation entre celui-ci et les forces sociales en question. Par exemple, le financement de ces acteurs par le pouvoir n'entraîne pas nécessairement la perte de leur autonomie : suivant le concept d'extraversion de Bayart, qui voit l'État africain capable d'instrumentaliser les ressources extérieures mises à sa disposition, Pommerolle considère possible pour un mouvement social également d'instrumentaliser des ressources venues du « plus fort » pour la poursuite de ses propres objectifs dans un processus d'extraversion. En étant en situation de dépendance donc, sans nécessairement être dépendant (Pommerolle 2010 ; Bayart 1999).

On évite donc de recourir au concept de société civile, dont la définition peut présenter certains écueils normatifs dans l'application qui en aura été faite sur les terrains africains en opposant, entre autres, une vision « moderne » contre « traditionnelle » des forces sociales, organisées contre non organisées, politiques contre non politiques

(McSween 2010, 6). Le concept de société civile est chargé de ces oppositions normatives particulièrement dans les discours des agences internationales et multilatérales de développement depuis les années quatre-vingt-dix, conditionnant la formation des forces sociales africaines actuelles, amenant à considérer qu'il puisse exister une « bonne » et une « mauvaise » société civile (Poncelet et Pirotte 2007 ; Mamdani 1995). Notre définition du mouvement social cherchera donc à garder le regard ouvert autant aux « bonnes » comme aux « mauvaises » activités collectives.

### **Chapitre 3 : Contextualisation historique**

Le parcours historique du Sénégal nous permet de mettre en lumière de quelle façon les groupes sociaux actuels se sont composés et recomposés dans le temps. Nous ferons ici ressortir les principaux événements historiques ayant marqué l'histoire politique du Sénégal, en portant une attention particulière aux mobilisations sociales depuis l'indépendance en 1960. On montrera la double faillite des élites légales et traditionnelles au sein de la société sénégalaise, ainsi que de celle des figures « traditionnelles » de l'opposition politique de l'État démocratique libéral (partis de l'opposition, syndicat, société civile). Enfin, on mettra en relief les contraintes structurelles limitant l'initiative des mouvements sociaux en contexte sénégalais.

#### **3.1 Des origines à l'Islam guerrier**

Historiquement, le Sénégal actuel s'est trouvé dans ce qu'on aura appelé l'espace sénégalais, région englobant les bassins des fleuves Gambie et Sénégal. À l'arrivée des Européens sur les côtes sénégalaises au début XVe siècle, l'économie sénégalaise reposait essentiellement sur le commerce transsaharien entre avec le nord de l'Afrique (Diouf 2001, 42). La côte ouest du pays s'ouvrit donc au commerce atlantique, ce qui stimula l'ascension et l'autonomisation de royaumes dans cette région (Walo, Kajoor, Baol, Sine et Saloum) (Diouf 2001, 93). Mbaye Gueye parle alors de « l'émiettement politique extrême » des royaumes sénégalais (Gueye 1981, 383).

Le début de la traite négrière à partir du XVIIe siècle renversa cette situation : les royaumes furent désireux de profiter au maximum de ces nouvelles opportunités économiques. Faire la guerre aux autres royaumes permettait aux souverains un approvisionnement constant en esclaves, qu'ils échangeaient aux Européens contre des

armes et autres produits d'importations, leur permettant en retour d'asseoir de plus en plus leur pouvoir (M'Baye Gueye 1981 ; Diouf 2001). Cette période en fut donc une de grande instabilité politique dont la conséquence fut l'émergence d'un Islam révolutionnaire : plusieurs figures religieuses appartenant à différents ordres soufis (ou « confréries soufies »), appelées plus tard « marabouts » par les Français, prirent les armes afin de mener un djihad contre ces souverains païens et établir des califats dans l'espace sénégalais (Dia 2015, 109 ; Diouf 2001, 111). Ces marabouts guerriers furent soutenus par les populations paysannes, qui demeuraient les premières victimes des violences politiques et des razzias perpétrées par les différents royaumes. Cet appui populaire contribuera à l'essor des grandes confréries soufies qui domineront l'espace social et politique sénégalais jusqu'à aujourd'hui.

### **3.2 « Accommodation » entre administration coloniale et nouvelle génération de marabouts (1855 à 1960)**

En 1855, le pouvoir colonial change de cap et procède à une colonisation administrative et culturelle de l'espace sénégalais. L'administration coloniale française chercha alors à s'appuyer sur des intermédiaires locaux efficaces pour la gestion du territoire (Cruise O'Brien 2002, 18)<sup>11</sup> et l'exploitation de la principale ressource économique de la colonie, l'arachide, qui devait être cultivée par les masses paysannes, historiquement non intégrées au contrôle politique dans l'espace sénégalais (M. C. Diop et Diouf 2002). Les marabouts, organisés selon le modèle confrérique, représentaient l'intermédiaire tout désigné : ils étaient instruits et bénéficiaient d'un prestige et d'une autorité important sur

---

<sup>11</sup> Ce qui remet en question la traditionnelle affirmation que l'administration coloniale française était basée sur un mode d'administration directe (« direct rule ») où l'appareil administratif et politique français se transposait en totalité, dans sa structure et en personnes, dans la colonie, en opposition au mode d'administration britannique indirect, où l'on s'appuya sur des intermédiaires africains, le plus souvent des chefs indigènes (O'Brien 2002).

leurs disciples. En effet, via les confréries, les marabouts organisaient et rassemblaient les populations, qui elles y voyaient un moyen de s'opposer pacifiquement au projet d'assimilation colonial, puisque les confréries manifestaient, à tout le moins, leur « déviance à l'égard du colonisateur. » (Dia 2015, 110-1) Ainsi, en échange de charges de gouvernance, les marabouts recevaient avantages matériels et patronage de la part de l'administration coloniale. Ils tirèrent profit de cette position tout en conservant le respect des populations. Au fil du temps, les marabouts finirent par tirer avantage également des populations elles-mêmes, mais de manière stratégique : ils ne furent donc jamais victimes d'opposition populaire, même s'ils collaborèrent, par exemple, à la conscription des Sénégalais lors du premier conflit mondial (Markovitz 1969b ; O'Brien 2002 a). De la même manière qu'ils surent s'adapter à l'administration coloniale, les marabouts surent également tirer leur épingle du jeu dans le Sénégal indépendant.

### **3.3 L'État postcolonial et le « contrat social sénégalais »**

Après l'indépendance du Sénégal en 1960, le nouvel État postcolonial reproduit en grande partie le modèle collaboratif mis en place par son prédécesseur, et ce, pour les mêmes raisons économiques (exploitation de l'arachide) et politiques (contrôle et intégration des masses paysannes). Ainsi, le mouvement coopératif agricole et sa vaste structure administrative mise en place à travers les campagnes par le nouveau président Senghor furent rapidement investis par les marabouts. Les coopératives devinrent rapidement une devanture du large réseau clientéliste existant entre l'État, régnant sur les villes et les chefs-lieux, et les marabouts, régnant sur les paysans. Le principal échange était celui du *ndigël*, la consigne de vote que les chefs religieux assignent à leurs disciples lors d'élections, contre les ressources nécessaires à la culture arachidière et autres rétributions matérielles

et symboliques, permettant aux marabouts d'assurer également la protection sociale de leurs disciples (Diop et Diouf 2002, 40).

Au niveau ouvrier, la situation était quelque peu différente. À la veille de l'indépendance, d'importants mouvements de grève avaient secoué le milieu ouvrier sénégalais avec durant lesquelles différents syndicats revendiquèrent égalité en droits avec les travailleurs français (Cooper 1996). Ces faits d'armes firent la renommée des syndicalistes sénégalais dans toute l'AOF, mais l'État postcolonial sut développer des mécanismes de contrôle et de cooptation, et les principales factions syndicales du pays furent fortement intégrées au parti socialiste (PS) de Senghor (Guèye 2011).

C'est ainsi que se développa ce que Coulon appelle le mode « senhorien » de gouvernance. Au cours de sa présidence, Senghor se bâtit une réputation d'habile politicien, capable de négocier diverses relations de patronage pour assurer la réconciliation et les compromis nécessaires à l'unification de la nouvelle nation sénégalaise (Coulon 2000, 75). C'est à travers ce maillage de relations de patronage que Mamadou Diouf voit émerger une culture du « tout État » au Sénégal, où différents chaînons — des relais d'autorité — relient les périphéries du pays au centre dans une relation de soumission. Toutes les ressources matérielles et symboliques (en bref, le pouvoir) circulent uniquement à l'intérieur de ces relations de patronage. C'est ainsi que s'échafaude le « contrat social sénégalais », avec une alliance tacite entre autorités traditionnelles (autorité maraboutique) et légales-rationnelles (autorités élues et bureaucratiques). Si en théorie ce mode de gouvernance semble peu démocratique, Coulon souligne que dans la pensée politique sénégalaise, ces pratiques (patronage, recherche de compromis) sont perçues comme légitimes si elles sont faites au nom d'un « souci du dialogue » et de l'intérêt

national (Coulon 2000, 75). Dans cet échafaudage de la nation sénégalaise, le discours politique national s'appuie et réfère énormément aux valeurs traditionnelles : la figure du chef d'État est ainsi celle d'un bon père de famille, à qui ses « enfants » et sa ou ses « femmes » doivent respect et soumission. Toute forme de contestation sera donc dramatiquement perçue comme une forme de dissidence familiale. Cela entraîne l'exclusion de la sphère publique (politique et économique) des « cadets sociaux » : nommément, les femmes et les jeunes, qui deviennent des subordonnés politiques (Mbembe 1985, 13 ; Diouf 2002, 55).

Au cours de la décennie soixante-dix, de mauvais rendements au niveau agricole et les contrecoups de la crise économique mondiale secouèrent le secteur agricole, où la mauvaise gestion était devenue « fonctionnelle » (Diop et Diouf 2002, 41). Cette période, qu'on appela le *malaise paysan*, entraîna un fort exode rural, et une urbanisation conséquente. Une multitude de nouveaux acteurs sociaux émergèrent alors : commerçants, entrepreneurs et travailleurs informels et précaires vinrent s'ajouter aux paysans et aux fonctionnaires de la classe politique. À la fin de la décennie soixante-dix, le pays était placé sous ajustement structurel par les IFIs, et Senghor cède le pouvoir à son dauphin désigné, Abdou Diouf. Celui-ci ouvrit sa nouvelle présidence en déclarant le multipartisme intégral à partir de 1981. À la situation économique déjà précaire du pays vint s'ajouter une pression à la hausse pour les populations avec l'application des politiques d'ajustement structurelles (PAS) (réduction de la taille de l'État et privatisation de nombreux services publics). Les PAS sapèrent les ressources disponibles à l'État pour entretenir les relations de patronage à la base des mécanismes de régulation sociale mis en place depuis l'Indépendance au moment même où s'accroissait la compétition politique. Ce contexte concurrent

d'urbanisation, d'ouverture politique et d'appauvrissement favorisa un repli des acteurs sociaux dans la sphère non publique : les logiques de « débrouille », les activités économiques informelles, les groupes associatifs et les réseaux d'entraide se multiplièrent dans l'espace rural et urbain. Ces activités et ces groupes furent surtout le fait des cadets sociaux longtemps mis à l'écart par l'État (Faton 1987, 58-9 ; Hrabanski 2010 ; Diouf 2002, 58). Ces nouveaux acteurs et leurs réseaux d'entraide venaient concurrencer grandement les réseaux maraboutiques en tant que pourvoyeurs historiques d'assistance sociale, témoignant de l'affaiblissement d'un des mécanismes centraux de l'État intégrateur senhorien (Diouf 2002).

### **3.4 PAS et multipartisme : les années Diouf**

La décennie quatre-vingt en fut une de grands bouleversements sociaux. Dès son arrivée au pouvoir, le président Abdou Diouf chercha à instaurer la « bonne gouvernance » : la transparence de l'État, le multipartisme intégral et la compétence des élus sont de mise (Coulon 2000). Toutefois, ces principes s'agencèrent bien mal avec maintien des relations de patronage avec les élites traditionnelles. Les confréries maintenaient leur appui au président Diouf et au PS lors des élections de 1983 et 1988, mais ce mode de gouvernance fut de plus en plus critiqué et dénoncé. Parallèlement, le gouvernement de Diouf fut maintes fois accusé de manipulations électorales et d'arrestation arbitraire d'opposants politiques (Levitsky et Way 2010, 274-5). La gronde sociale, dirigée non plus seulement des citoyens vers les politiciens, mais également des disciples envers les marabouts, considérés comme complices d'un État corrompu qui ne parvenait toujours pas à remédier aux problèmes sociaux affectant la jeunesse et la paysannerie, s'ouvrit avec la grève des enseignants de 1980. Leurs syndicats étaient en effet parmi les seuls à ne pas avoir été

absorbés par la centralisation et la cooptation du secteur syndical sous Senghor (Guèye 2011). Cette décennie d'instabilité culmina par l'année blanche étudiante et les émeutes électorales de 1988.

Au cours de cette période, la poursuite de l'imposition des PAS contribua également à une restructuration du milieu associatif. Dans une perspective de réduction de la taille de l'État, les fonds destinés au développement ne transitent plus par l'État sous forme d'aide publique, mais plutôt vers les ONG locales ou internationales implantées dans le pays (Carroll et Jarvis 2015 ; Hearn 2001). Cette redirection des fonds d'aide au développement eut plusieurs effets. D'abord, elle provoqua une multiplication du nombre d'ONG dans le pays — Alioune Badara Diop parle d'un « magma d'ONG » (A. B. Diop 2011, 46). Ensuite, cela redéfinira les stratégies d'acteurs à l'intérieur du milieu associatif, composé soit d'ONG venues de l'extérieur ou fondées par des Sénégalais. Parmi ces derniers, on compte plusieurs anciens fonctionnaires de l'État ayant fait les frais de la réduction de la taille de celui-ci, et habilités par leur formation à naviguer dans les flux internationaux de l'aide au développement, ce que de Sardan et Birschenk appellent les « courtiers locaux du développement » (Olivier de Sardan et Bierschenk 1993). Cette nouvelle manne financière permettra également à plusieurs mouvements associatifs de prendre plus d'envergure. Cela provoqua dans beaucoup de cas leur institutionnalisation, ce qui est vu par Siméant comme une forme de dépolitisation de l'agenda de ces mouvements par une recentralisation vers celui des bailleurs de fonds internationaux (Hrabanski 2010a). Pour d'autres, cela est plutôt considéré comme un processus d'extraversion, par lequel les mouvements associatifs d'hier accèdent à des ressources autrement inaccessibles auprès de l'État sénégalais pour mettre en place leur projet tout en conservant une certaine autonomie (Hrabanski 2010 a ;

Poncelet et Pirotte 2007). Ces tendances seront exacerbées au cours de la décennie quatre-vingt-dix, celle de la deuxième vague de protestation. Plusieurs observateurs soulignèrent alors le rôle clé des populations civiles dans ces processus de réformes démocratiques, en Afrique (Bratton et Van de Walle 1997 ; Gyimah-Boadi 1999) comme ailleurs (Garrison 2000 ; Diamond 1994). La société civile, véritable *challenger* de l'autoritarisme par définition, deviendra alors « la panacée de la démocratisation en Afrique » (Akindès et Zina 2016, 85). Les acteurs de la société civile sont donc maintenant auréolés d'une logique vertu, et la société civile sert maintenant à la fois à pallier aux défaillances de l'État au niveau social, mais aussi à stigmatiser la classe politique inefficace et corrompue (Diop 2011 ; 2010). Les bailleurs de fonds internationaux la financeront conséquemment, accentuant encore cette extraversion (ou cette externalisation) des mouvements associatifs.

Au Sénégal, cette décennie des transitions se distingue de celle du reste de l'Afrique. « Démocratie patrimoniale » (Beck 1997), révolution « passive » (Fatton 1987), ou « transition sans démocratisation » (Levitsky et Way 2010a), il demeure qu'il n'y aura pas eu de grands bouleversements décisifs comme ailleurs. Il y eut certes des mobilisations très intenses, mais comme il a déjà été mentionné, la démocratie (dans son sens procédural à tout le moins) est d'abord amenée par les élites elles-mêmes. Des mobilisations demandèrent toutefois l'application effective et sincère de ces principes, et à l'avant de celles-ci on trouva la jeunesse urbaine de Dakar, notamment avec le mouvement *bul faale* (« t'occupe pas » en wolof). Défini comme un mouvement d'affirmation générationnelle, le *bul faale* se détourne des figures traditionnelles de réussite (le disciple, au niveau religieux, ou le politicien lettré, le *ku jang ekool* au niveau politique et académique) ou les reformule, pour en épouser d'autres. La nouvelle figure de réussite est celle du *self-made*

*man* à l'américaine, ayant renversé tous les dogmes de ses aînés pour devenir ce qu'il est à force de travail. Cette nouvelle figure de réussite engendrera un rejet, chez le jeune *bul faale*, de sa subordination politique et sociale en rejetant les consignes de vote familiales ou religieuses, les tentatives de cooptation et les logiques clientélistes plombant le processus démocratique et électoral sénégalais (Havard 2001). Alors que d'autres pans de la population opérèrent plutôt une forte désaffectation du politique, épuisés par les espoirs déçus du multipartisme à la Diouf et voyant la démocratie comme quelque chose qui soit finalement « hors de leur portée » (Coulon 2000, 87), la génération *bul faale* intègre plutôt avec force le champ de la politique institutionnelle en s'inscrivant massivement sur les listes électorales à chaque élection. C'est ainsi qu'elle jouera un rôle important dans la mobilisation menant à la première alternance politique du pays en 2000 avec l'élection du parti démocratique sénégalais (PDS) d'Abdoulaye Wade (Dieng 2015). Signe des temps, lors de l'élection présidentielle précédente en 1993, le khalife général de la confrérie mouride Serigne Saliou Mbacké ne donnera pas de consigne de vote à ses disciples : « Vous voterez comme vous voulez, ne venez pas demander mon *ndigël*. » (O'Brien 2002, 92) Si cette rupture des chefs religieux avec le PS peut être due à une pression faite par leurs disciples vis-à-vis de la mauvaise gestion politique et publique,<sup>12</sup> on peut y voir également un présage d'un changement de camp des marabouts. Cette continuité et cette renégociation

---

<sup>12</sup> Selon O'Brien, la relation de loyauté entre disciple et guide spirituel chez les mourides a longtemps été basée sur la capacité de ces guides à protéger ses disciples dans ses rapports avec l'État colonial ou sénégalais et peut donc être considéré comme un calcul rationnel du disciple. Dans la mesure où les termes politiques de l'échange ne soient plus avantageux, ce dernier peut faire pression en ré-évaluant ce calcul. L'alternance de 2000 peut ainsi être considérée comme une démocratisation du contrat social sénégalais, alors que les disciples, moins les marabouts, font un nouveau choix sur la personne la mieux à même de diriger ce contrat (O'Brien 2002b).

du contrat social sénégalais (du PS au PDS) sont symptomatiques, selon Diop, des obstacles à l'institutionnalisation démocratique au Sénégal (A. B. Diop 2011)

### **3.5 Le *sopi* et la genèse de *Y'en a marre***

Ainsi, en 2000, c'est l'alternance, le *sopi* tant espéré de la population sénégalaise. Toutefois, la logique de parti dominant (le PDS reste au pouvoir jusqu'en 2012) et les mécanismes de gouvernance patrimoniale semblent se perdurer, et Wade ne parvient pas à satisfaire les attentes en matière d'avancements démocratiques et sociaux. En ce sens, les alternances de 2000 et de 2012 semblent être calquées sur les mêmes dynamiques, c'est pourquoi elles seront ici analysées ensemble.<sup>13</sup> Nous verrons également comment s'opère la genèse du mouvement *Y'en a marre* dans ce contexte en 2011.

Au niveau politique et démocratique, Abdoulaye Wade, reproduit les pratiques de manipulation électorale (Kelly 2012) et emprunte les mécanismes traditionnels de fragmentation de l'opposition politique : utilisation de règles légales pour empêcher les rassemblements d'opposants ou de la lutte contre la corruption pour mettre de côté certains adversaires, poursuite de relations clientélistes vis-à-vis de l'électorat et mécanismes de cooptation pour neutraliser les critiques. Il perpétue également les relations de patronage avec les chefs religieux (Mbow 2008). Du côté de Macky Sall, élu en 2012, si des manipulations électorales ne sont pas prouvées, plusieurs reproches sont faits quant à la délivrance des cartes d'électeurs à la plupart des élections législatives et présidentielles. La traque des biens mal acquis servira aussi au président Sall à se débarrasser de ses opposants politiques les plus influents : l'emprisonnement pour détournements de fonds du maire de

---

<sup>13</sup> Il faut noter que la production scientifique n'étant pas encore très étayée pour ce qui est de la présidence de Macky Sall, la plupart des informations factuelles par rapport à cette période proviendront plutôt de sources journalistiques que scientifiques.

Dakar Khalifa Sall et de Karim Wade, fils de l'ancien président, en est l'un des exemples les plus médiatisés (Marfaing et Kohnert 2019).

Ces nouvelles dominations du PDS puis de l'Alliance pour la République (APR) ne feront que prolonger les phénomènes de transhumance politique et de personnalisme au sein des partis politiques, longtemps présents au Sénégal (Diabaté 2006), au détriment d'un réel processus politique et démocratique. La compétition partisane se caractérise par la présence d'un parti dominant au pouvoir et d'une opposition multiple et fragmentée (près de 200 partis) (Ba 2016). Lors d'élections, de nombreuses coalitions sont formées par les plus petits partis et, le plus souvent, une coalition ne devient véritablement compétitive que lorsqu'elle comprend l'un des partis d'opposition les plus importants (M. C. Diop, Diouf, et Diaw 2000). Cette tendance à constituer des coalitions comprenant presque l'entièreté de l'opposition reflète donc davantage un « office-seeking agenda », la recherche d'un poste, qu'une aspiration à établir un programme politique distinct (Resnick 2011). Dès lors, la population en vient à percevoir les partis politiques comme des coquilles vides ou de simples ascenseurs personnalisés vers le pouvoir. Ce manque de confiance se transpose également vers certains groupes de la société civile. En effet, vu l'étroitesse du jeu politique partisan et l'aura de légitimité instantanée attribuée à la société civile africaine (en plus des ressources financières extérieures), certains entrepreneurs politiques useront de cette voie pour entreprendre une carrière politique (A. B. Diop 2010). D'abord opposants, ils finissent souvent cooptés par le parti au pouvoir.<sup>14</sup>

Abdoulaye Wade reculera également plusieurs fois devant des réformes constitutionnelles promises, notamment celle de réduire la durée des mandats présidentiels,

---

<sup>14</sup> Ce fut le cas, par exemple, de certains membres du Mouvement du 23 juin (M23) s'étant opposés à Wade en 2011 et incorporés au gouvernement de Macky Sall (SENEPLUS 2018).

et de libéraliser les médias (Mbow 2008). Macky Sall, lui aussi élu sur promesse de réduire le septennat présidentiel, ne saura pas non plus tenir cette promesse (Présidence du Sénégal 2019). Enfin, la présidence d'Aboulaye Wade démontrera un fort encadrement de la liberté de protester, d'une importante répression de la protestation et d'une déstabilisation délibérée du mouvement syndical (Antil 2010 ; Mbow 2008). Du côté de Sall, des tactiques d'intimidation par emprisonnements temporaires sans mandat d'arrestation seront également dénoncées (Amnesty International 2016).

Élus sur promesse de fournir de l'emploi aux jeunes, de faciliter l'accès aux services publics, et de combattre la corruption et les détournements de fonds, les deux présidences ne réussirent pas non plus à satisfaire les attentes. Au niveau de l'employabilité des jeunes, Abdoulaye Wade vit plutôt une hausse de l'immigration clandestine (et meurtrière) des jeunes vers l'Europe, et un échec de son fameux programme REVA, destiné à rediriger les jeunes chômeurs des zones urbaines vers le travail agricole (Antil 2010). Plusieurs mobilisations sociales en opposition à des décisions du gouvernement PDS témoignent également de la sensibilité de la question de l'emploi : la révolte des marchands ambulants du marché Sandaga, pour la plupart vivant de commerce informel parce qu'autrement sans-emploi, face à une politique de déguerpissement en est un exemple (A. B. Diop 2010). En 2007 et 2008, ce sont les émeutes de la faim qui font vibrer Dakar. La population dénonce la cherté de la vie, le manque d'infrastructures sociales et des problèmes dans la délivrance des services publics, notamment l'accès à l'eau et l'électricité, parallèlement à des dépenses jugées exorbitantes et injustifiées (Savané et Makébé Sarr 2012).

Macky Sall ne sera pas en reste. Si les populations admettent parfois qu'au niveau de l'approvisionnement en denrées de base la situation s'est améliorée, la question du

chômage des jeunes demeure. Questionné sur ses intentions de vote en 2019, un jeune sénégalais s'exprimait justement ainsi, faisant allusion au manque d'emplois pour les jeunes et le repli vers l'immigration clandestine : « Au Sénégal, je ne vaud rien, on se fout de moi, on m'exploite (...). Le prochain président n'y changera rien, il ne pourra rien pour moi, il ne me retiendra pas. » (Macé 2019)

Au niveau des services publics, les mécontentements face à la SENELEC (Société nationale d'électricité du Sénégal) se poursuivent, un vaste mouvement citoyen autour du collectif *Noo Lànk* se sera notamment organisé pour dénoncer la hausse injustifiée des factures d'électricité fin 2019 (Noo Lànk 2020). À l'été 2019, la BBC révèle le scandale Pétrotim, et on apprend qu'une gestion nébuleuse de l'exploitation des ressources pétrolières du Sénégal se faisait au profit de proches de la famille présidentielle (BBC Africa 2019). Enfin, à l'image de son prédécesseur, le gouvernement Sall est accusé de mobiliser des ressources importantes pour des projets d'investissement jugés contre-productifs, car dirigés seulement vers les besoins de l'élite nationale et internationale (RFI 2017b ; Diallo 2019 ; Dakaractu 2020 ; FranceInfo 2017).

C'est dans ce contexte que naît YAM en janvier 2011 lors d'une énième panne d'électricité. Son lancement s'officialise lors du Forum Social Mondial de Dakar le même mois (Haeringer, 2012). Au départ, ce sont surtout des enjeux socio-économiques qui motivent la formation du mouvement : on décrie la cherté de la vie, les coupures d'électricité et une gouvernance qualifiée de népotiste marquée par des scandales financiers. Toutefois, les malversations constitutionnelles et politiques d'Abdoulaye Wade qui marquèrent le printemps 2011 au Sénégal entraînèrent malgré lui le mouvement à sauter rapidement dans l'arène politique.

Le mouvement se structura autour d'un Noyau Dur des membres fondateurs, fédérant et donnant les orientations du mouvement. Autour de lui s'inscrivent des groupes locaux de *Y'en a marre*, appelés les Esprits, dirigés par des militants réguliers. On retrouva plusieurs de ces Esprits partout au Sénégal, plus particulièrement suivant les contestations de 2011 et 2012, ainsi que dans la diaspora sénégalaise : on retrouve, à un certain moment, des Esprits YAM jusqu'en France (Kupper 2017). Selon les « Dix Commandements de l'Esprit Y'en a marre », les Esprits YAM doivent être composés de bénévoles, comprendre un coordonnateur et un porte-parole, au moins 25 membres (dont au moins 10 femmes), et sont non-violents, inclusifs, laïques et non-partisans. L'Esprit, en plus de répondre aux appels à contester du Noyau Dur, doit faire le diagnostic des besoins de sa localité et proposer des actions à poser pour y remédier, après approbation du Noyau Dur. Les membres d'Esprit YAM sont également appelés à participer à l'assemblée générale annuelle des membres de YAM (Kupper 2017).

Le Noyau Dur de YAM est donc constitué de ses membres fondateurs, dont les figures les plus importantes sont Fadel Barro, Aliou Sané, Cyrille Touré alias Thiat, Kilifeu, Aliou Sané, Malal Talla alias FouMalade, Simon Kouka et Denise Sow. Ce groupe d'amis représente en fait deux réseaux : un réseau d'amis et activistes provenant de Kaolack (Fadel Barro, Thiat, Kilifeu, Denise Sow) et des figures importantes du milieu du rap et du hip-hop sénégalais (Thiat, Kilifeu, Fou Malade et Simon Kouka). Aliou Sané est quant à lui un collègue journaliste de Fadel Barro.

Fadel Barro, coordonnateur du mouvement de 2011 à 2019, est un journaliste d'enquête vivant à Dakar, mais originaire de Kaolack, et est descendant d'une famille

religieuse très influente.<sup>15</sup> En tant que coordonnateur, on lui reconnaît des prises de position politique et des discours plutôt abstraits, démontrant une éducation importante et une forte influence des idées d'Amílcar Cabral et de Thomas Sankara (Kupper 2017). Aliou Sané, autre journaliste, devient à la suite de Fadel Barro coordonnateur en 2019. Avant YAM, il aura dirigé les communications de l'ONG internationale Enda Tiers-Monde. Il est le seul membre du Noyau Dur à ne pas émerger du réseau de Kaolack ou du hip-hop. Il est né à Thiès, bien qu'ayant passé une bonne partie de son enfance à Ziguinchor en Casamance (Inakanyambo, 2019). Thiat et Kilifeu sont un duo de rappeur du très influent groupe Keur Gui. Les deux ont grandi et se sont connus à Kaolack au sein des syndicats étudiants de leurs lycées respectifs lors de la grande grève de l'Union Nationale des Étudiants du Sénégal (UNES) de 1996 (Cissokho 2011). Denise Sow, aussi de Kaolack, est une amie de longue date de Thiat, Kilifeu et Fadel Barro. Formée en informatique, elle fait la gestion des réseaux sociaux et des TIC pour le mouvement (Haeringer 2012).

Mallal Talla, alias Fou Malade, et Simon Kouka sont quant à eux des figures importantes du milieu hip-hop et du rap sénégalais. Le premier est plus largement connu pour faire partie du duo Bat'haillons Blin-D, actif au cours des années quatre-vingt-dix. FouMalade a grandi dans une famille haalpulaar du nord du Sénégal, et a fait sa formation politique, de ses mots, en écoutant ses grands frères journalistes, qui étaient très impliqués au sein des mouvements étudiants sénégalais lors de leurs études (Bigue 2019).

---

<sup>15</sup> Il est le petit-fils de Cheikh Ibrahima Niassé, maître soufi et figure importante de la branche niassène de la confrérie tijaniyya qui se voulait, des dires de Fadel Barro, propager un « imam de tolérance » qui ne reconnaissait pas les frontières nationales établies par les colonisateurs en Afrique. « Fadel Barro », (17 mai 2017). *En sol majeur*, [Yasmine Chouaki] Podcast RFI : <http://www.rfi.fr/fr/emission/20170521-fadel-barro>, consulté le 3 mars 2020

Cette perspective historique nous a permis de mieux contextualiser la situation de la société civile et politique sénégalaise. Les espoirs trahis du *sopi* de 2000, et ceux déçus de 2012 donnent l'impression d'une répétition générale de l'état d'esprit de fatalisme et de désaffection politique dans lequel se trouvaient les populations sénégalaises dans les années quatre-vingt. Le taux de confiance envers les partis politiques est demeuré bas et a peu évolué malgré les alternances de 2000 et 2012. En 2003 et 2018, Afrobarometer notait qu'un peu plus de la moitié (55 %) des Sénégalais disaient faire peu ou pas du tout confiance aux partis de l'opposition. En 2012, année d'élection, ce nombre montait à 63 %. La tendance est encore plus marquée pour le parti au pouvoir : en 2003, un peu plus du tiers des Sénégalais (38 %) disent faire peu ou pas confiance au parti au pouvoir, contre la moitié d'entre eux (50 %) en 2018 (Afrobarometer 2019).<sup>16</sup> Bien que toujours centrales dans le quotidien des Sénégalais, les confréries musulmanes font également l'objet de suspicion en ce qui a trait à leur relation au pouvoir étatique. Ces suspicions entraînent parfois une prise de distance de la vie religieuse, mais également une reformulation de celle-ci par l'engagement dans des mouvements islamistes réformistes (Augis 2012). Il faut ajouter à ce portrait conclusif la situation de l'opposition : comme exprimé par Akindès et Zina, en plus des partis politiques, une certaine méfiance règne également à l'égard des syndicats suite à des décennies de déstabilisation et de cooptation par le pouvoir, ainsi qu'auprès de la société civile, comme on l'a vu (Akindès et Zina 2016). Les acteurs de la société civile, ou les citoyens animant des mouvements citoyens et sociaux font donc face à d'importants défis en matière de légitimité. En effet, ceux-ci vivent non seulement avec la crainte de subir les manipulations de la part du pouvoir en place (répression,

---

<sup>16</sup> Voir la reproduction de toutes les données en annexe.

emprisonnement, fausses accusations, cooptation), mais aussi avec celui de perdre la confiance de la population. Le tout, en essayant de se garder la tête hors de l'eau d'un point de vue financier. On verra que ces enjeux de fatalisme et de désaffectation politique seront au cœur du projet politique élaboré par YAM après 2012, et que le mouvement aura à répondre constamment à ces défis en matière de légitimité.

#### **Chapitre 4 : Le Nouveau Type de Sénégalais et philosophie d'action citoyenne :** **Analyse et présentation des données**

Au lendemain de la deuxième alternance démocratique du pays, YAM déroula un programme d'action citoyenne dont les objectifs allaient au-delà de la simple contestation préélectorale ou postélectorale. Toujours structuré autour d'un Noyau Dur, comprenant les membres fondateurs et coordonnateurs du mouvement, et des Esprits établis dans différentes localités du Sénégal, YAM cherchait ainsi résolument à poursuivre l'action au-delà de la mise à la retraite de l'ancien président Abdoulaye Wade. Afin de rendre compte de ce programme, on analysera les archives et les discours produits par le mouvement depuis l'élection de Macky Sall jusqu'à aujourd'hui, ainsi que certaines de ses activités financées. On présentera dans ce chapitre un compte-rendu de cette analyse, et on étudiera les implications de celui-ci pour notre problématique de recherche au chapitre suivant. On relève chez YAM depuis 2012 un double projet de développement et un projet politique pour l'avenir du Sénégal. Ce double projet repose sur une philosophie d'action citoyenne mettant l'accent sur l'importance de la participation et de la veille citoyenne pour propulser le changement, ainsi que l'importance d'un changement individuel de mentalité et de comportement. Ces ambitions sont ensuite traduites au travers de vastes projets de participation, de sensibilisation et d'éducation citoyenne. Une synthèse des éléments ainsi rassemblés à partir de la documentation et de l'ethnographie en ligne réalisée est présentée sous forme de tableau en annexe. Les éléments présentés et rassemblés sont ceux qui, sur l'ensemble de la période, ont présenté une continuité dans le discours du mouvement. S'agissant de certaines prises de position ou actions plus ponctuelles sur la période étudiée, une contextualisation sera faite.

#### 4.1 Projet endogène

Il ressort de la production discursive et des archives de YAM que le mouvement cherche principalement à impulser un projet de société endogène. Un projet de société qui impliquerait des changements profonds dans les domaines économiques, sociaux, et politiques. Pour YAM, ces changements devront venir des Sénégalais eux-mêmes, et refléter leurs réalités socioculturelles : on désapprouve l'importation de modèles ou de systèmes étrangers.<sup>17</sup> À l'inverse, on est d'avis qu'un modèle de développement et un système politique proprement sénégalais sont la clé du succès et de l'épanouissement de la société sénégalaise.

##### *Projet de développement*

Le projet de développement socio-économique de YAM table en large partie sur le respect des droits humains de tous les Sénégalais et de la satisfaction de leurs besoins de base. Il souhaite une diminution de la faim et de la soif dans le pays, une amélioration de l'accès aux soins de santé et à l'éducation de base, ainsi qu'une meilleure prestation des services publics essentiels comme l'eau et l'électricité.<sup>18</sup> Au niveau économique, le mouvement plaide pour un plus grand soutien à l'entrepreneuriat privé et au développement d'une économie locale, et une meilleure employabilité des jeunes.<sup>19</sup> À ce niveau donc, on ne parle pas exactement d'un projet de développement qui détonne tellement par rapport au concept de développement économique et social tel qu'il est

---

<sup>17</sup> TÉLÉ FUTURS MÉDIAS (2 novembre 2015). *L'invité du 20h — Fadel Barro* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/V6M1Um12iPU>] (Consulté le 16 mars 2020).

<sup>18</sup> Y'EN A MARRE (22 juillet 2018). *#UPEC2018 Conférence de presse des mouvements citoyens africains* [Vidéo Live Facebook]. [<https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/videos/2137157029658661/>] (Consulté le 16 mars 2020)

<sup>19</sup> DAKARACTU (10 janvier 2020). *Face à Dakaractu reçoit Thiat, Membre du mouvement Nio Lank* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/byAkbPPp5g>] (Consulté le 22 mars 2020)

consacré par les plus grandes agences de développement internationales (en termes de droits humains et d'économie néolibérale).<sup>20</sup> La place des réalités socioculturelles propres aux Sénégalais tient plutôt aux procédés à mettre en place pour atteindre un niveau de développement comparable à celui des pays les plus développés : ce modèle de développement sera particulier aux Sénégalais, car il sera bâti à partir de leurs réalités, et de là où ils sont : « Je dis qu'on doit commencer à réfléchir sur comment nous développer à partir de notre niveau, à partir de nos réalités socioculturelles. En ce sens qu'il faut arrêter de faire le copier-coller. »<sup>21</sup> Le « copier-coller » réfère à cette idée que des modèles de développement jugés universels, calqués sur les trajectoires historiques des États-Unis ou de l'Europe, ne peuvent être simplement greffés aux communautés sénégalaises. Le mouvement souhaite atteindre un même niveau de développement économique et social — se comparant d'ailleurs aux États-Unis, en se positionnant en retard par rapport à eux<sup>22</sup> — mais le processus de développement pour y parvenir devra être adapté aux réalités socioculturelles du Sénégal, et devra être porté par les Sénégalais eux-mêmes, puisque ceux-ci « ne demandent plus une assistance, ils aspirent à mettre la main à la pâte ».<sup>23</sup>

---

<sup>20</sup> Sauf, bien sûr, en ce qui a trait à la question du développement d'une économie locale, d'un développement autocentré. On évoque davantage l'idée d'un soutien aux productions locales, par exemple, de riz, de craies, « des choses accessibles que nous importons encore de la Chine et que nous sommes capables de fabriquer chez nous. » — 7NEWS (23 septembre 2013) *Fadel Barro dans Rétro semaine du 15 septembre avec Thomas Ayissi* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/o-EznLSz80s>] (Consulté le 16 mars 2020)

<sup>21</sup> 7NEWS (23 septembre 2013) *Fadel Barro dans Rétro semaine du 15 septembre avec Thomas Ayissi* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/o-EznLSz80s>] (Consulté le 16 mars 2020)

<sup>22</sup> Op. cit 7NEWS (23 septembre 2013)

<sup>23</sup> Barro, Fadel. (25 mars 2012) *Achever le monstre et rester sur ses gardes* [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupéré via Facepager le 8 avril 2020)

## *Projet politique*

Au niveau politique, YAM souhaite l'avènement d'un pouvoir politique qui se mette véritablement au service du peuple en mettant les besoins des citoyens et la gouvernance démocratique au centre de son action. Cette gouvernance démocratique est surtout définie en opposition aux stratégies de corruption adoptées par le gouvernement sénégalais. Il exprime le souhait que les postes-clés au sein de l'appareil étatique soient répartis de façon à ce « qu'enfin le mérite compte »<sup>24</sup> et non pas par la capacité d'un député à « être fidèle »<sup>25</sup>; que la gestion des ressources naturelles se fasse de manière transparente, rappelant que le « propriétaire exclusif de ces ressources »<sup>26</sup> comme le gaz ou le pétrole est le peuple sénégalais<sup>27</sup>; ou encore que le pouvoir judiciaire demeure à distance du pouvoir politique; qu'on prenne les dispositions adéquates pour assurer le droit de vote de chacun.<sup>28</sup> Mettre le pouvoir politique au service des citoyens, c'est également pour YAM admettre que certaines questions, comme la délivrance équitable des services publics essentiels (eau, électricité), ne sont pas des questions politiques, mais citoyennes, et qu'elles ne devraient

---

<sup>24</sup> *Ibid*

<sup>25</sup> Op. cit 7NEWS (23 septembre 2013)

<sup>26</sup> Y'EN A MARRE (3 juillet 2019) *La mobilisation continue – La grande concertation du peuple sur le pétrole et le gaz*. [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupéré via Facepacer le 8 avril 2020)

<sup>27</sup> Notons que ces prises de position précisément sur la question des ressources naturelles n'apparaissent que plus tardivement dans le discours de YAM. En effet, celles-ci, bien que cohérentes avec le reste du discours relatif à la délivrance des services publics, mais aussi du projet de développement économique de YAM, n'apparaissent que lors de la participation de YAM à la mobilisation du collectif Aar Li Nu Bokk en 2019 face au scandale Pétrotim sur l'appropriation frauduleuse des rentes pétrolières du pays par l'entourage du Président.

<sup>28</sup> Y'EN A MARRE (24 juillet 2017) *Conférence de presse du 30 juillet 2017 « Sama CARTE ! Damay Voté » Déclaration liminaire*. [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/>;

- (5 mars 2019) *Conférence de presse - Déclaration liminaire*. [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupéré via Facepacer le 8 avril 2020)

donc pas être soumises à la partisanerie, et « demander aux politiques d’arrêter de faire de la politique ». <sup>29</sup>

Toujours au niveau de son projet politique, YAM revendique un approfondissement du dialogue entre les citoyens et l’État. Estimant que les citoyens doivent pouvoir et pouvoir mieux exprimer leurs doléances auprès de lui, il demande que soit « décroiséonné l’espace politique ». <sup>30</sup> Le dialogue doit également aller de l’État aux citoyens : celui-ci doit clairement leur exprimer ce qu’il prévoit faire, afin que les citoyens puissent par la suite assurer un certain contrôle sur ce qui s’est effectivement fait, ou se prononcer contre certaines décisions en amont : « Un président doit rendre compte à la population. Il doit lui dire “c’est ça, c’est ce que je sais, c’est ce que j’ai, c’est là que je veux orienter le pays” que les gens sachent là où on va. Qu’il nous dise et qu’on connaisse sa position. » <sup>31</sup> Un contrôle citoyen doit pouvoir s’exercer. Ce dialogue doit toutefois parfois mener à des décisions de consensus. Plutôt que des décisions qui soient adoptées à majorité par le pouvoir législatif, pour YAM la démocratie sénégalaise s’est fondée sur son consensus. Des décisions importantes qui tendent à diviser le peuple, comme une révision du code électoral, devraient se voir allouer plus de temps et de médiation au sein de la société pour parvenir à un « consensus national fort ». <sup>32</sup> C’est pour YAM une question de « préserver sa stabilité, parce que cette stabilité de la démocratie sénégalaise ne se fonde que sur le consensus ». <sup>33</sup> Même, contrevenir à une loi existante serait acceptable si cela se fait par

---

<sup>29</sup> Op. cit DAKARACTU (10 janvier 2020)

<sup>30</sup> Op. cit 7NEWS (23 septembre 2013)

<sup>31</sup> Op. cit DAKARACTU (10 janvier 2020)

<sup>32</sup> Y’EN A MARRE (17 avril 2018) *Conférence de presse de Y’en a marre — Appel à la mobilisation* [Page Facebook Y’en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupéré via Facepager le 8 avril 2020)

<sup>33</sup> Y’EN A MARRE (17 avril 2018) *Conférence de presse 17 avril* [Facebook Live, Page Facebook Y’en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> Consulté le 10 mars 2020

consensus. À cet effet, Fadel Barro parlait en avril 2018 du processus électoral de 2012 de la sorte : « (...) on avait accepté de modifier la loi à six mois des élections... et ceci en violation de la loi, de la loi électorale. Mais c'est le consensus, c'est ça qui faisait le charme de la démocratie sénégalaise. »<sup>34</sup>

Comme introduit, ces changements politiques doivent également se faire, selon YAM, en reflétant les réalités socioculturelles spécifiques du Sénégal : une gouvernance idéale est conforme aux valeurs traditionnelles sénégalaises, fortement ancrées dans l'islam soufi. Pour eux, donc, faire la promotion de valeurs qu'ils considèrent comme contraires aux valeurs sénégalaises contribuerait à ralentir le processus démocratique. On promeut l'État de droit et les droits humains, mais il n'y a pas de place pour l'avancée de la cause LGBTQ au Sénégal, par exemple.<sup>3536</sup> De plus, les figures d'autorité traditionnelles, en particulier les marabouts, sont perçues comme alliées dans ces processus de changements politiques. On veut qu'ils interpellent les gouvernants sur des enjeux problématiques et on juge qu'ils doivent jouer un rôle dans la gestion de la chose politique : il faut « les faire participer dans la construction de la République », en donnant des « consignes citoyennes » plutôt que des « consignes de vote ». On utilise comme référent ce qu'était, selon eux, le contrat social sénégalais à l'Indépendance, et on se désole de ce qu'il est devenu :

---

<sup>34</sup> *Ibid*

<sup>35</sup> Op. cit DAKARACTU (10 janvier 2020), DAKARACTU (8 août 2019) *Aliou Sané « YEM »* : « *Ce qu'on a clairement dit à Oxfam* [Vidéo Youtube] <https://www.youtube.com/watch?v=xWXPvoe2MIY> Consulté le 10 mars 2020 ; Y'EN A MARRE (7 juillet 2019) *Communiqué : Soutien à Elimane Kané* [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupéré via Facepager le 8 avril 2020)

<sup>36</sup> La première mention de ce genre de prise de position se fait à l'été 2019 alors que YAM prend position face au scandale Oxfam et Elimane Kane. Elimane Kane, employé du bureau d'Oxfam de Dakar, aurait perdu son emploi au sein de l'ONG internationale après avoir dénoncé fortement le fait d'avoir reçu des lettres d'affection de la part d'un collègue masculin. YAM prit alors position en faveur d'Elimane Kane, et exigea d'Oxfam de le réengager, arguant que l'ONG ne pouvait pas penser opérer au Sénégal en y imposant des valeurs qui n'étaient pas propres aux Sénégalais.

On peut concevoir le contrat social sénégalais sur une relation triangulaire entre les politiques, les citoyens et les marabouts. (...) Malheureusement, aujourd'hui, les paradigmes semblent être inversés. Le marabout qui était censé défendre les populations se retrouve à valider les forfaitures des politiques. C'est comme si on assistait à une nouvelle alliance entre certains marabouts et le politique où les deux partis s'autorisent tous les excès sur les citoyens qui ne savent plus à quel saint se vouer.<sup>37</sup>

En somme le mouvement prône une sorte de réhabilitation du marabout, ou une institutionnalisation de leur rôle politique.

### *Prendre et laisser*

De cette courte présentation du projet de société soutenu par YAM, on peut dégager deux observations. D'abord, qu'autant au niveau du projet de développement que du projet politique se côtoie une volonté de conserver certains faits ou certains acquis ainsi qu'une volonté de rupture. En effet, au niveau du développement, le mouvement demande que le pays oriente son propre processus développement, mais pour atteindre un modèle socio-économique semblable à celui des sociétés occidentales. En effet, le concept de démocratie et de développement est considéré comme universel : « (...) la démocratie et le développement ne sont pas une affaire de génétique, mais d'organisations de gouvernance ».<sup>38</sup>

Au niveau politique, on souhaite conserver les acquis de la démocratie libérale instaurée tant bien que mal au pays depuis les années quatre-vingt, mais on appelle

---

<sup>37</sup> Y'EN A MARRE (26 janvier 2013) *2eme anniversaire —Le Yenamarrisme est une philosophie d'action* [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupéré via Facepager le 8 avril 2020)

<sup>38</sup> Fadel Barro cité dans HALIFA-LEGRAND, Sarah. « Afrique : "En étant connectés, nous avons compris que nous devons nous battre" » *L'OBS* [En-ligne] Publié le 20 mai 2015, Récupéré via Eureka.cc le mardi 5 mars 2019

également à la rupture (« Désormais, nous ne voulons plus être dirigés comme avant », « plus rien ne sera comme avant dans notre chère patrie »<sup>39</sup>) et on énonce l'échec fondamental d'institutions centrales de la gouvernance démocratique. C'est le cas des partis politiques : « (...) je pense que ce que disait Simone de Beauvoir à propos du mariage est aujourd'hui valide à propos des partis politiques. C'est l'institution qui est originellement pervertie, le parti politique a échoué. »<sup>40</sup> ; et d'acteurs de la société civile : « il y a les syndicalistes par leur inféodation à ce système des partis politiques et leur silence face aux dérives du régime. Les intellectuels aussi, pour avoir démissionné, pour s'être découragés de porter le débat du développement dans l'espace public (...) ».<sup>41</sup>

Ensuite, dans le rapport à la tradition, on souhaite également prendre et laisser. Au niveau du projet de développement, c'est le cas du rapport au temps. Alors qu'au Sénégal on dira que l'on « tue le temps », on comparera cette expression à celle américaine du « Time is money », en laissant entendre que les Sénégalais ne peuvent plus se permettre de tuer le temps, et qu'il faut au contraire le faire fructifier pour avancer vers le développement.<sup>42</sup> Au niveau politique, on estime que de la même façon que les marabouts, d'autres pans de la tradition ont été instrumentalisés à l'avantage du pouvoir politique depuis l'Indépendance : c'est le cas de la « *maslaa* complice et de la *sutura* criminelle ».<sup>43</sup> Ainsi, si on souhaitait ailleurs parvenir à un consensus national fort pour faire obstacle à la

---

<sup>39</sup> Op. cit Fadel Barro (25 mars 2012) ; Y'EN A MARRE (21 janvier 2013) *Publication du 21 janvier 2013*. [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupéré via Facepager le 8 avril 2020)

<sup>40</sup> Op. cit En sol majeur (2017)

<sup>41</sup> Op. cit Y'EN A MARRE (26 janvier 2013) *2eme anniversaire —Le Yenamarrisme est une philosophie d'action*

<sup>42</sup> Op. cit 7NEWS (23 septembre 2013)

<sup>43</sup> Op. cit Y'EN A MARRE (26 janvier 2013) *2eme anniversaire —Le Yenamarrisme est une philosophie d'action*

partisanerie, on souhaite également mettre fin à cette propension au consensus. La distinction entre ce qui est à prendre et à laisser dans la tradition, et la frontière entre la réforme et la rupture, peut être comprise à travers la philosophie d'action citoyenne de YAM, à travers laquelle s'opérationnalise son projet de société.

#### **4.2 Le NTS comme philosophie d'action citoyenne**

YAM propose, à travers son concept du « Nouveau type de sénégalais » (NTS),<sup>44</sup> une philosophie d'action citoyenne qui devrait guider les Sénégalais dans la mise en œuvre de son projet de société. La base philosophique du projet de développement et du projet politique de YAM repose donc sur ce concept de NTS. Celui-ci se divise en deux plans : un plan concret, traduisant les actions à entreprendre, et un plan plus philosophique, traduisant la prise de conscience et le changement de comportement qu'un NTS doit opérer individuellement.

##### *Le NTS en action*

À un niveau plus concret, la philosophie d'action citoyenne de YAM et son concept du NTS traduit les actions à entreprendre par les citoyens sénégalais pour devenir de réelles sentinelles de la démocratie et mettre en place le nouveau projet de société.<sup>45</sup> Ce plan d'action comprend deux piliers : celui de la contestation, et de la construction. Deux piliers, car on considère que, oui, dénoncer, contester, s'indigner et se mobiliser est essentiel au

---

<sup>44</sup> Le terme semble dérivé du concept de « nouvel homme » et de « nouvelle femme » de l'activiste cap-verdien Amílcar Cabral, l'une des figures historiques dont s'inspirent largement les leaders de YAM. Pour Cabral, faisant ainsi largement écho à Fanon, après la lutte pour la décolonisation et la racialisation émergera un nouvel homme et une nouvelle femme unis dans une seule et même identité nationale. Dans l'optique patriotique de YAM, on peut donc associer le NTS à ce nouvel homme qui émergera du changement social et politique qu'ils promeuvent pour l'épanouissement et la cohésion nationale. (Rabaka 2009, 274)

<sup>45</sup> Y'EN A MARRE (7 juillet 2019) *Hommage à nos militantes*. Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupérés via Facepager le 8 avril 2020)

changement. Toutefois, cette énergie contestatrice sera vainement épuisée à moins qu'elle ne se « [transforme] en une action utile »<sup>46</sup>. Le NTS doit donc non seulement se mobiliser pour dénoncer les actes de malgouvernance susceptibles de faire reculer les acquis démocratiques ou de mettre le « pays en danger »<sup>47</sup> (emprisonnements arbitraires,<sup>48</sup> hausses de tarifs ou de taxes injustifiées,<sup>49</sup> accaparement privé des ressources naturelles,<sup>50</sup> non-respect de la liberté d'expression,<sup>51</sup> obstacles au vote<sup>52</sup>), mais il doit aussi agir de façon utile comme acteur de développement.<sup>53</sup> Le NTS doit donc faire « le diagnostic des problèmes de sa localité », mais il faut qu'il « propose des solutions » ;<sup>54</sup> désapprouver certains comportements, mais s'offrir en exemple ;<sup>55</sup> demander davantage de participation

---

<sup>46</sup> Op. cit Y'EN A MARRE (26 janvier 2013) *2eme anniversaire —Le Yenamarrisme est une philosophie d'action*

<sup>47</sup> Fadel Barro cité dans CAMEL, Laurence « Les “Y” en a marre ‘sèment l’espoir dans les banlieues oubliées de Dakar » *Le Monde* [En-ligne] Publié le 9 juillet 2015 (Récupéré via Eureka.cc le 5 mars 2019)

<sup>48</sup> Y'EN A MARRE (31 mars 2018) *Publication du 31 mars 2018*. [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> ;

- (6 décembre 2019) *Conférence de presse - Déclaration liminaire du collectif citoyen Noo Lànk*. [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupérés via Facepacer le 8 avril 2020)

<sup>49</sup> Y'EN A MARRE (24 novembre 2019) *Communiqué de presse — Plateforme citoyenne Aar Li Nu Bokk — Assemblée générale du 23 novembre 2019*. [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupérés via Facepacer le 8 avril 2020)

<sup>50</sup> Y'EN A MARRE (14 juin 2019). *Conférence de presse Aar Li Nu Bokk 14 juin 2019* [Vidéo en ligne]. [<https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/videos/348243522526755/>] (Consulté le 29 mars 2020). ; Y'EN A MARRE (17 juin 2019) *Publication du 17 juin 2019* [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupérés via Facepacer le 8 avril 2020)

<sup>51</sup> Op. cit DAKARACTU (10 janvier 2020) ; Y'EN A MARRE (17 novembre 2018) *Déclaration de la société civile sénégalaise sur les actions de réduction de l'espace civique et d'entrave à la liberté des citoyens et des organisations de défense des droits humains par le gouvernement du Sénégal* [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> ; Y'EN A MARRE (19 juin 2019) *Demande d'explications – À Monsieur le Préfet de Dakar*. [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupérés via Facepacer le 8 avril 2020)

<sup>52</sup> Y'EN A MARRE (29 juillet 2017) *Nous irons voter pour sanctionner l'amateurisme ! Ils ont échoué !* [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> ;  
- (5 mars 2019) *Conférence de presse : Déclaration liminaire*. . [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupérés via Facepacer le 8 avril 2020)

<sup>53</sup> Op cit. Y'EN A MARRE (7 juillet 2019) *Hommage à nos militantes*.

<sup>54</sup> Y'EN A MARRE (29 mars 2012) *Les dix commandements de l'Esprit Y'en a marre*. [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupérés via Facepacer le 8 avril 2020)

<sup>55</sup> *Ibid*

et de dialogue, mais participer aux échanges,<sup>56</sup> créer des espaces de discussion et contribuer à la sensibilisation de ses concitoyens,<sup>57</sup> exiger une amélioration des conditions socio-économiques des Sénégalais, mais appuyer les initiatives citoyennes de développement ;<sup>58</sup> contester, mais se former pour comprendre les enjeux politiques qui l’entourent.<sup>59</sup> Toutes ces actions de contestation et de construction doivent être mises en place par les Sénégalais eux-mêmes, car YAM est d’avis que plus rien ne peut être attendu des dirigeants, qu’ils soient sénégalais, européens ou des praticiens internationaux du développement.<sup>60</sup> Cette tension entre contestation et construction apparaît dans le discours de YAM de manière très prononcée particulièrement au lendemain de l’élection de Macky Sall. On pourrait supposer ce revirement dans le discours comme une stratégie pour continuer à légitimer son existence alors que le mouvement se retrouvait en quelque sorte satisfait dans ses revendications après des mois d’intenses mobilisations. Ou encore, pour reprendre le cadre conceptuel de Dobry, on pourrait supposer que l’unification conjoncturelle de l’espace

---

<sup>56</sup> Y’EN A MARRE (22 juillet 2015) *Publication du 22 juillet 2015*. [Page Facebook Y’en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> ;

- (7 décembre 2015) *Publication du 7 décembre 2015*. [Page Facebook Y’en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> ;
- (28 août 2019) *Traitement inhumain des détenus à #Reubeuss*. [Page Facebook Y’en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupérés via Facepacer le 8 avril 2020)

<sup>57</sup> Y’EN A MARRE (15 octobre 2018) *#PareelChallengeDay6*. [Page Facebook Y’en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> ;

- (23 août 2019) *Occupy Senegal : 400.000 Citoyens taxaw fépp ngir aar Sunu petrole.* . [Page Facebook Y’en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupérés via Facepacer le 8 avril 2020)

<sup>58</sup> Op cit. Y’EN A MARRE (7 juillet 2019) *Hommage à nos militantes*.

<sup>59</sup> DROIT LIBRE TV (7 JUILLET 2015). *Plateau Ciné Droit Libre avec Fadel Barro* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/HzRzwXlgv8A>] (Consulté le 15 mars 2020) ; Y’EN A MARRE (24 avril 2012). *Les chantiers du NTS (Thiat)* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/NFIVuqo5pB0>] (Consulté le 12 mars 2020)

<sup>60</sup> Op. cit Y’EN A MARRE (24 avril 2012). *Les chantiers du NTS (Thiat)* ; Y’EN A MARRE (25 janvier 2013) *Publication du 25 janvier 2013* [Page Facebook Y’en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupéré via Facepacer le 8 avril 2020) ; Op. cit En sol majeur (2017) ; Op. cit CAMEL, Laurence (2015) ; Y’EN A MARRE (22 juillet 2018) *Conférence Ouverture UPEC*. [Live Facebook – Facebook Y’en a marre]. [<https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/videos/2137157029658661/>] (Consulté le 12 mars 2020)

social durant la crise électorale et constitutionnelle de 2011-2012 aurait permis momentanément au mouvement d'investiguer un registre plus confrontationnel. Le retour à une période de calme politique aurait toutefois vu le retour de l'emprise de certaines logiques sociales emmenant le mouvement à re-questionner la façon de se présenter dans l'espace social militant sénégalais.

### *Le comportement NTS*

Au plan plus individuel, YAM propose un certain code moral et met de l'avant qu'une prise de conscience doit être opérée pour qu'un NTS contribue véritablement à sa communauté. Cette prise de conscience implique de rompre avec certaines habitudes, certains comportements, qu'on juge être des obstacles à la mobilisation utile vers le changement. Rompre avec la passivité et le fatalisme figure au premier ordre de cette prise de conscience. Pour YAM, c'est cette passivité face à l'action des dirigeants, et le fatalisme face à la situation politique, économique et sociale du Sénégal qui empêchent les Sénégalais de se lever et de s'indigner, ce qui aura contribué à la situation actuelle. C'est parce que les Sénégalais auront été passifs, qu'ils seront « [restés] toujours là à subir l'agonie », <sup>61</sup> « toujours derrière [à se dire] “oui les choses se passent comme ça, les choses se passent comme ça” » <sup>62</sup> que prévaut la situation actuelle : « (...) notre situation n'est pas une fatalité, elle est le résultat de notre inertie. » <sup>63</sup> En rompant avec cette passivité et ce fatalisme, le NTS se rend plutôt compte de sa responsabilité, que les « citoyens sont les

---

<sup>61</sup> Cité dans RADIO FRANCE INTERNATIONALE « Sénégal : Manifestation à Dakar contre la hausse du prix de l'électricité » *Radio France Internationale* [En-ligne] Publié le 13 décembre 2019 (Récupéré via Eureka.cc le 28 février 2020))

<sup>62</sup> Op. cit 7NEWS (23 septembre 2013)

<sup>63</sup> Op. cit Y'EN A MARRE (26 janvier 2013) *2eme anniversaire - Le Yenamarrisme est une philosophie d'action*

seuls garants de [la] démocratie », <sup>64</sup> et que chacun d'entre eux « est un acteur et une partie de la solution ». <sup>65</sup> Cette responsabilisation poussera le NTS à ne compter que sur lui-même pour porter le changement qu'il souhaite. <sup>66</sup>

En complément de cette prise de conscience au niveau individuel, le NTS doit également rompre avec les comportements jugés non civiques, que YAM appelle des « sénégalaiseries ». <sup>67</sup> Pour YAM, beaucoup de ces comportements proviennent d'un manque de respect pour la sphère publique <sup>68</sup> : ne pas ramasser ses déchets, <sup>69</sup> « pisser » sur la voie publique, <sup>70</sup> ne pas respecter les règles de conduite automobile, <sup>71</sup> et usage de pots-de-vin à petite échelle (soudoyer un policier pour éviter une contravention, <sup>72</sup> ou payer pour passer au-devant d'une file d'attente, <sup>73</sup> par exemple, ou cautionner ce genre de comportement). Dans le discours de YAM, on oppose ce manque de respect pour la sphère publique au respect qui prévaut pour la sphère privée et traditionnelle : jamais on n'oserait, par exemple, jeter ses déchets par terre à Touba, ou uriner contre le mur d'une mosquée ou

---

<sup>64</sup> Op. cit Y'EN A MARRE (24 juillet 2017) *Conférence de presse du 30 juillet 2017 « Sama CARTE ! Damay Voté » Déclaration liminaire.*

<sup>65</sup> Op. cit Y'EN A MARRE (23 août 2019) *Occupy Senegal : 400 000 Citoyens taxaw fépp ngir aar Sunu petrole.*

<sup>66</sup> Op. cit Y'EN A MARRE (26 janvier 2013) *2eme anniversaire - Le Yenamarrisme est une philosophie d'action* ; Op. cit Y'EN A MARRE (25 janvier 2013) *Publication du 25 janvier 2013* // Op. cit. DROIT LIBRE TV 2015

<sup>67</sup> Op. cit 7NEWS (23 septembre 2013)

<sup>68</sup> Op. cit 7NEWS (23 septembre 2013)

<sup>69</sup> Y'EN A MARRE (9 juillet 2016). *Série Dox Ak Sa Gox : La rue publique* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/gQEARS-VX8M>] (Consulté le 4 mars 2020)

<sup>70</sup> Y'EN A MARRE (27 février 2015). *Dox Ak Sa Gox Épisode no.1* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/Zd8MvAMZtYM>] (Consulté le 4 mars 2020)

<sup>71</sup> Op. cit En sol majeur (2017) ; Op. cit Y'EN A MARRE (7 décembre 2015) *Publication du 7 décembre 2015*

<sup>72</sup> Y'EN A MARRE (21 mai 2018). *Dox Ak Sa Gox épisode 3 : Le policier* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/nS8sjl-xx3Y>] (Consulté le 4 mars 2020)

<sup>73</sup> Y'EN A MARRE (8 mars 2015). *Dox Ak Sa Gox épisode 2 : Le maire* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/Eg5CONJQ2ek>] (Consulté le 4 mars 2020)

de sa maison.<sup>74</sup> On estime conséquemment que s'il y avait une plus grande « conscience citoyenne » et qu'un respect plus grand était attribué aux biens communs (voie publique, fonctionnaires, transports en commun), les problèmes de passivité décrits plus haut seraient moins présents, puisqu'on donnerait de l'importance à la gestion de la chose publique parce qu'on l'aura fait nôtre.<sup>75</sup>

Ainsi, la philosophie d'action citoyenne de YAM, bien qu'elle se divise en deux plans, l'un concret et collectif, et l'autre plus individuel, reste intégrale : si l'on conteste et l'on se met au service de sa communauté, c'est parce qu'on aura préalablement opéré cette prise de conscience pour rompre avec la passivité et la fatalité qui nous ronge ; inversement, si l'on cherche à se défaire de comportements inciviques, on contestera de façon mature et responsable : on ne cherchera pas outre mesure la confrontation, on exprimera ses doléances de façon pacifique, et on ramassera ses déchets après la manifestation.<sup>76</sup>

Lorsque la *maslaa*, par exemple, est envisagée pour éviter le conflit par laxisme ou par paresse pour ne pas faire son travail, pour les élus, ou pour ne pas s'indigner, pour les citoyens, elle est à éviter. Ainsi, YAM parlait par exemple de « faire du maslaa » sur un ton réprobateur en faisant allusion aux politiciens peu soucieux de régler les grands problèmes

---

<sup>74</sup> Op. cit 7NEWS (23 septembre 2013) ; Y'EN A MARRE (20 juin 2018) *Publication du 20 juin 2018* [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupéré via Facepacer le 8 avril 2020)

<sup>75</sup> Y'EN A MARRE (13 septembre 2017) « Chantiers du NTS » *Le Y'enamarriste.org* [En ligne]. [<http://web.archive.org/web/20170913183329/http://leyenamarriste.org/presentation/chantier-du-nts/>] (Récupéré via Internet Archive le 21 avril 2020) ; Op. cit Y'EN A MARRE ( 26 janvier 2013) *2eme anniversaire - Le Yenamarrisme est une philosophie d'action*

<sup>76</sup> Op. cit Y'EN A MARRE (20 juin 2018) *Publication du 20 juin 2018* ; Y'EN A MARRE (24 avril 2012). *Les chantiers du NTS (Fadel)* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/AVldSDhvvVc>] (Consulté le 12 mars 2020)

- (27 mars 2019) *Zoom sur : Aliou Sané, nouveau coordonnateur de YEM.* [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupéré via Facepacer le 8 avril 2020)

- (2 février 2020) *Communiqué de presse de Noo Lank Section UCAD* [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupéré via Facepacer le 8 avril 2020)

du système scolaire sénégalais.<sup>77</sup> À l'inverse, si elle est utilisée pour prendre le temps de réfléchir à des lois ou des solutions pour éviter un conflit qui ferait reculer le pays, le consensus sur lequel YAM considère que la démocratie sénégalaise s'est fondée peut être considéré. Cette situation s'était présentée en avril 2018, alors que YAM pressentait que le projet de révision électorale proposée par le gouvernement de Macky Sall n'était pensé que pour avantager sa coalition présidentielle sur le plan électoral. YAM avait alors demandé de prendre plus de temps pour adopter cette loi afin de parvenir à un consensus national, par la médiation d'acteurs de la société civile entre les élus au besoin, car celui-ci serait plus constructif pour la démocratie sénégalaise.<sup>78</sup>

### **4.3 Projets financés : les chantiers du NTS**

Annoncés suite à l'élection de Macky Sall en avril 2012, les chantiers du NTS mettent en œuvre la philosophie d'action. Les six chantiers s'articulent autour de trois axes stratégiques : Construction d'une citoyenneté agissante et renforcement de la démocratie ; participation au développement socio-économique et à l'autopromotion ; développement de la culture et sauvegarde de la paix et de la solidarité. Parmi les six chantiers élaborés par YAM, les deux premiers, reliés au premier axe de construction de la citoyenneté et de renforcement de la citoyenneté, retiennent davantage notre attention. Il s'agit du « Chantier formation à la citoyenneté » (CHFAC) et du « Chantier renforcement et observation de la démocratie » (CHROD).<sup>79</sup> À travers ces deux chantiers, YAM élabore des actions censées servir son projet de développement et son projet politique. Dans ces activités, on peut

---

<sup>77</sup> Y'EN A MARRE (24 avril 2012). *Les chantiers du NTS* (Fadel)

<sup>78</sup> Y'EN A MARRE (17 avril 2018) *Conférence de presse de Y'en a marre – Appel à la mobilisation*. [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupéré via Facepager le 8 avril 2020)

<sup>79</sup> Y'EN A MARRE (24 avril 2012). *Les chantiers du NTS* (Fadel)

compter des actions autonomes et spontanées de la part du mouvement (conférence de presse, manifestation, dénonciation), mais aussi des activités financées par des bailleurs de fonds internationaux. Ce sont les deux activités financées dans le cadre des deux chantiers CHFAC et CHROD que nous analyserons maintenant : le programme *Dox Ak Sa Gox* et le programme *Wakh Ak Sa Député*.

### *Dox Ak Sa Gox*

*Dox Ak Sa Gox* (ou « marcher avec sa communauté » en wolof) est l'un des premiers projets financés lancés par YAM à l'été 2013. Le projet avait pour but de « conserver la dynamique citoyenne de 2012 »<sup>80</sup> en favorisant la participation citoyenne au débat public, et en outillant les citoyens pour qu'ils puissent exercer un contrôle, comme souhaité dans le projet politique de YAM. En favorisant cette participation au débat et ce contrôle de l'action politique auprès des citoyens, le projet souhaitait « consolider » les acquis démocratiques du Sénégal.<sup>81</sup> Financé à la hauteur de 145 000 euros par la filiale hollandaise d'Oxfam International, Oxfam Novib, le financement du projet se déroula de l'été 2013 à la fin de l'année 2014 (Oxfam Novib 2014), et comporta trois principales composantes : la mise en place « d'Observatoires de la démocratie » dans les différentes régions du Sénégal, la formation au contrôle et à la participation citoyenne des leaders de YAM et des membres de leurs Esprits et l'organisation de rencontres-débats, les « Jurys Populaires », entre citoyens et autorités. À terme, on désirait pouvoir faire du citoyen un boxeur « au ring »<sup>82</sup>

---

<sup>80</sup> Y'EN A MARRE (19 septembre 2017) « Dox Ak sa Gox » *Le Y'enamarriste.org* [En ligne]. [<http://web.archive.org/web/20170919210053/http://leyenamarriste.org/nos-projets/dox-ak-sa-gox/>] (Récupéré via Internet Archive le 21 avril 2020)

<sup>81</sup> *Ibid*

<sup>82</sup> Y'EN A MARRE (17 octobre 2015). *Documentaire Dox Ak Sa Gox* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/9s9r7vZUIDQ>] (Consulté le 22 mars 2020)

ne distribuant pas continuellement des coups, mais demeurant alerte, sur ses gardes, pour alerter sur les dérives du gouvernement élu tout au long de leur mandat. On se trouve donc en cohérence avec les objectifs du NTS de former la population sur les enjeux politiques sénégalais afin de contribuer au travail de veille citoyenne.

La première composante du projet *Dox Ak Sa Gox* a trait à la mise en place d'Observatoires de la démocratie dans les différentes régions du Sénégal. Animés par les Esprits YAM de la région en question, ces Observatoires avaient pour mandat de faire du monitoring : relever les promesses des élus, évaluer leur réalisation et pointer ce qu'il reste à faire. Ils devaient également servir de mécanismes de contrôle citoyen. À travers un site Web de monitoring, les Observatoires allaient pouvoir accéder à de l'information relative à l'action publique et en échanger. En étant ainsi informés, les citoyens allaient pouvoir interpellier leurs élus à propos de l'élaboration de politiques, de l'affectation des ressources, de l'accès aux biens et service publics, et de questionner l'établissement de priorités dans ces domaines.<sup>83</sup> Lancé en juin 2014, le site de monitoring [www.leyenamarriste.org](http://www.leyenamarriste.org) aura été actif jusqu'en 2018. Des quelques archives du site qui sont disponibles (31 « sauvegardes » entre 2014 et 2018), il semble que le site ait été plus ou moins documenté par le public. Celui-ci comprenait un espace pour la présentation de YAM (structuration, membres fondateurs, philosophie), des projets financés ainsi qu'un espace pour la diffusion d'informations (appelé « News »).<sup>84</sup> Cette section ne comprenait toutefois que des

---

<sup>83</sup> Op. cit Y'EN A MARRE (19 septembre 2017) « Dox AK Sa Gox »

<sup>84</sup> Y'EN A MARRE (25 novembre 2014) « News and Media » *Le Y'enamarriste.org* [En ligne].  
[<http://web.archive.org/web/20141125164411/http://www.leyenamarriste.org/online/news-medias/>]  
(Récupéré via Internet Archive le 21 avril 2020) ;

- (4 novembre 2016) « News » *Le Y'enamarriste.org* [En ligne].  
[<http://web.archive.org/web/20161104010506/http://leyenamarriste.org/news/>] (Récupéré via Internet Archive le 21 avril 2020) ;

informations créées par le mouvement lui-même, majoritairement sur ses propres activités, initiatives ou prix reçus à l'étranger, parfois sur l'action d'activistes dans d'autres pays africains, ou quelques publications sur l'actualité. Avec les données dont on pouvait disposer, il ne semble y avoir aucune trace d'informations relayée ou partagée par le citoyen ordinaire, mais le site semble avoir été bel et bien créé avec cet objectif.<sup>85</sup>

La deuxième composante du projet *Dox Ak Sa Gox* a trait à la formation des militants de YAM. Ces formations cherchaient à les outiller pour qu'ils puissent ensuite opérer les Observatoires un peu partout au Sénégal, et interpeller leurs élus sur la gestion des affaires publiques.<sup>86</sup> Si cette ambition est clairement exprimée dans toutes présentations du projet, on trouve des informations sur le déroulement effectif d'une seule de ces formations (à Dakar).<sup>87</sup> On y aura abordé la question du processus de décentralisation au Sénégal, fait des présentations magistrales sur la situation économique du pays et la notion de bonne gouvernance, procédé à des ateliers portant sur la lecture et la compréhension de budgets nationaux, et formé les membres des Esprits aux compétences de leadership. Ces ateliers auront été faits par des cadres de l'ONG partenaire ainsi que des universitaires sénégalais.<sup>88</sup> Pour les autres localités où se déroula le projet, il n'y eut pas de

- 
- (14 juillet 2017) « News » *Le Y'enamarriste.org* [En ligne].  
[<http://web.archive.org/web/20170714150129/http://leyenamarriste.org:80/news/>] (Récupéré via Internet Archive le 21 avril 2020 ;
  - (13 septembre 2017) « News » *Le Y'enamarriste.org* [En ligne].  
[<http://web.archive.org/web/20170913183323/http://leyenamarriste.org:80/news/>] (Récupéré via Internet Archive le 21 avril 2020 ;

<sup>85</sup> Y'en a marre (21 juillet 2014) *Album photo : YEAM – Session d'info des Esprits sur l'institution parlementaire...* [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de :  
<https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupéré via Facepacer le 8 avril 2020)

<sup>86</sup> Y'EN A MARRE (17 octobre 2015). *Documentaire Dox Ak Sa Gox* ; Op. cit Y'EN A MARRE (19 septembre 2017) « Dox Ak sa Gox »

<sup>87</sup> Op. cit Y'EN A MARRE (17 octobre 2015). *Documentaire Dox Ak Sa Gox*

<sup>88</sup> *Ibid*

formation semblable, mais plutôt des rencontres d'informations et de sensibilisation par les leaders de YAM sur l'importance de la veille et de la participation citoyenne.

La troisième et dernière composante a trait aux rencontres organisées par YAM entre les citoyens et leurs autorités légales (députés ou maire) et traditionnelles (chefs religieux).<sup>89</sup> Appelées les « Jurys Populaires », ces rencontres devaient être instaurées deux fois par an, et avaient pour but de favoriser la prise en compte des priorités des citoyens par les élus, de permettre aux citoyens de les interpeller sur leurs actes, et plus globalement, de mettre en place un dialogue constructif entre élus et électeurs.<sup>90</sup> On souhaitait que ces rencontres soient une tribune où discuter des activités de la population, de leurs préoccupations et de l'action de leur député à l'Assemblée nationale. Dans les faits, on interpella les mairies dans ces rencontres surtout sur la question des services publics, demandant à ce que le niveau de sécurité ou la quantité d'éclairage en certains endroits soit rehaussée (et qu'au niveau auquel les populations étaient imposées, ces services se devaient d'être rehaussés) ou que des améliorations en infrastructures scolaires ou médicales soient faites. Enfin, les représentants furent également interpellés sur des promesses faites par le passé, que ce soit à propos de construction d'infrastructures ou de questions foncières.<sup>91</sup>

Dans les faits, ces trois composantes du projet s'échelonnèrent sur un peu plus d'un an pour la plupart des régions. Le tout débutait par une rencontre des leaders de YAM et

---

<sup>89</sup> *Ibid*

<sup>90</sup> FADALLAH, Sarah et. al « Au Sénégal, Y'en a marre préfère la rue à l'Assemblée » *France 24* [En-ligne] Publié le 23 janvier 2018 (Récupéré via Eureka.cc le 5 mars 2019) ; Y'EN A MARRE (9 octobre 2015) *Dox Ak Sa Gox*. [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> ;

- (24 février 2015). *Évènement YAM* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/QpDZCbSoxYg>] (Consulté le 22 mars 2020) ;

- (30 octobre 2015) *Démocratie participative*. [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupérés via Facepager le 8 avril 2020)

<sup>91</sup> Y'EN A MARRE (2 juillet 2015). *Temps forts « Wakh Ak Sa Maire » : Linguère et Malem Hodar* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/WpNwzWCRg4Q>] (Consulté le 22 mars 2020)

parfois de quelques Esprits de la région visitée avec les autorités politiques et religieuses, ainsi que par une conférence de sensibilisation des leaders de YAM sur la gouvernance démocratique et la participation citoyenne avec les citoyens. La population et les autorités ainsi avisées, on laissait un an à chacun pour surveiller l'évolution de l'actualité politique régionale et s'évaluer, puis on procédait au « Jury Populaire » où les citoyens étaient invités à poser leurs questions à leurs représentants.<sup>92</sup> Il ne semble donc pas que, comme annoncé, des rencontres bisannuelles aient été instaurées ou que les citoyens aient participé aux rencontres avec les autorités religieuses.

Enfin, le programme comprenait également d'autres activités plus spontanées mises en place par YAM que le mouvement inscrit sous le parapluie du programme *Dox Ak Sa Gox*, mais qui ne figurent pas dans le libellé du projet financé par Oxfam. Il s'agit de la *NTS TV*, une initiative cherchant à produire du contenu vidéo sur les bonnes pratiques à adopter au quotidien (sur des règles de civisme plus particulièrement) et à recueillir des témoignages vidéo de citoyens commentant la situation de leur localité.<sup>93</sup>

### *Wakh Ak Sa Député*

Le deuxième projet financé analysé, *Wakh Ak Sa Député* (Parler avec son député), se structure différemment. Si dans le premier YAM déroulait seul son projet financé par Oxfam, dans ce deuxième projet YAM agit comme sous-traitant pour une composante particulière d'un projet plus vaste financé par USAID et coordonné par l'ONG

---

<sup>92</sup> Ce déroulement en deux étapes fut complété pour les régions de Thiès, de Kédougou, de Diourbel, de Linguère, de Tambacounda et de Kaffrine. En d'autres endroits, seule la première étape fut complétée, c'est le cas de Kolda, Zinguichor, Touba, Louga, Kaolack, Boulel, Bargny, et Diamniadio. À l'inverse, certaines régions virent la tenue d'un Jury Populaire, mais sans rencontre préalable un an plus tôt, il s'agit des régions de Porokhane et de Dakar.

<sup>93</sup> Y'EN A MARRE (28 mai 2018). *NTS TV Annonce* [Vidéo en ligne]. [[https://youtu.be/g-rKuQ47S\\_o](https://youtu.be/g-rKuQ47S_o)] (Consulté le 3 avril 2020)

sénégalaise ONG3D appelé le PACE (Programme d'accompagnement parlementaire et d'engagement citoyen). Le projet est également élaboré en partenariat étroit avec l'Assemblée nationale du Sénégal, qui interviendra dans toutes les composantes du projet et est financé à la hauteur de 1 600 000 \$ US pour la totalité du projet (Ambassade des États-Unis au Sénégal 2014). Le PACE comprend deux principales composantes : une composante d'accompagnement parlementaire, destinée à renforcer les capacités des députés du Parlement sénégalais, et une composante d'engagement citoyen, destinée à informer et mobiliser les jeunes et les femmes afin de renforcer l'interaction entre eux et les Parlementaires.<sup>94</sup> Dans la première composante, on formera les députés en management, mais également en monitoring et surveillance de la stabilité des institutions, de la bonne gouvernance, des enjeux sécuritaires et de sécurité sociale.<sup>95,96</sup>

YAM intervient dans la deuxième composante d'engagement citoyen auprès des jeunes avec son projet *Wakh Ak Sa Député*. Le PACE tient à cette collaboration entre l'Assemblée nationale du Sénégal et la société civile puisqu'il juge que cette dernière, de par l'influence qu'elle peut avoir sur la gouvernance démocratique et la politique au Sénégal, pourrait être une ressource importante pour les Parlementaires.<sup>97</sup> Aussi, on juge

---

<sup>94</sup> ONG 3D, TARGET COMMUNICATIONS (6 octobre 2015). *Film de capitalisation du PACE (ONG 3D)*[Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/dBiMNhGH04E>] (Consulté le 28 mars 2020).

<sup>95</sup> On juge que ces formations sont nécessaires pour que les députés puissent bien faire leur travail, puisque toutes ces compétences, qui vont au-delà de l'activisme politique pour lequel on les reconnaît déjà, sont demandées d'un député de nos jours. Dans les faits, on constate une faible participation des députés aux formations. À un atelier en particulier sur la stabilité des institutions et la bonne gouvernance, seulement dix des vingt-cinq députés invités auraient effectivement participé (PressAfrik 2014).

<sup>96</sup> AGORA – Portail du développement parlementaire (27 mars 2014) « Programme d'accompagnement parlementaire au Sénégal » [En-ligne]. [<https://agora-parl.org/node/13029>] (Consulté le 25 mars 2020) ; PRESSAFRIK (14 juin 2014) « Gouvernance démocratique et stabilité des institutions : les parlementaires se perfectionnent » *PressAfrik* [En-ligne]. [[https://www.pressafrik.com/Gouvernance-democratique-et-Stabilite-des-institutions-les-parlementaires-se-perfectionnent\\_a123467.html](https://www.pressafrik.com/Gouvernance-democratique-et-Stabilite-des-institutions-les-parlementaires-se-perfectionnent_a123467.html)] (Consulté le 25 mars 2020)

<sup>97</sup> Op. cit AGORA – Portail du développement parlementaire (27 mars 2014) « Programme d'accompagnement parlementaire au Sénégal »)

que la société civile en général a une mauvaise perception des parlementaires. Le PACE cherche donc à corriger ces perceptions pour faciliter la collaboration.

Enfin, le PACE met en place la composante d'engagement citoyen à son projet puisqu'on aura fait le diagnostic que quelque chose est brisé dans la relation de dialogue et de partage existant par le passé entre citoyens et parlementaires. On créera des rencontres entre la population et les Parlementaires et à former les leaders de la société civile pour qu'ils puissent mieux comprendre le rôle des Parlementaires et améliorer la perception qu'ils se font d'eux. Pour YAM, c'est une opportunité pour les citoyens de mieux comprendre le rôle des députés pour pouvoir mieux les interpellier sur leur travail, et sur l'élaboration des politiques publiques. Au volet formation, on tiendra une formation de deux jours portant sur l'institution parlementaire auprès des leaders et des Esprits de YAM en juillet 2014 à Dakar en présence de deux députés de l'Assemblée nationale, Thierno Bocoum (député élu avec la coalition présidentielle de Macky Sall *Benno bokk Yakaar*, dont le parti *Rewmi* s'était depuis rangé dans l'opposition) et Cheikh Omar Sy (député de l'opposition, parti *Bes du Ñakk*) (Assemblée nationale du Sénégal 2012 ; Leral.net 2013). Pour ce qui est des rencontres, les informations disponibles sur celles instituées par YAM nous indiquent que ces événements rassemblaient les députés d'une même région dans un chef-lieu. Ces rencontres se tinrent à Linguère, à Kaffrine, à Guédiawaye, à Thiès, et à Dakar. Ainsi, si tout comme dans le cas des débats organisés dans le cadre de *Dox Ak Sa Gox* YAM prit soin de rencontrer préalablement les représentants politiques et religieux avant la tenue de ces débats, cela se fit la même journée que le débat pour *Wakh Ak Sa Député*. Ainsi, les leaders de YAM rencontraient les députés visés et les représentations religieuses de la région dans la journée, et le grand débat où les citoyens étaient invités se

déroulait l'après-midi ou le soir même. Dans les discussions qui s'y seront déroulées, les citoyens feront des demandes liées à la relation entre les citoyens et leurs représentants : on demanda, par exemple, qu'une plus grande collaboration soit faite entre les différents paliers de gouvernements (législatif et municipal), ou encore que l'on souhaite que les populations soient consultées avant de voter des lois, et que c'est là le rôle de représentant du député.<sup>98</sup>

On aura ainsi passé en revue le programme d'action (et la philosophie d'action le guidant) ayant animé YAM depuis l'élection de Macky Sall. On aura relevé que celui-ci reste profondément endogène et souhaite demeurer près des réalités socioculturelles des Sénégalais. Ce changement souhaité pour le Sénégal ne reste pas confiné à la dénonciation de mauvaises pratiques par l'élite politique : au contraire, l'implication et l'action concrète du citoyen sénégalais sont au cœur du projet de développement et du projet politique de YAM. Cette implication passe par une plus grande participation aux initiatives de développement et un investissement plus grand dans l'action de veille citoyenne, mais aussi, par un changement de soi-même. Le NTS s'implique politiquement, il est une sentinelle de la démocratie, mais il est également un citoyen exemplaire qui rompt avec certains comportements (traditionnels ou importés) jugés non civiques. Le mouvement YAM lui-même participe à ces efforts de transformation par la mise en place de projets de participation citoyenne et d'observation de la démocratie. Il nous faut maintenant analyser ce que ce programme et cette philosophie d'action, et ces projets de participation citoyenne révèlent à la fois des rapports entre YAM et l'État sénégalais, et de l'évolution du mouvement.

---

<sup>98</sup> Op. cit ONG 3D, TARGET COMMUNICATIONS 2015

## **Chapitre 5 : Conflictualité, inclusion et enjeux de pérennité et de légitimité**

Ce chapitre se propose d'analyser l'évolution du projet politique du mouvement depuis la deuxième alternance démocratique du pays. En cela, il cherche à répondre aux questions de recherche posées en début de thèse, à savoir : comment le rapport conflictuel qu'entretenait YAM à l'égard de l'État sénégalais lors de sa mobilisation de 2011 et 2012 s'est transformé ? Comment cette transformation se manifeste-t-elle dans les actions du mouvement ? Et, quels objectifs ont animé une telle transformation ? À partir des données colligées pendant cette recherche, on fera l'hypothèse que le rapport politique qu'entretient YAM à l'égard de l'État sénégalais demeure conflictuel, mais qu'il s'exprime différemment au niveau de son répertoire d'action. Celui-ci est résolument moins oppositionnel qu'il ne l'a été entre 2011 et 2012, mais propose tout de même une reformulation du contrat social sénégalais. Afin d'étayer cette hypothèse, ce chapitre est divisé en trois parties, chacune visant à apporter un élément de réponse : la première partie cherchera à montrer qu'à travers sa vision du politique, qui mêle aspects néo-traditionnels et emprunts étrangers, YAM remet en question certains aspects centraux de ce contrat. Cela se fait en posant entre autres la question du consensus dans la démocratie sénégalaise et en proposant un nouvel idéal civique et l'institutionnalisation du rôle de toutes les autorités politiques. La deuxième partie démontrera quant à elle qu'à travers ses activités de participation citoyenne, YAM propose une reformulation du contrat social par une volonté d'inclusion de tous dans le débat politique. La troisième partie montrera, enfin, que ce rapport conflictuel, s'il est désiré et projeté, est limité dans les faits par des obstacles structurels. La nécessité pour le mouvement de se financer pour se pérenniser, mais aussi l'existence d'un esprit de méfiance particulier à l'égard des financements extérieurs chez

les acteurs militants sénégalais, vient effectivement limiter ce que le mouvement parvient concrètement à réaliser. Cette nuance nous permettra d'élaborer sur les motivations et objectifs, finalement un peu contraints, qui auront poussé YAM à une telle transformation dans sa relation conflictuelle avec l'État sénégalais.

### **5.1 Vision du politique : extraversion et intraversion pour un nouvel idéal politique**

Cette première partie présentera l'une des manifestations de la transformation du rapport conflictuel de YAM vis-à-vis de l'État sénégalais. On montrera comment, à travers sa vision du politique, YAM propose une reformulation du contrat social sénégalais critique de la conduite de la politique au Sénégal. Ils y arrivent en discutant de la place du consensus en démocratie, en proposant un nouvel idéal civique, et en souhaitant l'institutionnalisation du rôle politique des marabouts. Comme mentionné au chapitre précédent, dans le projet politique de YAM, plusieurs revendications promeuvent l'amélioration de la conduite de la politique au Sénégal. Celles-ci s'éloignent peu des traditionnelles demandes en matière de gouvernance démocratique : fin de la corruption, nominations au mérite, indépendance du pouvoir juridique, garantie des droits et libertés de chacun, encore plus particulièrement en ce qui a trait au droit de vote de chaque citoyen. D'autres aspects sortent davantage de l'ordinaire : les questions de dialogue et de consensus, par exemple, ou encore la place des élites religieuses dans l'ordre politique. On a ainsi déjà relevé une certaine confusion entre ce que YAM désire conserver des acquis de la démocratie libérale et ce qu'il veut mettre de l'avant en matière de traditions politiques. Au niveau des comportements à promouvoir, aussi, on a relevé une certaine tension entre les comportements idéaux à mettre de l'avant — ce qui est NTS — et les comportements, notamment considérés comme typiquement sénégalais, à mettre de côté — les sénégalaiseries. Nous verrons comment les apports

théoriques de l'approche néo-traditionnelle et de l'étude de Schaffer (1998) sur les différentes conceptions de la démocratie dans la société sénégalaise nous aideront à résoudre ces tensions présentes dans l'idéal démocratique et civique prôné par YAM, ainsi que dans la question du rôle politique des marabouts. Enfin, nous verrons également comment de ces tensions se dessine une reformulation du contrat social sénégalais par YAM.

*Idéal démocratique : La question du consensus*

Considérant cette tension entre tradition et modernité dans l'idéal démocratique promu par YAM, celui-ci prend résolument un angle néo-traditionnel. Les penseurs néo-traditionnels jugent indésirable la conception libérale de la démocratie, puisqu'ils considèrent que celle-ci demeurera élitiste tant qu'elle ne sera pas enracinée dans la culture populaire et l'héritage démocratique propre d'un peuple. Dans le cas de l'Afrique, cette approche considère l'héritage culturel africain riche « en termes de valeurs démocratiques et d'institutions permettant la participation de tous et la délibération collective. », ce qui entrerait en conflit avec la démocratie représentative, où tous ne participent pas à la délibération (Boele Van Hensbroek 2011, 657). Plus simplement, les néo-traditionalistes considèrent que d'autres formes plus historiques de démocratie sont plus démocratiques que la démocratie libérale. Selon Van Hensbroek, au cœur de cette pensée se situe l'opposition entre une démocratie libérale agonistique, et une conception particulière de démocratie africaine communautaire

visant le consensus<sup>99</sup> — appelée souvent la « démocratie de la palabre » (Boele Van Hensbroek 2011, 657), notamment par Senghor lui-même.<sup>100</sup> (Markovitz 1969, 195)

Wiredu (1996) précise toutefois que cette recherche de consensus n'est pas simplement la recherche d'un compromis. En se basant sur le portrait du système politique consensuel des Ashanti du Ghana, le philosophe montre que ce système était basé sur l'idée que tous les membres d'une même société posséderont les mêmes intérêts, simplement, la perception de ceux-ci peut varier. Pour les Ashanti, la poursuite du dialogue permettait de réaliser l'existence de ces intérêts communs, et non pas de parvenir à faire concéder quelque chose à son opposant (Wiredu 1996, 185). Dans ce système, qui demeurerait organisé sur un modèle représentatif, on considérerait que l'atteinte d'un accord par la majorité brimerait justement le droit à la représentation de tous. Il valait ainsi mieux opter pour une méthode consensuelle, car « If the system in use is such as to cause some groups to periodically be in substantively unrepresented minorities, then seasonal disaffection becomes institutionalized. » (p.186) Cette question du consensus en démocratie peut sembler problématique, alors même que la démocratie est fondée sur l'existence de conflits entre différents groupes d'une même société (Mouffe 2016). Mouffe voit en ce sens la poursuite du consensus, le déni du conflit et du politique, comme antidémocratique. Le consensus, en ce sens, ne ferait qu'invisibiliser les dissensions existantes. Wiredu,

---

<sup>99</sup> On insiste ici sur une conception particulière parmi tant d'autres puisque ce ne sont pas toutes les sociétés africaines précoloniales qui aient été basées sur ce système politique consensuel (Bidima 1997)

<sup>100</sup> Senghor ne fut toutefois pas un pratiquant idéal de cette démocratie de la palabre, comme l'illustre la crise politique de 1962 qui déchira le parti politique de Senghor entre d'un côté les partisans du premier ministre Mamadou Dia, et de l'autre ceux de Senghor. Cette crise mena à l'exclusion du gouvernement et à l'emprisonnement de Mamadou Dia, l'un de ses plus proches conseillers, et ceux qui le supportèrent, dont le héros de la grève des cheminots du Dakar-Niger entre 1947 et 1948, Ibrahima Sarr, sous prétexte de complot et d'atteinte à la sûreté de l'État. Ainsi confronté à des divergences idéologiques au sein de son parti, Senghor n'opta résolument pas pour la concertation et la convergence des intérêts dans la gestion de cette crise à la tête du Sénégal nouvellement indépendant. (Guèye 2011)

toutefois, voit dans ce système un consensus sur la gouvernance, et un système érigé pour promouvoir la participation au pouvoir, plutôt qu'un consentement à être gouverné et un système destiné à l'appropriation de celui-ci, comme la démocratie libérale, qu'il préfère appeler démocratie majoritaire.<sup>101</sup>

YAM propose ce genre de démocratie en demandant la recherche du consensus en ce qui a trait à des questions importantes pouvant faire progresser le pays et préserver sa stabilité. Un exemple concret de ce genre de revendication se produisit en 2018. Le gouvernement de Macky Sall proposa alors une réforme du code électoral visant à rationaliser le nombre de partis politiques en émettant certaines conditions additionnelles pour se présenter comme parti politique lors d'une élection présidentielle. YAM s'opposa à l'époque largement à la réforme proposée, non pas parce qu'ils n'étaient pas d'accord sur le contenu de la réforme, qui somme toute allait dans le sens d'une gouvernance démocratique rationalisée, mais bien parce que le mouvement considérait qu'une décision d'une aussi grande ampleur et aux conséquences importantes sur la conduite électorale nécessitait une plus large concertation avec les partis de l'opposition, et que cette décision, en somme, devrait se faire par consensus.<sup>102</sup> Son projet politique se situe ainsi dans ces critiques de la démocratie libérale. Le fatalisme des Sénégalais, dont la critique se trouve au cœur de la philosophie d'action de YAM, peut ainsi être relié aux problèmes de désaffectation que souligne Wiredu à l'intérieur des systèmes représentatifs majoritaires. Dans ces démocraties libérales, tout comme dans la démocratie sénégalaise actuelle,

---

<sup>101</sup> Il ne faut pas lire dans cette présentation du système consensuel, Wiredu le précise, le portrait de systèmes politiques précoloniaux utopiques exempts de toute violence. Les guerres et les conflits y existaient, et le consensus n'était pas, bien entendu, toujours atteint. (Wiredu 1996, 182)

<sup>102</sup> Op. cit Y'EN A MARRE (17 avril 2018) *Conférence de presse de Y'en a marre – Appel à la mobilisation*

caractérisée par une perte de crédibilité d'une bonne partie des acteurs politiques, les citoyens ne sentent pas que leurs élus les représentent à juste titre. Ce sentiment persiste non pas simplement parce qu'il y aurait une forme de tyrannie de la majorité (comme ce qui pourrait être le cas dans les démocraties libérales occidentales), mais parce que les différentes voix oppositionnelles ne peuvent finalement plus s'exprimer dû aux problèmes de transhumance politique et de personnalisation du pouvoir qui persistent, malgré l'ouverture démocratique progressive de l'État sénégalais depuis 1981. YAM cherche à résoudre ce manque de conflictualité dans le débat d'idées et les lacunes en termes de représentation en mettant de l'avant une démocratie électorale et représentative, où un multipartisme réel s'exprimerait, mais aussi une démocratie qui saurait également être consensuelle où une réelle opposition serait incluse dans le débat. Pour reprendre les termes de Wiredu, on pourrait dire en ce sens que la démocratie sénégalaise actuelle n'est pas érigée pour promouvoir la participation de tous à la gouvernance, mais destinée à son appropriation exclusive, comme le démontrent les phénomènes de transhumance politique décrits plus tôt. Une démocratie consensuelle, plutôt que d'invisibiliser les dissensions, ce qui serait contraire aux fondements de la démocratie, encouragerait plutôt les voix oppositionnelles à se manifester.<sup>103</sup> On pourrait ainsi espérer l'émergence, peut-être, de réels programmes politiques au sein des partis politiques, et non pas uniquement des « office-seeking agenda ».

---

<sup>103</sup> Le régime de parti-unique ne peut ainsi pas non plus être considéré comme un système politique où différentes voix oppositionnelles s'exprimeraient à l'intérieur d'une même organisation malgré l'absence de multipartisme, car le parti unique cherche justement à faire taire ces voix oppositionnelles en monopolisant l'espace politique. Le système de parti unique est alors érigé ni pour l'appropriation du pouvoir, ni pour promouvoir la participation à celui-ci. (Wiredu 1996, 187)

On peut ainsi situer le projet politique de YAM dans le courant néo-traditionaliste de la démocratie en Afrique. Concurrément, divers auteurs situent justement la résurgence de ce discours (autrefois justement porté par les Pères des Indépendances pour justifier le système de parti unique) (Wiredu 1996 ; Boele Van Hensbroek 2011) dans la déception des populations africaines au lendemain des transitions démocratiques avortées des années quatre-vingt-dix, temporalité dans laquelle se situe justement YAM (Bayart 2009 ; Dufy et Thiriot 2013). On verra de plus que le discours consensuel et la critique des élites politiques sénégalaises par YAM se situent fortement dans l’imaginaire politique propre au Sénégal.

*Idéal civique : Comportement NTS et Sénégalaiseries*

Dans son analyse conceptuelle et linguistique de la démocratie au Sénégal au cours des années quatre-vingt-dix, Schaffer (1998) en vient à la conclusion que diverses conceptions de la démocratie coexistent au sein de la société sénégalaise. Les Sénégalais, tout dépendamment de leur situation, notamment linguistique (francophones ou wolofones) et scolaire, se rapprocheront ou s’éloigneront de la conception proprement libérale et occidentale de la démocratie (Schaffer 1998, 35-6). Ainsi, il pose que les Sénégalais non urbains, wolofones et moins longtemps scolarisés auront été exposés à des messages transmis par des élites politiques qui soient différent de ceux auxquels auraient été exposés leurs concitoyens francophones ou plus longtemps scolarisés. Ces messages auxquels auraient été exposés les premiers auraient associé concepts et métaphores traditionnels au nouveau contexte politique démocratique depuis l’Indépendance. De l’exposition à ces messages ressort une conception hybride de la démocratie chez cette partie de la population, que Schaffer nomme *demokaraasi* en opposition au nom français de

démocratie (Schaffer 1998, 52). Le discours consensuel et la critique des élites politiques convoyés par YAM fait écho à ce concept de *demokaraasi*, et se situe ainsi résolument dans l'imaginaire politique proprement sénégalais.

Les témoignages recueillis par Schaffer au cours de son étude l'amènent à constituer la *demokaraasi* autour de trois concepts clés : celui de consensus, de solidarité, et d'équité de traitement (« evenhandedness ») (p.54-7). La *demokaraasi* est perçue alors par une large partie des Sénégalais comme l'atteinte d'un consensus. La conduite de la chose politique au Sénégal présente toutefois différentes sortes de consensus, selon que le consensus est atteint sans qu'aucun antagonisme ne persiste (« Déggo ») (p.58), ou à l'inverse l'établissement d'un consensus qui ne soit qu'apparent et que des divergences persistent (« Maslaa ») (p.59), ou plus loin encore, que l'on concède sa position « for the sake of conforming » (« Ánd ») (p.59). Ainsi, il en ressort selon Schaffer qu'en *demokaraasi*, il est plus important d'arriver à un accord tout court que d'arriver à un bon accord (p.59). Ensuite, les questions de la solidarité en *demokaraasi* et d'équité de traitement sont complémentaires. Selon les témoignages recueillis, on voit dans la *demokaraasi* la même dépendance mutuelle existant au sein d'une communauté villageoise : lorsque quelqu'un est dans le besoin, on l'aide (p.60-1). Pour ce qui est de l'équité de traitement, cela fait référence à une équité dans la redistribution des richesses et de la gestion des litiges entre les citoyens (« yemale ») (p.63).<sup>104</sup> Pour Schaffer, ces deux concepts de solidarité et d'équité de traitement mis ensemble font finalement ressortir l'idée de la *demokaraasi* comme une démocratisation des relations clientélistes : une

---

<sup>104</sup> Ce qui n'exclut pas la question de hiérarchie, propre au contrat social sénégalais et à la structure historique des sociétés sénégalaises qui ont toujours été pour la plupart, cela a été dit, très hiérarchisées (Schaffer 1998, 61).

dépendance mutuelle existe entre l'électeur et l'élu, et le premier s'attend à être équitablement traité, non pas dans sa capacité à décider du sort de ceux qui luttent pour accéder aux positions de pouvoir, comme le voudrait la définition canonique de la démocratie libérale, mais dans la redistribution des richesses que contrôlent l'élu. En ce sens, les élections en *demokaraasi* se présentent comme une occasion de renouveler le consensus au sein d'une communauté autour du choix de la personne à élire, et cette personne sera ensuite tenue de traiter équitablement ceux qui l'auront élu.<sup>105</sup>

Schaffer contextualise ces significations accordées à la *demokaraasi* au Sénégal à la situation d'incertitude et de précarité économique dans laquelle ces populations vivent. L'élection devient alors un calcul stratégique d'aide mutuelle, une occasion parmi tant d'autres de renouveler des liens de solidarité à l'intérieur d'une communauté, mais aussi d'accéder à des biens matériels (p.75). Lorsque les élus, les autorités politiques, tirent avantage de cette dépendance mutuelle pour tromper, tricher, ou ne pas redistribuer équitablement, on parlera alors de *politig*. Il y a ainsi distinction entre *demokaraasi*, une forme d'aide mutuelle qui promeut la sécurité collective, et *politig*, qui entache cette mutualité et menace la sécurité collective (p.79).

On peut situer dans la philosophie d'action citoyenne et le projet politique de YAM cette distinction entre *demokaraasi*, ce qui est fait pour le bien commun, et *politig*, ce qui le menace. Au niveau de la philosophie d'action citoyenne, les comportements à mettre en place ou à oublier sont triés et sélectionnés selon ce qui contribuera ou non au bien

---

<sup>105</sup> On voit ainsi comment est-ce que cette conception de la solidarité, du consensus et de l'équité de traitement peut se transposer dans la réalité confrérique quant à la question du *ndigël*. On peut y comprendre, par exemple, qu'en 2000 les fidèles puis les marabouts auront considéré que leur élu n'aura finalement pas traité ses subordonnés de manière équitable, et ceux-ci auront donc décidé de changer de « patron ». Cette liberté de choisir son patron, suivant Schaffer, c'est la *demokaraasi*.

commun. Les *sénégalaiseries* font ainsi partie de la deuxième catégorie, et travailler plus vite et plus fort puisque « Time is money » fait partie de la première. Cette désapprobation de certains comportements jugés typiques des Sénégalais peut sembler en contradiction avec le projet politique et social endogène du mouvement lorsque YAM la compare à des habitudes plus occidentales qu'il tend à valoriser.<sup>106</sup> Ils n'hésitent pas à emprunter des comportements extérieurs, et de les valoriser, même s'ils sont européens ou américains, au détriment de comportements jugés plus typiques s'ils sont jugés inciviques. Cela ne les empêche pas de se sentir africains et de promulguer un projet de société endogène. C'est en ce sens que les leaders de YAM parlent quelques fois d'eux-mêmes et de leurs militants comme de « postcoloniaux décomplexés »<sup>107</sup> :

Nous, qui n'avons connu ni l'esclavage ni la colonisation, nous voyons le monde d'égal à égal. Nous traitons avec qui nous voulons en restant nous-mêmes. (...) Nous venons après la génération des « postcoloniaux » qui dirige l'Afrique depuis les Indépendances. Cette génération pense que l'Africain n'est pas capable de se développer. Elle estime qu'il faut parler et s'habiller comme un Français pour pouvoir prétendre diriger un pays. Cette génération qui ne se définit que par rapport à la culture de l'ancien colonisateur ne peut pas mener un combat de rupture.<sup>108</sup>

---

<sup>106</sup> Une image frappante de ce malaise dans l'emprunt étranger et occidental au niveau des valeurs ou du comportement au sein de YAM a pu être observée dans un débat organisé en 2014 entre Fou Malade, leader de YAM, et Kémi Séba, activiste panafricain. Lorsque questionné sur l'origine des financements de YAM, la discussion s'envenima et évolua rapidement vers des critiques vestimentaires de chacun des activistes, alors que Kémi Séba reprocha à Fou Malade de porter une veste en jeans à l'américaine et de trop écouter « CNN », et que ce dernier lui répliqua, qu'en gros, il n'y avait pas de mal à porter une veste en jeans plus qu'à porter un boubou symbolique de la « colonisation arabe » et de recevoir des financements iraniens. (Source : Le débat est rapporté ici : SeneNews (2 février 2014) « Le Grand Rendez-vous : Clash extrêmement violent entre Fou Malade et Kémi Séba » *SeneNews* [En-ligne] [https://www.seneneews.com/actualites/societe/video-le-grand-rendez-vousclash-extremement-violent-entre-fou-malade-et-kemi-seba\\_73988.html](https://www.seneneews.com/actualites/societe/video-le-grand-rendez-vousclash-extremement-violent-entre-fou-malade-et-kemi-seba_73988.html) (Consulté le 14 décembre 2019) ; la vidéo d'origine ayant été supprimée, la seule toujours disponible est disponible ici : AvecMackySall (7 septembre 2017) *Débat entre Kémi Séba et Fou Malade* [Facebook de AvecMackySall] <https://www.facebook.com/avecmackysallofficelle/videos/1477601409213485/> (Consulté le 14 décembre 2019)

<sup>107</sup> *Op. cit* En sol majeur (2017)

<sup>108</sup> *Op. cit* Halifa-Légrand (2015) Cet énoncé de Fadel Barro prenait place alors que celui-ci tentait de faire une démarcation entre les mobilisations pour la démocratie de la jeunesse de générations précédentes (on peut penser aux mobilisations pour l'Indépendance du Sénégal, ou encore celle des années 90). Une démarcation semble être sous-entendue entre les revendications pro-démocratie d'alors, qui auraient simplement visé, en quelque sorte, à se calquer sur la manière occidentale de gouverner et de vivre en

Ces postcoloniaux décomplexés font donc un habile mélange de processus d'extraversion et d'introversión (Havard 2009) en définissant un idéal civique qui empruntent au registre européen et occidental sans dénigrer un registre traditionnel. Ainsi, YAM ne mesure pas non plus la qualité civique des Sénégalais à leur rapprochement aux comportements occidentaux. Nous verrons comment cette équation joue également dans la place réservée aux élites religieuses dans l'ordre politique sénégalais pour YAM.

### *Les marabouts dans l'ordre politique sénégalais*

On a vu au chapitre précédent que YAM souhaitait l'institutionnalisation du rôle des marabouts au Sénégal. Cette volonté d'institutionnaliser les fonctions politiques d'un chef religieux peut sembler contradictoire avec l'idéal démocratique, mais les concepts de *politig* et de *demokaraasi* nous permettent de nuancer cette idée première. Considérant le rôle historique qu'ont joué (et continuent de jouer) les marabouts dans la préservation de la sécurité collective, mais considérant également les tricheries et les tromperies (le *politig*) dans lesquelles certains marabouts versent depuis, on peut interpréter l'institutionnalisation de leur rôle comme une façon d'assurer que ces figures agissent pour le bien-être collectif (*demokaraasi*), alors que de leur position actuelle, elles versent plutôt dans le *politig*. C'est ce que suggère Fadel Barro quand il explique :

« Comment arriver à ce que ces marabouts-là donnent des consignes pour que les disciples, au lieu d'aller suivre un leader politique, mais qu'il aille nettoyer la rue ? (...) Ce sont des *ndigël* utiles. (...) Les citoyens sont un peu détraqués parce qu'ils ne savent pas qui suivre en fait dans la République. Vous voyez quelqu'un, il n'a aucun respect pour ce que dit la loi, le règlement, mais il a un profond respect pour ce que dit la tradition. Je pense qu'il faut le réconcilier, et ça on ne peut pas le faire si des politiciens n'utilisent les marabouts que pendant les élections et juste pour

---

démocratie, et le projet original et ancré dans les valeurs et traditions africaines et sénégalaises que propose YAM.

leur soutirer des consignes de vote, et non pas les faire participer dans la construction de la République. »<sup>109</sup>

On peut ainsi comprendre le projet politique et la philosophie d'action citoyenne de YAM non seulement comme une reformulation, en mêlant aspects néo-traditionnels et comportements qu'ils désignent comme plus occidentaux, mais peut-être même un rappel envoyé aux figures d'autorité légales et traditionnelles de ce que constitue le contrat social sénégalais. Ils considèrent que l'habileté politique de Senghor, basée sur la réconciliation des différentes voix pour le bien commun et l'unification du pays, et les réformes démocratiques passées, basées sur les canons de la démocratie libérale, auront finalement abouti au *politig*, à la duperie des autorités pour l'accumulation individuelle. YAM dénonce et s'indigne, et propose d'autres voies et le rétablissement du contrat d'origine pour parvenir à la *demokaraasi*. Aussi, on peut comprendre par exemple la question de la gestion des ressources naturelles à la lumière du concept de *yemale* (délivrance de services publics) : il n'est pas question qu'une autorité s'accapare celles-ci, car on attend d'elle qu'elle redistribue les richesses équitablement. Lorsque YAM postule que la délivrance des services publics ne devrait pas être considérée comme une question politique, mais comme une question citoyenne, on peut encore une fois penser à l'équité dans le traitement : tous doivent recevoir le même traitement en eau, en électricité de la part de leurs élus, il ne doit pas y avoir de débat à ce sujet. En ce sens, les débats partisans, la partisanerie à laquelle YAM considère qu'il faut faire obstacle se rapporte au *politig* : lorsque des questions de *yemale* s'embourbent dans la partisanerie, celles-ci font obstacle au bien commun et à la sécurité collective, c'est le *politig* et non plus la *demokaraasi*. Dans

---

<sup>109</sup> *Op. cit* En sol majeur (2017)

ce genre de situation, c'est le consensus, selon YAM, qui devrait primer. On observe ici un écho de notre réflexion néo-traditionaliste émise plus haut : face à la situation de la démocratie sénégalaise (corrompue, hyper présidentialiste, clientéliste), et aux canons de la démocratie libérale, YAM propose des alternatives néo-traditionalistes.

Un dernier élément d'analyse doit être abordé sur la question électorale. Il nous faut montrer où se situe le projet politique de YAM entre les deux notions de consensus qui ont été présentées ici, et qui peuvent sembler contradictoires. Il s'agit du consensus comme envisagé par les néo-traditionalismes, où le consensus est, finalement, promoteur de la participation politique et de l'expression des idées divergentes, et du consensus au sein du concept de *demokaraasi* comme opportunité de renouveler un accord commun autour d'une autorité à élire. La principale contradiction tient au fait que dans une démocratie pluraliste, le consensus envisagé par les néo-traditionalistes se produit *après* avoir décidé qui seront ceux qui participeront à ce dialogue devant mener au consensus (après une élection). Dans la *demokaraasi* de Schaffer, le consensus peut prendre place *pendant* ce processus décisionnel, le consensus électoral se fait au sein même de la communauté avant même l'élection : c'est là que YAM ne suit pas dans la *demokaraasi*. Pour YAM, il est primordial qu'à l'élection toutes les voix s'expriment individuellement afin d'assurer une représentation pleine et complète au sein du dialogue politique devant mener au consensus : c'est pourquoi ils insistent tant sur l'importance de se prémunir de son droit de vote. De ne plus voir, donc, celui-ci comme une monnaie d'échange au sein d'un échange économique entre clients et patrons, mais comme l'expression fondamentale de sa préférence politique individuelle. YAM désire également, dans sa philosophie d'action citoyenne, que l'expression des voix citoyennes se poursuive au-delà des élections. C'est là qu'intervient

les activités de participation citoyenne, et le deuxième aspect conflictuel qu'entretient YAM avec l'État sénégalais.

## **5.2 Conflictualité et inclusion dans les activités de participation citoyenne**

Dans son rapport au politique depuis 2012 YAM conserve résolument la volonté d'élargir le débat politique à toute une panoplie d'acteurs qui en sont normalement exclus, notamment les « cadets sociaux » (principalement les femmes et jeunes). Ces « cadets sociaux » sont, au niveau discursif, des « locuteurs non autorisés de la scène politique » (Peñafiel 2012, 70). Cette section montre donc comment YAM cherche à renforcer les capacités de ces acteurs subordonnés à participer au débat politique à travers ses activités participatives et ses actions protestataires, et ainsi à faire « surgir » ces locuteurs non autorisés dans le débat politique. Ainsi, si en 2012 YAM cherchait à inclure ces cadets sociaux au débat politique principalement par l'organisation de manifestations, on verra comment ces processus d'inclusion ont évolué pour faire coexister des espaces moins oppositionnels et non contestataires.

### *Dox Ak Sa Gox et Wakh Ak Sa Député : Renforcer les « political capabilities »*

Les programmes de participation citoyenne de *Dox Ak sa Gox* et *Wakh Ak sa Député* s'inscrivent dans une vague de projets participatifs dans le monde du développement international, dont la dernière variante la plus répandue trouve son origine dans les années quatre-vingt-dix (Hickey et Mohan 2004). Celle-ci s'inspire des programmes pionniers de budgets participatifs initiés au Brésil en 1989 au lendemain de la restauration démocratique. L'« approche participative » est maintenant relayée par une multitude d'ONGs à travers le monde, par certains gouvernements locaux au Nord comme au Sud, et par les plus grandes agences de développement international, dont la Banque Mondiale

(Pateman 2012).<sup>110</sup> Cette approche est perçue comme idéale dans la lutte contre la pauvreté des populations des pays en développement (PED), car elle cherche à mettre les bénéficiaires au centre de la prise de décision concernant les actions de développement à entreprendre dans leur communauté. Cela renforcerait ainsi leurs capacités, au sens que l'entend Amartya Sen (Sen 2001).

Sen conçoit la pauvreté en termes de capacités, car il considère plus important encore la capacité qu'aura un individu à transformer ou à convertir des biens de base de manière à poursuivre ses objectifs personnels. Ainsi, un homme souffrant de famine ou un homme politique reconnu pratiquant le jeûne intermittent auront, dans l'absolu, la même quantité de nourriture. Le deuxième, toutefois, aura fait le choix de jeûner (car cela lui apparaît personnellement comme bien, comme un idéal à atteindre), là où le premier s'est vu imposer cette situation. Pour Sen, donc, la pauvreté se mesure également selon qu'un individu possède ces capacités à faire des choix et ainsi à peser les opportunités se présentant à lui. Pour ce qui est des capacités politiques, on peut donc proposer qu'elles se présentent comme la capacité d'un individu à comprendre, faire des choix, et s'exprimer sur la situation de son environnement politique. Malgré les diverses critiques faites à l'égard de cette approche participative, on postulera que YAM, à travers les programmes *Dox Ak sa Gox* et *Wakh Ak sa Député*, a cette volonté d'intégrer des acteurs politiques subordonnés au débat politique et de lui donner les outils nécessaires pour y parvenir.

Un détour par la littérature sur les programmes à approche participative nous permettra d'analyser les activités mises en place par le mouvement, notamment les activités

---

<sup>110</sup> La Banque Mondiale publiait d'ailleurs en 1996 un *Participation Sourcebook*, un guide varié destiné à être consulté rapidement par des « busy persons » pour l'élaboration de programmes participatifs de tous genres (World Bank 1996).

de *Dox Ak Sa Gox* et *Wakh Ak Sa Député*, dont l'objectif est de renforcer les capacités politiques (*political capabilities*) des participants. En nous appuyant principalement sur Crocker (2007) et Williams (2004), nous pourrions évaluer l'intensité (ou le « mode ») et la portée de la participation que ces activités cherchent à générer. Crocker (2007, 432-433) propose une échelle mesurant la profondeur des « modes de participation », le premier niveau étant le moins participatif. En se fiant à cette échelle, on situe les activités de YAM au troisième niveau, soit, un niveau participatif relativement faible de « participation consultative » (Crocker 2007, 433). Ces activités dites de participation consultative mettent en scène des non-élites qui expriment leurs opinions ou donnent de l'information à leurs élites politiques (dans notre cas, aussi religieuses), mais sans délibérer entre eux et sans prendre de décision ferme. Les élites politiques peuvent quant à elles écouter les citoyens exprimer leurs doléances, mais aucun mécanisme ne les contraint à le faire ou à donner suite à ces demandes. C'est pourquoi Crocker leur attribue un niveau de participation « faible ». Toutes ces caractéristiques reflètent le déroulement de *Dox Ak Sa Gox* et de *Wakh Ak Sa Député*. Ainsi, si le niveau de participation avait pu être plus concret, il demeure que la démarche participative proposée par YAM cherche à renforcer les aptitudes politiques (« *political capabilities* ») des participants. Whitehead et Gray-Molina définissent ces aptitudes comme les « *institutional and organizational resources as well as collective ideas available for effective political action* » (Whitehead et Gray Molina 1999, 6, cité dans Williams 2004, 95).

Dans la foulée des critiques reprochant aux approches participatives leur caractère « tyrannisant » (Cooke et Kothari 2001) ou « dépolitisant » (Ferguson 1994), Williams (2004) chercha à élaborer un cadre pour évaluer l'approfondissement de ces capacités

politiques à l'intérieur de ces programmes. Persuadé que les activités participatives conservaient tout de même le potentiel de générer de « nouveaux imaginaires politiques », ainsi qu'un développement participatif « radical » ou « repolitisé » (Williams 2004, 94), Williams en vient à proposer trois questions guides pour les évaluer. Ce sont ces trois questions guides nous utiliserons pour montrer que *Dox Ak Sa Gox* et *Wakh Ak Sa Député* ont été élaborés avec la volonté de renforcer les capacités politiques des participants. Williams pose ainsi les questions suivantes :

- « Quelle est la portée de l'apprentissage politique au sein de la population visée, que ce soit en termes de droits formels ou de règles politiques locales » ?
- « À quel niveau les activités participatives remodèlent-elles les réseaux politiques communautaires (incluant les intermédiaires et les patrons) » ?
- « Comment les programmes participatifs parviennent-ils à changer des pratiques au niveau de la représentation politique, incluant le langage dans lequel sont formulées les demandes politiques et la compétition (ce qui implique la remise en question de normes politiques répressives ou exclusives) » ? (traduit de Williams 2004, 95)

En ce qui a trait à la première question, il est difficile avec les informations que l'on détient de savoir si les activités participatives ont permis un apprentissage des règles locales plus implicites ou informelles. Pour l'apprentissage en termes de droits formels, on peut toutefois poser que c'était le but recherché par YAM en organisant des rencontres d'informations préalables avec la population dans la région concernée et des formations. Le contenu de celles-ci (comprendre un budget public, politique de décentralisation, rôle des députés...) et le temps laissé entre les formations et les Jurys Populaires montre une volonté de voir les participants intérioriser ces savoirs et ces pratiques. Les témoignages relevés laissent entendre justement une maîtrise de ceux-ci : on interpelle les élus sur l'état

des services publics, en invoquant leur taux d'imposition pour souligner leur inadéquation, ou on rappelle leur rôle premier de représentant à l'Assemblée Nationale.

La deuxième question, relative à la transformation des réseaux politiques communautaires, est également difficile à trancher, puisque l'évaluation de ce genre de phénomène doit se faire sur le long terme. Dans son étude des programmes de budgets participatifs dans un district de Porto Alegre au Brésil, Abers (1998) démontre toutefois comment ce genre de processus aura transformé les relations clientélistes entre citoyens et parti au pouvoir en coopération, au fil des ans, pour la délivrance de services publics et la construction d'infrastructures. On peut toutefois douter que ce genre de phénomène puisse être observé dans le cadre de *Dox Ak sa Gox* et *Wakh Ak sa Député*, vu le niveau de pouvoir délibératif et contraignant qui est accordé aux participants, et le fait que les activités ne se sont pas prolongées dans le temps (nous reviendrons plus loin sur ce caractère éphémère).

En ce qui a trait à la troisième question posée par Williams, deux aspects sont à considérer. D'abord, pour ce qui est du langage, en lien avec ce qui a été dit à la première question, on peut poser que les activités participatives (et surtout, leurs formations et rencontres préalables) cherchent à permettre un élargissement de la maîtrise du langage et du vocabulaire politique, et donc aussi un élargissement de l'accès au débat politique, qui est mené autant en français qu'en wolof d'ailleurs. Ainsi, comme il a été souligné au chapitre précédent, plusieurs participants ont exprimé leurs doléances lors de ces activités en les justifiant ou en les appuyant en employant des concepts issus du vocabulaire politique. Ainsi, un participant a exprimé ses doléances, mais les aura aussi justifiées en les situant par rapport à la situation fiscale : « Le problème du marché... parce que le marché, on a vu qu'on paye des taxes, mais il y a beaucoup de choses qui nous manquent. Il n'y a

qu'une seule lampe, si vous travaillez tard, le travail est difficile. » Une autre intervenante a situé la situation de l'hôpital local selon les compétences relevant de chaque palier de pouvoir : « Je voudrais connaître votre position, bien que l'Acte III de la décentralisation [considère que] l'hôpital revient au conseil départemental, mais je veux connaître votre position sur la façon dont vous pouvez relever (...) le plateau technique de l'hôpital de Linguère. »<sup>111</sup> ; d'autres ont apporté du poids à leurs demandes en soulignant le rôle que joue théoriquement un député dans un système représentatif :

S'il y a un projet de loi ce que vous devez faire c'est descendre discuter avec les populations, et en discuter avec elles avant d'aller le voter. »

« Le rôle des députés doit être à l'écoute de ses citoyens. Aujourd'hui les députés doivent prendre note, car rien ne marche à Kaffrine et il manque beaucoup de choses.<sup>112</sup>

Enfin, quelques participants ont également interpellé leur représentant sur les promesses faites par le passé :

Monsieur le maire, je crois que les problèmes de sécurité nous concernent. Il y a beaucoup d'agressions, le vol, le vol de bétail est fréquent. L'année dernière, vous nous avez dit qu'il y avait la peinture pour la gendarmerie. Jusqu'à présent, on n'a pas vu la couleur bleue [de la gendarmerie]. Où en êtes-vous ?

Quand il y avait la vallée fossile, on avait vu que l'eau commençait à ruisseler de telle façon que les poissons apparaissaient. Mais tout s'est subitement arrêté. J'ai vu que c'était un bon projet. Si cela aboutissait, cela

---

<sup>111</sup> Y'EN A MARRE (2 juillet 2015). *Temps forts « Wakh Ak Sa Maire » : Linguère et Malem Hodar* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/WpNwzwcRg4Q>] (Consulté le 22 mars 2020)

<sup>112</sup> ONG 3D, TARGET COMMUNICATIONS (6 octobre 2015). *Film de capitalisation du PACE (ONG 3D)* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/dBiMNHGH04E>] (Consulté le 28 mars 2020)

pourrait permettre aux gens de faire des cultures maraîchères voire du niébé fourrager.<sup>113</sup>

Le deuxième aspect à considérer concerne la remise en question de normes exclusives en matière de représentation politique. On pourrait voir d'un bon œil le fait qu'une variété d'acteurs prennent part aux rencontres organisées (tout le monde est invité) : c'est là une tentative d'inclure des acteurs considérés comme subordonnés au niveau politique dans le débat public. Avec les informations dont nous disposons, il est possible d'attester que des femmes et des jeunes ont bel et bien participé et pris la parole au cours de ces activités.<sup>114</sup> Mais il ne nous est pas possible de vérifier si ces individus ne détenaient pas déjà une position favorable dans l'ordre social communautaire (le jeune était-il le fils aîné d'un dignitaire important de la communauté, la femme était-elle cheffe de regroupements de femmes, etc.). De là, on ne peut donc pas attester qu'il y a véritablement reformulation des normes d'exclusion dans le débat politique. À l'inverse, celui-ci peut demeurer orchestré suivant des dynamiques de subordination et d'oppression implicites et informelles que l'observateur extérieur ne peut saisir instantanément (Kapoor 2005 ; Williams 2004, 92). À tout le moins, Williams et ses collègues ont souligné ailleurs dans l'étude d'un programme participatif en Inde que dans ce genre de situation d'exclusion, le simple fait d'être vu dans un espace dédié au débat public (sans nécessairement y participer donc), participe de l'émancipation et de

---

<sup>113</sup> Y'EN A MARRE (2 juillet 2015). *Temps forts « Wakh Ak Sa Maire » : Linguère et Malem Hodar* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/WpNwzwCRg4Q>] (Consulté le 22 mars 2020)

<sup>114</sup> Par exemple, au cours des rencontres Wakh Ak Sa Maire (variante de Wakh Ak Sa Député au niveau municipal) à Linguère et à Moldar, une femme a ainsi pu poser une question relative aux besoins des femmes de la population en soins gynécologiques, une autre à propos des limites de l'hôpital local en termes techniques, et une autre a pu souligner son appréciation de l'évènement. Y'EN A MARRE (2 juillet 2015). *Temps forts « Wakh Ak Sa Maire » : Linguère et Malem Hodar* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/WpNwzwCRg4Q>] (Consulté le 22 mars 2020)

l'inclusion de ces acteurs subordonnés dans leur communauté (Williams et al. 2011, 1270).

Cette critique relative aux rapports d'oppression existants, mais invisibilisés, dans les activités participatives est plus fréquemment formulée par des chercheurs en rapport à des projets organisés par des agents extérieurs à la communauté visée (des ONGs européennes opérant dans un village indien ou sénégalais, par exemple), qui sont plus à risque de ne pas relever ces dynamiques (Kapoor 2005 ; Cornwall 2004). On postule que YAM est déjà un peu mieux positionné que ces organismes pour réaliser ce genre d'activités, comme en témoigne, par exemple, l'importance qu'ils accordaient au fait d'inviter et de rencontrer les autorités politiques *et* religieuses, même s'il demeure que nous n'avons pas d'informations tangibles sur la part d'implication des différents bailleurs de fonds dans l'organisation des activités de *Dox Ak sa Gox* et *Wakh Ak sa Député*.

En répondant ainsi aux trois questions guides posées par Williams, on peut faire l'hypothèse qu'il y a à tout le moins une volonté de renforcer les aptitudes et les capacités politiques des participants aux programmes *Dox Ak sa Gox* et *Wakh Ak sa Député*, et que quelques témoignages peuvent démontrer la maîtrise de ces aptitudes par les participants. On peut y voir une volonté d'élargissement du débat politique et public à des acteurs considérés comme non habilités à y prendre part au Sénégal, et par extension, un rapport politique conflictuel avec l'État sénégalais.

#### *Participation et risques de cooptation : l'action contestataire de YAM*

La dernière critique de l'approche participative relevée et analysée nous amène à considérer dans notre évaluation des deux programmes de YAM une deuxième critique

relevée dans la littérature. Comme l'approche participative vise une sorte d'*empowerment* individuel (l'individu renforce ses aptitudes politiques) des chercheurs dénoncent le fait que ces programmes débouchent rarement sur une lutte politique plus étendue et plus concrète (Mohan et Stokke 2000 ; Williams 2004). L'espace de participation étant restreint à la communauté et au « local », chaque personne voit ses aptitudes renforcées individuellement, mais le transfert de ces aptitudes à un niveau collectif pour un avancement commun est plus complexe. En effet, en plus d'être limitées au local, les thématiques abordées lors de ces activités évacuent les enjeux fondamentalement politiques. Mohan et Stokke soulignent ainsi l'incohérence entre un objectif d'empowerment de communautés marginalisées, et des approches participatives qui ne remettent pas en question les structures de pouvoir politique ou économique plus larges qui marginalisent ces groupes d'individus (Mohan et Stokke 2000, 249).

Cet effet est d'autant plus pervers que des régimes politiques peuvent espérer récolter une rente démocratique auprès d'un auditoire international, en clamant que ces programmes approfondissent la participation citoyenne, même si sur le terrain la réalité est toute autre (Williams 2004 ; Wampler 2008). Dans ce genre de situation, Wampler considère très élevé le risque de cooptation des nouveaux espaces participatifs ou des acteurs sociaux qui s'y investissent par le pouvoir politique, ce qui mine le potentiel d'approfondissement démocratique des programmes. Dans le cadre du programme *Wakh Ak Sa Député*, ce risque de cooptation est clair. YAM cherche à « améliorer » la perception que les citoyens ont des parlementaires pour une meilleure « collaboration » entre eux, en apprenant le rôle de ces individus dans l'ordre législatif sénégalais. Ce genre de mission peut poser problème dans une situation comme celle du Sénégal où, on l'a vu, les élus

semblent répondre davantage à un « seeking-office agenda » qu'à un programme politique propre avec des lignes de parti bien délimitées. La présentation du programme du PACE (Programme d'accompagnement parlementaire et d'engagement citoyen) donne donc une impression de vouloir redorer l'image des députés sénégalais en passant sous silence leurs lacunes : « On n'est pas venus dire aux députés « Vous valez rien, etc. etc. 'on est venus pour contribuer à les valoriser davantage. »<sup>115</sup> Le président de l'Assemblée nationale, Moustapha Niasse, justifiait l'importance du programme en témoignant de cette perception négative : « Les Sénégalais ont une fausse image des députés. Ils imaginent que les députés dorment à l'Assemblée nationale. »<sup>116</sup> Pourtant, on l'a vu, dans le premier volet du programme, qui consistait en une formation pour renforcer les capacités des députés, ceux-ci brillèrent pour la plupart par leur absence. On note ensuite, pour justifier le deuxième volet du programme qui vise l'engagement des citoyens dans le dialogue politique, qu'il est « temps que les citoyens soient impliqués ».<sup>117</sup> Ainsi, en plus du risque de cooptation que pose déjà la nature du programme, on y cherche en quelque sorte à déplacer la responsabilité des lacunes en termes de dialogue politique vers les citoyens.

Pour Wampler, pour éviter la cooptation, la présence parallèle à ces espaces participatifs de rapports politiques conflictuels entre la communauté et l'État est nécessaire pour que les acteurs sociaux concernés puissent continuer d'exercer une contrainte auprès des autorités. Autrement, la reddition de comptes est complexe à opérer via la coopération dans le cadre d'activité de participation citoyenne :

---

<sup>115</sup> Citation de Moundiaïe Cissé, directeur exécutif de l'ONG 3D qui met en œuvre le PACE en partenariat avec YAM. ONG 3D, TARGET COMMUNICATIONS (6 octobre 2015). *Film de capitalisation du PACE (ONG 3D)*[Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/dBiMNHGH04E>] (Consulté le 28 mars 2020).

<sup>116</sup> Cité dans AGORA – Portail du développement parlementaire (27 mars 2014) « Programme d'accompagnement parlementaire au Sénégal » [En-ligne]. [<https://agora-parl.org/node/13029>] (Consulté le 25 mars 2020), p.4

<sup>117</sup> Citation de Moundiaïe Cissé, dans *Op cit.* ONG 3D, TARGET COMMUNICATIONS (6 octobre 2015)

Cooperation and contestation are both needed (...). (...) The cooperation that is a necessary part of participatory budgeting can easily breed cooptation, whereby the government's agenda supplants the interests of citizens within participatory decision-making process. Contentious politics gives citizens the opportunity to defend their projects vigorously in the face of the governmental doubts and potential indifference. (Wampler 2008, 68)

Si ce danger entourant la cooptation en l'absence d'espace de contestation est certes bien réel, YAM a su l'éviter, puisque conjointement à l'initiative *Dox Ak Sa Gox* et de *Wakh Ak Sa Député*, le mouvement n'a pas cessé de mettre en place des activités protestataires visant à demander des comptes à l'État sénégalais. Parmi les plus marquantes,<sup>118</sup> on retrouve : la manifestation noire du 7 avril 2017 à Dakar, dénonçant les manipulations judiciaires de Macky Sall pour emprisonner ses principaux opposants à la présidentielle de 2019 (Cabral Gomis 2017b; RFI 2017a) ; le dépôt d'une plainte collective contre l'État du Sénégal à la cour de la CEDEAO pour non-respect des droits des Sénégalais dans la délivrance des cartes d'électeurs lors des élections législatives de 2017 (Diatta 2017) ; de fortes mobilisations contre la révision du code électoral en 2018 (Sadallah, Porret, et Paolini 2018) ; les manifestations du collectif *Aar Li Nu Bokk* pour dénoncer la mauvaise gestion des ressources pétrolières à partir de septembre 2019 (Diatta 2019) ; les manifestations du collectif *Nio Lank* contre la hausse des factures d'électricité à partir de décembre 2019 (Agence de Presse Sénégalaise 2019 b). La dernière mobilisation du collectif *Nio Lank*, d'ailleurs, comportait un volet sensibilisation qui a également cherché à élargir les capacités et aptitudes politiques des citoyens y ayant pris part. En effet, en menant des conférences d'information et des distributions de pamphlets sur diverses

---

<sup>118</sup> Une énumération chronologique complète se trouve en annexe.

artères commerciales de Dakar, les militants de YAM cherchèrent à expliquer aux citoyens sénégalais comment ils pouvaient eux-mêmes consulter leurs factures d'électricité des dernières années ainsi que les documents financiers de la SENELEC, pour que chacun puisse déterminer par lui-même que la hausse demandée par le gouvernement était injustifiée. Ainsi, la présence d'activités contestataires parallèles aux activités de participation citoyenne minimise le potentiel de cooptation des activités de YAM, et permet la poursuite d'un rapport de force avec l'État sénégalais. Cette hypothèse se confirme d'autant plus qu'en novembre 2018, trois ans après la fin des activités de *Dox Ak Sa Gox* et *Wakh Ak Sa Député*, le gouvernement du Sénégal avait tenté de retirer son agrément d'association à un important partenaire de YAM, LEAD Afrique francophone, qui s'occupait de la gestion administrative et financière du mouvement. La raison donnée était qu'une ONG sénégalaise accréditée ne pouvait recevoir de fonds de l'extérieur pour financer des activités politiques — faisant ainsi allusion aux fonds reçus de bailleurs étrangers par YAM pour financer ses activités (Agence France Presse 2018 ; Amar 2018). Une telle démarche n'aurait pas été mise en œuvre par le gouvernement du Sénégal si le mouvement était un acteur politique coopté. Dans le cas du Sénégal, on pourrait ajouter que de conserver une relation conflictuelle au niveau politique, mais aussi dans les actions contestataires, est également important afin de continuer à faire valoir cette forme d'opposition comme légitime elle aussi. Rappelons qu'au cours de la période 2011-2012 YAM avait été particulièrement critiquée dans la population sénégalaise pour s'être mobilisé de manière particulièrement violente, car allant à l'encontre des supposées normes traditionnelles de *maslaa* et *sutura*, voulant que le Sénégalais règle ses problèmes à

l'amiable et avec discrétion. (Awenengo-Dalberto 2011, 37 ; Gueye 2013, 28 ; Dieng 2015, 77 ; 89)

### **5.3 Limites et obstacles aux actions du mouvement**

Notre hypothèse sur le rapport conflictuel entretenu par YAM à l'égard de l'État sénégalais est ainsi faite. Pour l'élaborer, on aura analysé surtout sur les aspirations et les volontés du mouvement (validées par quelques preuves empiriques). On verra maintenant que la portée de cette hypothèse doit être limitée par ce qui a été effectivement observé sur le terrain via notre ethnographie en ligne. Des limites en termes de renforcement effectif des capacités politiques des participants aux activités de YAM nous amèneront à réfléchir aux enjeux de légitimité se posant à des mouvements sociaux de PED comme YAM. On verra, en effet, que la pérennité d'un mouvement se heurte nécessairement à la question des financements à leur disposition. Par conséquent, des mouvements dits *grassroots* comme YAM peuvent voir leur action limitée, ou conditionnée, à l'agenda d'autres acteurs extérieurs.

#### *Du caractère éphémère et des limites de l'action*

Nous arguons ici que des contraintes importantes limitent la capacité du mouvement à développer les aptitudes politiques des Sénégalais. Le programme *Wakh Ak Sa Député*, par exemple, peut difficilement prétendre avoir atteint ses objectifs, puisque les rencontres informatives destinées aux participants afin de guider leur participation au Jury Populaire se déroulaient le même jour que le jury, et la longue formation en présence de députés sur le rôle et les fonctions de l'Assemblée nationale ne s'est déroulée qu'une seule fois, et à Dakar de surcroît. On peut donc douter que l'apprentissage politique ait été d'une grande portée dans ce genre de situation, car peu de temps aura été laissé aux participants pour transformer celui-ci en outils concrets qu'ils soient aptes à utiliser : comment, en effet, se

préparer à interroger son maire si les outils et les concepts pertinents pour lui adresser ses demandes politiques ont été appris le matin même, et une seule fois de surcroît ? Justement, plusieurs chercheurs qui se sont penchés sur ce genre de programmes participatifs invitent les organisations à accorder un délai appréciable pour que les participants puissent observer les agissements des élites politiques équipés de ces nouveaux outils conceptuels avant de les mettre en pratique (Hickey et Mohan 2004, 16) — et cela est encore plus important pour des sociétés où certaines couches de population n’ont traditionnellement pas exercé ces compétences (Wampler 2008, 78-9). Par exemple, en comparant divers programmes d’éducation citoyenne menés en République Dominicaine et en Afrique du Sud, Finkel (2002) relève que le simple apprentissage de ces concepts (sous la forme d’une classe, ou d’un simple « cours » à l’éducation citoyenne) sans mise en pratique a des effets diminués sur l’*empowerment* et l’approfondissement des aptitudes politiques des participants.

D’autre part, alors que les activités devaient se dérouler deux fois par an dans chaque région, elles n’ont été organisées qu’une seule fois, même pendant la période d’implantation par le mouvement. Cela pose l’importante question du caractère éphémère des projets soutenus par YAM. Que ce soit *Wakh Ak Sa Député* ou *Dox Ak Sa Gox*, les programmes n’ont eu lieu qu’une seule fois, à une exception près.<sup>119</sup> Il en va de même pour la plateforme de monitoring en ligne qui n’est plus hébergée depuis 2018, et qui n’a généré aucune participation significative, comme nous l’avons mentionné au chapitre 4. Ce

---

<sup>119</sup> Sauf une fois, toujours à Dakar, dans le cadre de *Wallu Askan Wi* (« la part du peuple»), qui se veut une poursuite de *Wakh Ak Sa Député*, alors que les citoyens étaient invités à venir poser leurs questions aux candidats à la présidentielle de 2019. Sur les cinq candidats, tous furent présents hormis le président sortant Macky Sall. (Source : Y’en a marre (20 février 2019) *Publication du 20 février 2019*. [Page Facebook Y’en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupéré via Facepacer le 8 avril 2020) ; Diedhiou, Mariama (7 février 2019) « Wallu Askan Wi, pour une interaction entre les candidats et les électeurs » *Senepius* (En-ligne) <https://www.senepius.com/politique/wallu-askan-wi-pour-une-interaction-entre-les-candidats-et-les> (consulté le 8 avril 2020)

caractère éphémère est en partie lié à la grande dépendance du mouvement au financement extérieur pour la poursuite de ses activités : dès que celui-ci s'arrête (jusqu'à la fin 2014 pour *Dox Ak Sa Gox*, et fin 2015 pour *Wakh Ak Sa Député*), les activités sont interrompues. Il est intéressant de noter, dans le même sens, comment les plus importantes mobilisations contestataires (les « contentious politics » dont nous discutons plus tôt) opérées par le mouvement depuis 2012 se sont justement déroulées depuis la fin de l'année 2015. Cette dynamique ne peut pas exactement être attribuée à une réactivité aux événements politiques du moment, où le mouvement se mobiliserait selon l'émergence de « problèmes » politiques : on dirait plutôt qu'elle est due à une volonté d'apparaître dans l'espace public lors de *leurs* temps morts. Les mobilisations liées à la question de l'électricité illustrent cette possible corrélation entre les cycles du financement et la nature des activités. En juin 2015 (lorsque les activités de *Wakh Ak Sa Député* se poursuivent encore), le mouvement annonçait un plan d'action national pour lutter contre les coupures d'électricité qui se traduira en une seule manifestation à Dakar.<sup>120</sup> À l'inverse, le mouvement *Nio Lank*, en 2019, a organisé des manifestations tous les vendredis sur quelques mois sur la même thématique de l'électricité.<sup>121</sup> Ainsi, si dans sa philosophie d'action citoyenne le mouvement délimitait les moments où la contestation était importante, et les autres où il doit concentrer cette énergie contestatrice à la construction (en mettant en place des activités de participation citoyenne, par exemple), il semble plutôt que depuis 2012 cette distinction se fait selon la disponibilité du financement. Il y aurait donc un écart entre la

---

<sup>120</sup> Électricité international 12-19 retrouver//Y'en a marre (21 juin 2015) *Publication Facebook du 21 juin 2015*. [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupéré via Facepager le 8 avril 2020)

<sup>121</sup> Voir Page Facebook officielle *Collectif Noo Lank*, Tiré de : <https://www.facebook.com/NooLankSenegal/> (Consulté le 12 avril 2020)

posture que se donne YAM et ce qui se passe concrètement sur le terrain. Cela pourrait également témoigner d'un changement de stratégie chez les leaders de YAM pour pallier à un certain manque de ressources politiques périodique : en l'absence de ressources ou d'influence claire au sein de la société civile au niveau de l'action plus institutionnalisée, on réinvestit l'espace contestataire de la rue.

### *Pérennité, financement et enjeux de légitimité*

Cette posture particulière du mouvement fait écho à une tension fréquemment relevée dans la littérature sur les mouvements de la société civile (plus particulièrement des PED). Cette tension est celle dans laquelle se trouve un mouvement entre devoir répondre de sa base militante dont il doit porter la voix, et devoir rendre des comptes auprès de ses bailleurs de fonds (Edwards et Hulme 1998 ; Ottaway et Carothers 2000 ; Gyimah-Boadi 2004 ; Fioramonti et Fiori 2010). Ces études soulèvent comment les nombreuses exigences auxquelles doivent répondre ces mouvements ou des OSC face à leurs bailleurs de fonds internationaux (en termes de transparence, notamment) les emmènent à mobiliser énormément de temps, de ressources et d'expertise plus managériales que militantes. Cela finit par déplacer leurs priorités de leur agenda militant vers des responsabilités managériales, et par estomper de plus en plus les liens existants entre leur base militante et les leaders par la professionnalisation de ceux-ci.<sup>122</sup> De plus, cela contribue à homogénéiser

---

<sup>122</sup> On pourrait considérer, en ce sens, les quelques prises de position forte contre les droits LGBTQ+ comme un contre-poids apporté à cette tendance, comme une stratégie de la part de YAM pour tenter de remobiliser sa base militante. Quelques commentaires récoltés sur le terrain de manière informelle soulignaient, effectivement, que ces interpellations contre les personnes LGBTQ+ intervenaient dans des moments-clés de sous-mobilisation pour YAM, alors que ces thématiques ont le potentiel d'attiser énormément l'opinion publique au Sénégal. On peut souligner, également, que l'avènement de ces prises de position coïncident avec le départ de Fadel Barro à la tête du mouvement en mars 2019, et donc, peut-être, avec un changement au niveau des stratégies discursives du mouvement. Ainsi, de la même manière qu'en l'absence de financement le mouvement aurait pu chercher à réinvestir l'espace contestataire, en l'absence d'agenda ou

le répertoire d'action de ces organisations selon ce que les organisations « du Nord » considèrent comme des actions de contestation adéquate (Pommerolle 2010), les OSC du Sud devant le plus souvent s'aligner avec l'agenda du bailleur pour obtenir les fonds espérés. Ce réalignement tend alors à dépolitiser l'agenda militant du mouvement. Gyimah-Boadi, évoquant précisément la question des mouvements des sociétés civiles africaines à caractère politique, pose ainsi le problème presque irrémédiable qui se pose à eux : vu la situation matérielle des sociétés africaines, ces mouvements et organisations n'ont pas le choix de se tourner vers des bailleurs extérieurs ou gouvernementaux pour assurer la poursuite de leurs activités. Lorsque le financement vient de l'État, cela compromet énormément leur autonomie, et leur base les soupçonnera de cooptation. Lorsqu'il vient de l'extérieur, les militants plus nationalistes remettront à leur tour en question leur crédibilité, y voyant une autre preuve « that they are local agents of foreign interests » (Gyimah-Boadi 2004, 109). Au final, si pour des enjeux de légitimité les organisations se détournent des deux options pour s'autofinancer, cela demandera énormément de temps et d'énergie, ce qui finira par les détourner tout autant de leur mission première selon l'auteur.

Dans le cas de YAM, le mouvement a clairement opté pour l'option du financement extérieur, et cela aura éveillé une certaine méfiance au sein de sa base militante. Que ce soit des journalistes ou d'autres militants, de nombreuses entrevues réalisées avec un leader de YAM reviennent inévitablement sur la question des « financements occultes »<sup>123</sup> que recevrait YAM.<sup>124</sup> Lors de notre entretien réalisé à Dakar

---

de prétexte politique pour le faire, on pourrait considérer que le mouvement se tourne vers d'autres sujets politiques afin d'augmenter son influence auprès de sa base, voire, d'une nouvelle base militante.

<sup>123</sup> DROIT LIBRE TV (7 JUILLET 2015). *Plateau Ciné Droit Libre avec Fadel Barro* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/HzRzwXlgv8A>] (Consulté le 15 mars 2020)

<sup>124</sup> DAKARACTU (10 janvier 2020). *Face à Dakaractu reçoit Thiat, Membre du mouvement Nio Lank* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/byAkbPPpp5g>] (Consulté le 22 mars 2020) ; DAKARACTU (8 août 2019) *Aliou Sané « YEM » : « Ce qu'on a clairement dit à Oxfam* [Vidéo Youtube]

avec un militant et partenaire de YAM, celui-ci évoquait ce scepticisme à l'égard des financements du mouvement et de son incohérence avec ses principes :

« (...) à ce niveau-là on disait tous, oui ce sont des organisations très radicales qui refusent des financements de certaines institutions ou autres, moi ça m'a paru un peu... quand je l'ai appris ça m'a fait tiquer un peu. Tu dis "ah bon, ils peuvent accepter ces financements-là ?" (...) En fait, si vous décidez d'être un mouvement complètement anti-impérialiste, altermondialiste... là tu restes sur ta position et tu assumes. Tu bosses... y'a des organisations tu n'as pas besoin de collaborer avec eux.<sup>125</sup> »

Au cours du terrain mené à Dakar entre janvier et février 2020, d'autres discussions informelles avec des personnes du milieu artistique de Dakar revenaient également inmanquablement sur le sujet des financements du mouvement. Quelques commentaires sur la page Facebook du mouvement et vidéos amateurs publiés sur le Web témoignent également de cette méfiance : une publication sur la page Facebook du mouvement d'août 2019, par exemple, présentait des partenaires d'une ONG espagnole venus rencontrer les leaders de YAM pour échanger, et fut commentée d'un « faut faire attention à ces gars-là ».<sup>126</sup> Il va sans dire que certains de ces témoignages ne se fondent sur aucune donnée

---

<https://www.youtube.com/watch?v=xWXPvoe2MIY> (Consulté le 10 mars 2020), AvecMackySall (7 septembre 2017) *Débat entre Kémi Séba et Fou Malade* [Facebook de AvecMackySall]

<https://www.facebook.com/avecmackysallofficielle/videos/1477601409213485/> (Consulté le 14 décembre 2019), Y'en a marre (6 mai 2015) *Entretien accordé à #ALERTE\_INFO\_SENEGAL*. [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupéré via Facepacer le 8 avril 2020) ; Pikini Productions (31 mars 2017) *Thiat, Y'en a marre : Lamine Diack nous avait offert quatre billets d'avion* [Vidéo Youtube]. <https://www.youtube.com/watch?v=zq1CeibE5sg> (Consulté le 22 mars 2020)

<sup>125</sup> Entretien réalisé à Dakar le 31 janvier 2020.

<sup>126</sup> LaTerangaTV (22 février 2019) *Y'en a marre sont des corrompus !* [Vidéo Youtube].

[https://youtu.be/Ymp3xESu\\_Ys](https://youtu.be/Ymp3xESu_Ys) (Consulté le 14 décembre 2019) ; Y'en a marre (6 août 2019) *Publication Facebook du 6 août 2019*. [Page Facebook Y'en a marre] Tiré de :

<https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupéré via Facepacer le 8 avril 2020) ; Pape Sembène Xibaaru (23 juin 2016) *Le financement de Y'en a marre* [Vidéo Youtube]

<https://www.youtube.com/watch?v=UyRPYBsusGU> (Consulté le 14 décembre 2019) ; Mister Shake (24 novembre 2018) *Problème 350 millions, Y'en a marre dans la mare* [Vidéo Youtube]

<https://www.youtube.com/watch?v=m-zF2XMaIpM> (Consulté le 14 décembre 2019)

probante : il demeure qu'ils symbolisent cette méfiance généralisée à l'égard des financements extérieurs.

Cette question du financement nous pousse aussi à souligner la manière dont le mouvement cherche à se représenter. Comme il a été souligné au chapitre précédent, leur site web de monitoring, plateforme d'abord destinée aux militants sénégalais, ressemble finalement davantage à une plateforme vendant l'image du mouvement : si on y trouve quelques annonces relatives à l'actualité politique du pays, davantage d'espace est consacré à l'annonce des activités du mouvement, à la publicisation des prix reçus par celui-ci, ou encore à la présentation (assez) détaillée de sa philosophie, de ses missions et de ses programmes. On note ainsi comment, pour un total de six programmes mis en place depuis 2012,<sup>127</sup> le mouvement déroule un programme d'action en six chantiers comprenant chacun trois axes stratégiques, passant de la question démocratique à la santé, de la paix à la valorisation des cultures urbaines, en passant par l'assainissement et la préservation de l'environnement : La mission, très large, vient donc faire drôlement écho à chacun des domaines pour lesquels du financement extérieur est disponible. On a donc effectivement l'impression que certains supports du mouvement, comme son site Web, lui servent davantage à « vendre » son image qu'à remplir des objectifs militants. Cela témoigne encore une fois de la précarité dans laquelle se trouve ce genre de mouvements.

Ce chapitre visait à répondre à nos trois questions de recherche. On a vu de quelle manière s'est transformé le rapport conflictuel qu'entretient YAM à l'égard de l'État

---

<sup>127</sup> Sunu Gox (financé par le GRET), Citizen Mic (financé par la Fondation Ford), Dox Ak Sa Gox (financé par OXFAM-NOVIB), Wakh Ak Sa Député (financé par USAID), Mboka, et l'École de la deuxième chance (auto-financé). Les deux derniers programmes ont reçu peu d'attention dans l'étude jusqu'à maintenant parce qu'on en aura fait très peu mention dans l'ethnographie en-ligne et la revue de presse réalisée. On estime donc que ces programmes ont eu peu de retombées concrètes. (Y'en a marre 2017c)

sénégalais — d'un rapport d'abord plus fortement oppositionnel à une reformulation plus subtile du contrat social sénégalais. Nous avons ensuite montré que cette nouvelle forme de conflictualité s'incarne dans les nouvelles actions du mouvement, principalement les activités de participation citoyenne qui visent un renforcement des capacités politiques des citoyens sénégalais. Notre dernière question à savoir quels objectifs ou quelles motivations étaient à l'origine d'une telle transformation était finalement mal posée. En effet, elle sous-entendait à la base que cette transformation était entièrement le fait et la volonté du mouvement lui-même. On a vu, toutefois, que si le mouvement a cherché à traduire les objectifs de sa philosophie d'action citoyenne en actions concrètes, la structure socio-économique dans laquelle se trouve YAM (et la plupart des mouvements sociaux des pays en développement) impose des contraintes importantes aux initiatives que le mouvement tente de mettre en place.

Cette réflexion nous ramène donc finalement aux questions posées en début de travail, relativement à l'action politique des jeunes et des mouvements de la société civile en Afrique subsaharienne. Au niveau du projet politique de YAM, il y a volonté d'instaurer, entre autres, un consensus dans la conduite de la chose politique tout en instaurant un multipartisme réel où chaque citoyen ne verrait plus son vote comme une monnaie d'échange pour l'atteinte de biens matériels. On a vu toutefois avec Schaffer, qui lui-même suit Scott dans l'étude d'autres sociétés précoloniales et préindustrielles, que c'est la précarité économique qui a d'abord instauré cet échange clientéliste du vote au sein des communautés sénégalaises. Comment YAM pourrait outrepasser cette dépendance mutuelle entre clients et patrons dans la situation socio-économique du Sénégal reste à démontrer (Scott 1976 ; Schaffer 1998, 70-2). Enfin, bien que des mouvements sociaux tels

que YAM se présentent comme étant dotés d’agentivité, ayant le potentiel de transformer le paysage politique et démocratique des sociétés africaines, beaucoup d’entre eux se heurtent aux limites structurelles de leur environnement politique et matériel. Limites de l’environnement politique, en tâchant de demeurer autonome d’un gouvernement contesté, pour ne pas perdre sa légitimité auprès d’une population qui y verrait autrement la face d’une organisation cooptée ; limites de l’environnement matériel en cherchant à se financer à l’extérieur tout en ne s’éloignant pas de sa base militante et de sa mission première. Certaines organisations parviendraient à contrecarrer ces limites en parvenant à subvertir ces tactiques de cooptation ou ces financements extérieurs à leur avantage dans un processus d’extraversion. Les données récoltées dans le cadre de cette recherche ne nous permettent pas de savoir si YAM se retrouve effectivement dans un processus de dépolitisation de par sa dépendance aux financements extérieurs, ou s’il se retrouve dans un processus d’extraversion. Interrogés à de nombreuses reprises sur cette question, les différents leaders de YAM ont souvent laissé entendre qu’ils demeureraient autonomes de faire ce qu’ils entendaient avec l’argent reçu des organisations les finançant.<sup>128</sup> Nous aurons vu ici que cela n’empêche pas de poser certaines limites à la concrétisation de leurs objectifs en termes d’éducation et de participation citoyenne.

---

<sup>128</sup> Op. cit DAKARACTU (8 août 2019) *Aliou Sané « YEM » : « Ce qu’on a clairement dit à Oxfam »* ; Op. cit DROIT LIBRE TV (7 juillet 2015) ; 7NEWS (23 septembre 2013) *Fadel Barro dans Rétro semaine du 15 septembre avec Thomas Ayissi* [Vidéo en ligne]. [<https://youtu.be/o-EznLSz80s>] (Consulté le 16 mars 2020)

Y’EN A MARRE (29 mars 2012) *Les dix commandements de l’Esprit Y’en a marre*. [Page Facebook Y’en a marre] Tiré de : <https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/> (Récupérés via Facepacer le 8 avril 2020) ; Y’EN A MARRE (22 juillet 2018) *Conférence\_Ouverture\_UPEC*. [Live Facebook – Facebook Y’en a marre]. [<https://www.facebook.com/YenamarreSenegal/videos/2137157029658661/>] (Consulté le 12 mars 2020)

## Conclusion

On avait justifié en début de travail le sujet d'étude des mobilisations sociales dans le contexte africain par leur potentiel, comme le rappelait Claude Ake, de contribuer à réfléchir, et à faire réfléchir à de nouvelles conceptions de la démocratie. En bref, les mobilisations sociales ont le potentiel de contribuer à l'imaginaire politique d'une société. Notre questionnement de départ, qui concernait l'évolution du rapport conflictuel entre YAM et l'État sénégalais depuis 2012, nous aura permis non seulement de décrire l'évolution de ce rapport conflictuel, mais aussi de faire une ébauche de la contribution de YAM à de nouvelles perspectives sur la conduite du politique au Sénégal. En ramenant à l'avant-plan certaines perspectives néo-traditionnelles ou en faisant la promotion d'une participation active des Sénégalais — plus particulièrement les plus jeunes — au processus politique, cette thèse démontre que YAM proposait une reformulation du contrat social sénégalais. En apportant des réflexions sur la démocratie consensuelle, ou encore l'institutionnalisation du rôle politique des marabouts, YAM articule sa critique de la conduite du politique au Sénégal. Notre analyse montre comment, paradoxalement peut-être, leur réflexion sur la place du consensus en démocratie remettait finalement en question la partisanerie quelque peu artificielle du système politique sénégalais. Par l'institutionnalisation du rôle politique des marabouts, YAM questionne la position historique (informelle) d'acteurs politiques sénégalais centraux. Peut-être pour plus de transparence dans leur rôle vis-à-vis de l'État ? Nos données ne nous permettent pas de formuler autre chose que cette hypothèse. Par sa promotion d'un nouvel idéal civique, également, YAM enjoint et responsabilise les citoyens dans l'avènement de ce changement social et politique. Les activités de participation citoyenne mises de l'avant, enfin, entrent

elles aussi en conflit avec le contrat social en vigueur, puisqu'elles visent à outiller les « cadets sociaux », les subordonnés politiques du pays, pour agir politiquement.

Notre recherche aura toutefois mené à la constatation que de nombreux obstacles structurels se dressent vis-à-vis de l'action et l'agentivité de mouvements comme YAM au sein des sociétés civiles des pays en voie de développement. Cette thèse fait la lumière sur les limites imposées par l'environnement politique du mouvement, dans lequel une alliance soit avec le pouvoir en place soit avec des bailleurs extérieurs, pour contribuer financièrement ou stratégiquement à leur projet, risque de mener inévitablement à une perte de légitimité — légitimité autrement centrale et indispensable à la pérennité d'un mouvement social à vocation politique. Enfin, autre obstacle, l'environnement socio-économique immédiat du mouvement l'empêche également de se financer directement auprès des populations qu'il entend représenter. Ainsi, si en début de travail on posait l'hypothèse que l'évolution du rapport conflictuel du mouvement envers l'État sénégalais était tributaire d'enjeux de légitimité, on aura vu finalement que l'évolution notamment des activités de participation citoyenne et de l'action contestataire auront effectivement tenté de négocier cette légitimité — tantôt aux yeux de ses militants, tantôt du gouvernement en place, tantôt de ses bailleurs. Les enjeux de pérennité du mouvement et de sa légitimité sont donc étroitement liés à ces obstacles structurels, voire conditionnés par eux. Peut-être qu'après tout, comme dans le cas de mouvements sociaux marocains étudiés par Vairel (2014), « la relation d'hostilité laisse place à l'adversité : il ne s'agit plus de renverser le régime, mais d'en démocratiser le fonctionnement » (Vairel 2014, 277).

Ces conclusions peuvent nous amener à considérer certaines limites à cette recherche et à ouvrir vers d'autres réflexions. Pour ce qui est de l'environnement socio-

économique sénégalais, et donc de la situation socio-économique effective des militants de YAM, il y a lieu de se demander si finalement ceux-ci portaient les mêmes aspirations et revendications que leurs leaders. C'est l'hypothèse que soulève effectivement Linda Mueller dans son ouvrage *Political Protest in Contemporary Africa* (2018), où elle montre comment les leaders des mouvements de la troisième vague de protestation, ses *Generals of the Revolution* présentent des caractéristiques communes les plaçant dans une position privilégiée. Cette position les distingue de leurs militants *Rank and file*, généralement plus pauvres d'un point de vue économique, mais aussi au niveau du capital social. Peut-être inspirée de la loi d'airain de Michels (Michels 1971 [1911]) sur l'oligarchie qui émane de toute organisation, aussi contestataire qu'elle puisse avoir été à l'origine, elle fait l'hypothèse que les revendications politiques, parfois très complexes et abstraites de ces mouvements, comme dans le cas de YAM, ne sont pas entièrement partagées par leur base, laquelle continue de porter des revendications d'ordre matériel qui visent à répondre à leurs besoins immédiats. Elle donne d'ailleurs un exemple très éloquent de ce phénomène avec YAM, relatant l'épisode de manifestations en 2012 où les leaders du mouvement criaient le slogan « Touche pas à ma Constitution », et d'autres participants à la manifestation « Touche pas à ma table » (p.20), faisant allusion aux tables des marchands ambulants qui étaient souvent brûlées au cours de manifestations, mais qui représentaient un outil indispensable pour le gagne-pain de ces individus au statut déjà très précaire.

Il va sans dire que l'une des limites majeures de cette recherche est l'absence de ces voix subalternes au sein du mouvement. Notre ethnographie « en ligne » et notre recherche documentaire ont fait en sorte de ne refléter que la voix de ceux qui pouvaient se faire entendre assez fort jusque sur la toile du Net. La vaste majorité des sources consultées,

analysées et utilisées pour cette recherche rapporte ainsi les propos, ou même, sont directement produites par les leaders du mouvement, et non pas par leurs militants. Cela ne peut faire autrement que d'amplifier les idées politiques abstraites sur la démocratie consensuelle de ces derniers, là où les militants du mouvement, toujours ces mêmes cadets sociaux, ne chercheraient plutôt que des revendications leur permettant de vivre une vie digne et décente. Il n'était toutefois pas dans l'optique de ce travail de recherche d'opérer un portrait du statut social ou économique des leaders du mouvement, mais bien d'analyser leur action et leur positionnement idéologique et politique dans l'espace sénégalais.

Ainsi, les mêmes critiques rapportées par les auteurs analysant les limites des activités de participation citoyenne demeurent ici pertinentes. Cornwall parlait du « ventriloquisme » des initiateurs de ces activités comme l'un de ses principaux paradoxes : « The very act of soliciting the 'voices of the poor' can all too easily end up as an act of ventriloquism as 'public transcripts' are traded in open view. »(Cornwall 2004, 82). Ainsi, les sources issues des rapports ou des publications de YAM par rapport à leurs activités de *Dox Ak Sa Gox* ou de *Wakh Ak Sa Député* pourraient très bien être de ces phénomènes de ventriloquisme ne reflétant que ce que le mouvement voudrait bien faire ressortir de ces activités. La question se pose d'autant plus que le mouvement lui-même ne se pose pas exactement en exemple en ce qui a trait à l'inclusivité de ses membres, notamment au niveau du genre. En effet, on remarquera que trop peu de militantes se trouvent au-devant du mouvement (le discours d'aucune militante n'est d'ailleurs rapporté dans le cadre de ce travail) (Nelson 2014).

Cette recherche, qui se conclut finalement avec autant de questions qu'au départ, aura à tout le moins soulevé la question de ces enjeux structurels se posant en obstacles à

l'épanouissement d'un mouvement comme YAM. On aura montré le potentiel que possèdent ces mouvements pour renforcer et élargir les imaginaires politiques et démocratiques des sociétés dans lesquels ils luttent, et inspirer leur jeunesse. La question des obstacles politiques et financiers se posant à eux, autant au niveau immédiat, pour ce qui est de leur rapport à leurs militants ou à leur gouvernement national, qu'au niveau international pour ce qui est du rôle que peuvent jouer les bailleurs de fonds internationaux comme limites ou comme moteurs à la lutte de ces mouvements, demeurent. On aura, en conclusion, tenté de faire l'esquisse des approches méthodologiques à favoriser pour tenter de répondre à ces questions, et par le fait même, nous l'espérons, contribuer à l'émancipation de ces mouvements porteurs de lendemains nouveaux pour les sociétés d'Afrique de l'Ouest et d'ailleurs.

## **Bibliographie**

- Abers, Rebecca. 1998. « From Clientelism to Cooperation : Local Government, Participatory Policy, and Civic Organizing in Porto Alegre, Brazil ». *Politics and Society* 26 (4) : 511-37.
- Afrobarometer. 2019. « Analyse en-ligne ». Afrobarometer. 2019. <http://afrobarometer.org/fr/analyse-de-donn%C3%A9es-en-ligne/1%27analyse-en-ligne>.
- Agence de Presse Africaine. 2017. « Grand rassemblement du mouvement Y'en a marre à Dakar ». *APA News*, 8 avril 2017. Récupéré via Eureka.
- . 2018. « Senegal: Clashes Erupt in Dakar, as Parliament Debates Elections Bill ». *APA News*, 19 avril 2018. Récupéré via Eureka.
- Agence de Presse Sénégalaise. 2019a. « Sénégal : Un forum régional sur jeunesse urbaine et assainissement, à partir de mercredi à Guédiawaye », 23 juillet 2019. Récupéré via Eureka.cc.
- . 2019b. « Sénégal : Électricité et emprisonnement d'activistes - « Ño lank, Ño bañ » dans la rue ». *APS (En-ligne)*, 13 décembre 2019. <http://www.aps.sn/actualites/societe/article/senegal-marche-contre-la-hausse-des-prix-de-l-electricite-et-l-emprisonnement-de-detenus>.
- Agence France Presse. 2014. « Sénégal : brève interpellation de manifestants contre une ambassade turque en bord de mer ». *AFP (En-ligne)*, 12 avril 2014. Récupéré via Eureka.cc.
- . 2015. « Sénégal : « Y'en a marre » appelle à la mobilisation contre les coupures d'eau et d'électricité ». *AFP (En-ligne)*, 23 juin 2015. Récupéré via Eureka.cc.
- . 2018. « Sénégal : le pouvoir accusé d'« affaiblir la société civile » avant la présidentielle ». *AFP (En-ligne)*, 21 novembre 2018. Récupéré via Eureka.cc.
- Ake, Claude. 1996. *Democracy and Development in Africa*. Washington, DC : Brookings Institution.
- Akindès, Francis, et Ousmane Zina. 2016. « L'État face au mouvement social en Afrique ». *Revue Projet* 6 (355): 83-88. <https://doi.org/10.3917/pro.355.0083>.
- Aliou Barry, Mamadou. 2019. « Sénégal : Lutte contre un 3e mandat pour Alpha Condé - Une manifestation annoncée à Dakar ». *Aminata (En-ligne)*, 27 octobre 2019. Récupéré via Eureka.cc.
- Amar, Mor. 2018. « ENDA LEAD chassée du Sénégal : L'État veut asphyxier Y'en a marre ». *Enquête+ (En-ligne)*, 17 novembre 2018. Récupéré via Eureka.cc.
- Ambassade des États-Unis au Sénégal. 2014. « Un nouveau projet de l'USAID soutient les processus démocratiques ». *Panorama, Bulletin d'informations de l'Ambassade des États-Unis au Sénégal* Mai-Juin (135): 2.

- Amnesty International. 2016. « Senegal : All talk no action : Amnesty International submission for the UN universal periodic review, 31st session of the UPR working group ». Rapport. Amnesty International.  
<https://www.amnesty.org/download/Documents/AFR4987882018ENGLISH.pdf>.
- Antil, Alain. 2010. « Les “émeutes de la faim” au Sénégal, un puissance révélateur d’une défaillance de gouvernance ». *Institut Français des relations internationales (IFRI-FRANCE)*, 1-19.
- Assemblée nationale du Sénégal. 2012. « Assemblée nationale - Les députés, le vote de la loi, le Parlement Sénégalais ». Site Web de l’Assemblée nationale de la République du Sénégal. 2012. <http://www.assemblee-nationale.sn/depute-dakar-d1.xml>.
- Augis, Erin. 2012. « « They Haven’t Even Mastered the Qur’an »: Young Sunnite Women’s Negotiations of Social Change and Generational Hierarchies in Dakar ». In *L’Afrique Des Générations*, édité par Muriel Gomez-Perez et Marie Nathalie LeBlanc, Paris: Editions Karthala. 539-77.
- Awenengo-Dalberto, Séverine. 2011. « Sénégal: les nouvelles formes de mobilisations de la jeunesse ». *Carnets du CAP*, 37-65.
- Ba, Mamadou. 2016. « Dakar, du mouvement Set Setal à Y’en a marre (1989-2012) ». *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, n° 2016-1 (décembre): 1-12.
- Ba, Moustapha. 2013. « Le mouvement « Y’en a marre » lance l’Observatoire citoyen « Dox Ak Sa Gox » ». *SenePlus (En-ligne)*, 20 août 2013. Récupéré via Eureka.cc.
- Banégas, Richard. 1993. « Les transitions démocratiques : mobilisations collectives et fluidité politique ». *Cultures & conflits*, n° 12: 105-40.
- Bayart, Jean-François. 1999. « L’Afrique dans le monde : une histoire d’extraversion ». *Critique internationale* 5 (1): 97-120. <https://doi.org/10.3406/criti.1999.1505>.  
 ———. 2009. « La démocratie à l’épreuve de la tradition en Afrique subsaharienne ». *Pouvoirs* 2 (129): 27-44.
- Bazzana, Béatrice. 2000. « Le « modèle » espagnol de transition et ses usages actuels ». In *Démocraties d’ailleurs : démocraties et démocratisations hors d’Occident*, édité par Christophe Jaffrelot, Paris: Khartala, 343-97.
- BBC Africa. 2019. *Sénégal : Un scandale à 10 milliards de dollars*. (Vidéo en-ligne). BBC Africa Eye. Dakar, Sénégal.  
<https://www.youtube.com/watch?v=jw1DqEy41rU>.
- Beck, Linda J. 1997. « Senegal’s “Patrimonial Democrats”: Incremental Reform and the Obstacles to the Consolidation of Democracy ». *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines* 31 (1): 1-31.
- Bidima, Jean-Godefroy. 1997. « IV. Une place difficile dans la pensée politique ». In *La*

*palabre, Une juridiction de la parole*, Le Bien Commun. Paris: Michalon. 79-118.

Bigue, Bob. 2019. « Grand-place avec Mallal Talla : “Je suis intéressé, par exemple, par où vont mes cacas” » (En-ligne) *EnquêtePlus* publié le 11 août 2019, <https://www.enqueteplus.com/content/grand-place-avec-malal-talla-%E2%80%98%E2%80%99je-suis-int%C3%A9ress%C3%A9-par-exemple-par-o%C3%B9-vont-mes-cacas%E2%80%99%E2%80%99> consulté le 14 mars 2021

Boele Van Hensbroek, Pieter. 2011. « Le « tournant démocratique » dans la philosophie africaine contemporaine ». *Critique* 8 (771-772): 650-63.

Bogaards, Matthijs. 2000. « Crafting competitive party systems: Electoral laws and the opposition in Africa ». *Democratization* 7 (4): 163-90.

———. 2004. « Counting parties and identifying dominant party systems in Africa ». *European Journal of Political Research* 43 (2): 173-97.

———. 2009. « How to classify hybrid regimes? Defective democracy and electoral authoritarianism ». *Democratization* 16 (2): 399-423.

Branch, Adam, et Zachariah Cherian Mampilly. 2015. *Africa Uprising: Popular Protest and Political Change*. Bristol: Zed Books.

Bratton, Michael, et Nicolas Van de Walle. 1997. *Democratic experiments in Africa: regime transitions in comparative perspective*. Cambridge, New York: Cambridge University Press.

Cabral Gomis, Nando. 2017a. « Suspension de l’agrément de Yavuz Selim - Y’en a marre invite l’État à revoir sa copie ». *Sud Quotidien*, 9 janvier 2017. Récupéré depuis Eureka.cc.

———. 2017b. « Grand rassemblement contre Macky Sall, annoncé par Y’en a marre le 7 avril - Les enseignants de l’APR portent la réplique... » *SenePlus (En-ligne)*, 31 mars 2017. <https://www.seneplus.com/politique/les-enseignants-de-lapr-portent-la-replique>.

Carothers, Thomas. 2002. « The End of the Transition Paradigm ». *Journal of Democracy* 13 (1): 5-21.

Carroll, Toby, et Darryl S.L. Jarvis. 2015. « The New Politics of Development: Citizens, Civil Society, and the Evolution of Neoliberal Development Policy ». *Globalizations* 12 (3): 281-304.

Chabal, Patrick. 1999. *Africa works: disorder as political instrument*. Bloomington: Indiana University Press.

Charmaz, Kathy. 2005. « Grounded Theory in the 21st Century : Applications for Advancing Social Justice Studies ». In *The SAGE Handbook of Qualitative Research (3e éd.)*, par Norman K. Denzin et Yvonna S. Lincoln, 507-36. Thousand Oaks - London - New Delhi: SAGE Publications.

———. 2006a. « Coding in Grounded Theory Practice ». In *Constructing Grounded*

- Theory : A Practical Guide Through Qualitative Analysis*, 42-71. London — Thousand Oaks — New Delhi: SAGE Publications.
- . 2006b. « Gathering Rich Data ». In *Constructing Grounded Theory : A Practical Guide Through Qualitative Analysis*, 13-41. London — Thousand Oaks — New Delhi: SAGE Publications.
- Cisse, Fana. 2018. « « Y'en a marre » et les activistes africains lancent l'Université populaire de l'engagement citoyen ». *PressAfrik (En-ligne)*, 20 juillet 2018. [https://www.pressafrik.com/Y-en-a-Marre-et-les-activistes-africains-lancent-l-Universite-populaire-de-l-engagement-citoyen\\_a186575.html](https://www.pressafrik.com/Y-en-a-Marre-et-les-activistes-africains-lancent-l-Universite-populaire-de-l-engagement-citoyen_a186575.html).
- Cissokho, Thiat. 2011. « Y'en a marre : Rap et contestation au Sénégal » *Multitudes*, no.46 vol.3, p.26 à 34.
- Cooke, Bill, et Uma Kothari. 2001. *Participation: The New Tyranny?* Zed Books.
- Cooper, Frederick. 1996. « 'Our Strike' : Equality, Anticolonial Politics and the 1947-48 Railway Strike in French West Africa ». *The Journal of African History* 37 (1): 81-118.
- Cornwall, Andrea. 2004. « Spaces for transformation? Reflection on issues of power and difference in participation in development ». In *Participation : From Tyranny to Transformation? Exploring new approaches to participation in development*, édité par Giles Mohan et Samuel Hickey, London ; New York: Zed Books, 75-91.
- Coulon, Christian. 2000. « La tradition démocratique au Sénégal. Histoire d'un mythe ». In *Démocraties d'ailleurs. Démocraties et démocratisations hors d'Occident*, édité par Christophe Jaffrelot, Paris : Karthala, 67-92.
- Crocker, David A. 2007. « Deliberative Participation in Local Development ». *Journal of Human Development* 8 (3): 431-55.
- Dakaractu. 2020. *[LIVE] Face à Dakaractu reçoit Thiat, Membre du mouvement Nio Lank*. (Vidéo en-ligne). <https://www.youtube.com/watch?v=byAkbPPp5g>.
- Demarest, Leila. 2016. « Staging a “Revolution”: The 2011–12 Electoral Protests in Senegal ». *African Studies Review* 59 (03): 61-82.
- Dia, Mouhamadou Mansour. 2015. « L'administration coloniale française et la consolidation de l'Islam confrérique au Sénégal ». *Histoire, monde et cultures religieuses*, n° 36 (avril): 107-17.
- Diabaté, Tiensigué. 2006. « La transhumance politique au Sénégal ». Thèse de maîtrise, Dakar, Sénégal: Université Cheikh Anta Diop (UCAD). Bibliothèque numérique du CODESRIA.
- Diallo, Amadou Oury. 2019. « Sénégal : le TER Dakar-Diamniadio, un projet emblématique dont le coût fait débat – Jeune Afrique ». (En-ligne). Jeune Afrique.

19 février 2019. <https://www.jeuneafrique.com/mag/736011/economie/senegal-le-ter-dakar-diamniadio-un-projet-symbolique-dont-le-cout-fait-debat/>.

Diamond, Larry Jay. 1994. « Toward Democratic Consolidation ». *Journal of Democracy* 5 (3): 4-17.

———. 2002. « Thinking About Hybrid Regimes ». *Journal of Democracy* 13 (2): 21-35.

Diamond, Larry Jay, Juan J. Linz, et Seymour Martin Lipset. 1990. *Politics in developing countries: comparing experiences with democracy*. Boulder, Colorado: L Rienner Publishers.

Diatta, Jean-Michel. 2016. « Manifestation à la place de la Nation en soutien au peuple gambien, ce samedi - Les organisations de la société civile sénégalaise se mobilisent ». *Sud Quotidien (En-ligne)*, 17 décembre 2016.

[http://mobile.sudonline.sn/les-organisations-de-la-societe-civile-senegalaise-se-mobilisent-----\\_m\\_32661.htm](http://mobile.sudonline.sn/les-organisations-de-la-societe-civile-senegalaise-se-mobilisent-----_m_32661.htm).

———. 2017. « Y'en a marre passe de la rue à la cour ». *Sud Quotidien (En-ligne)*, 19 août 2017.

———. 2019. « Sénégal : Faible mobilisation des populations à la marche de la plateforme citoyenne hier, vendredi 13 septembre. « Aar li nu bokk » cherche son second souffle ». *Sud Quotidien (En-ligne)*, 14 septembre 2019. Récupéré via Eureka.cc.

Diedhiou, Mariama. 2019. « « Wallu Askan Wi », pour une interaction entre les candidats et les électeurs ». *Sud Quotidien*, 7 février 2019.

<https://www.seneplus.com/politique/wallu-askan-wi-pour-une-interaction-entre-les-candidats-et-les->

Dieng, Moda. 2015. « La contribution des jeunes à l'alternance politique au Sénégal : Le rôle de Bul faale et de Y'en a marre ». *African Sociological Review / Revue Africaine de Sociologie* 19 (2): 75-95.

Dièye, Cheikh Tidiane, Fadel Barro, Cheikh Fall, et Didier Awadi. 2012. *Round Table : Youth, Social Transformations and Development in Africa*. (Audio). Child and Youth Institute Session , 31 octobre 2012. Dakar, Sénégal: CODESRIA.

<https://www.codesria.org/spip.php?article1699&lang=en>.

Dimé, Mamadou. 2017. « De bul faale à Y'en a marre : continuités et dissonances dans les dynamiques de contestation sociopolitique et d'affirmation citoyenne chez les jeunes au Sénégal ». *Africa Development* 42 (2): 83-105-105.

Diop, Abdou. 2017. « Cadre de vie dans la banlieue de Dakar : « Y'en a marre » subventionne une dizaine d'associations ». *Le Soleil*, 21 décembre 2017. Récupéré via Eureka.

Diop, Alioune Badara. 2010. « Sénégal : les mouvements sociaux sous l'alternance ». *Alternatives Sud* 17: 139-45.

- . 2011. « Société civile et gouvernance démocratique : Enjeux de pouvoir et pouvoirs en jeu ». *Nouvelles Annales Africaines*, n° 2: 37-88.
- Diop, Momar Coumba, et Mamadou Diouf. 2002. « L'administration, les confréries religieuses et les paysanneries ». In *La construction de l'État au Sénégal*, par Donald Cruise O'Brien, Mamadou Diouf, et Momar Coumba Diop, 29-49. Paris: Karthala.
- Diouf, Mamadou. 2001. *Histoire du Sénégal, le modèle islamo-wolof et ses périphéries*. Paris: Maisonneuve & Larose.
- . 2002. « Culture politique et administrative et réformes économique ». In *La construction de l'État au Sénégal*, par Donald Cruise O'Brien, Momar Coumba Diop, et Mamadou Diouf, 49-61. Paris: Karthala.
- Dobry, Michel. 1983. « Mobilisations multisectorielles et dynamique des crises politiques: un point de vue heuristique ». *Revue Française de Sociologie* 24 (3): 395-419.
- . 2000. « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de path dependence ». *Revue française de science politique* 50 (4): 585-614.
- Duffy, Caroline, et Céline Thiriot. 2013. « Les apories de la transitologie : quelques pistes de recherche à la lumière d'exemples africains et post-soviétiques ». *Revue internationale de politique comparée* 20 (3): 19-40.
- Durham, Deborah. 2000. « Youth and the Social Imagination in Africa: Introduction to Parts 1 and 2 ». *Anthropological Quarterly* 73 (3): 113-20.
- Edwards, Michael, et David Hulme. 1998. « Too Close for Comfort? The Impact of Official Aid on Nongovernmental Organizations ». *Current Issues in Comparative Education* 1 (1): 1-21.
- Fatton, Robert. 1987. *The Making of a Liberal Democracy: Senegal's Passive Revolution, 1975-1985*. L. Rienner Publishers.
- Faye, Ayoba. 2019. « Affaire OXFAM-promotion homosexualité : Y'en a marre apporte son soutien à Elimane Kane et met en garde l'Inspection du travail ». *PressAfrik (En-ligne)*, 7 juillet 2019. [https://www.pressafrik.com/Affaire-Oxfam-promotion-homosexualite-Y-en-a-Marre-apporte-son-soutien-a-Elimane-Kane-et-met-en-garde-l-Inspection-du\\_a202220.html](https://www.pressafrik.com/Affaire-Oxfam-promotion-homosexualite-Y-en-a-Marre-apporte-son-soutien-a-Elimane-Kane-et-met-en-garde-l-Inspection-du_a202220.html).
- Ferguson, James. 1994. *The Anti-Politics Machine. « "Development" », Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Finkel, Steven E. 2002. « Civic Education and the Mobilization of Political Participation in Developing Democracies ». *The Journal of Politics* 64 (4): 994-1020.

- Fioramonti, Lorenzo, et Antonio Fiori. 2010. « The Changing Roles of Civil Society in Democratization: Evidence from South Africa (1990-2009) and South Korea (1987-2009) ». *African and Asian Studies* 9: 83-104.
- Fouquet, Thomas. 2015. « La Trame Politique Des Cultures Urbaines : Motifs Dakarais ». In *Collective Mobilisations in Africa / Mobilisations Collectives En Afrique, Enough Is Enough! /Ça Suffit !*, édité par Kadya Tall, Marie-Emmanuelle Pommerolle, et Michel Cahen, 112-41. Leyde: Brill.
- FranceInfo. 2017. « Sénégal : vers la ville de la démesure ? » (En-ligne). Franceinfo. 23 août 2017. [https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/senegal/senegal-vers-la-ville-de-la-demesure\\_2339427.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/senegal/senegal-vers-la-ville-de-la-demesure_2339427.html).
- Fredericks, Rosalind. 2014. « “The Old Man is Dead”: Hip Hop and the Arts of Citizenship of Senegalese Youth ». *Antipode* 46 (1): 130-48.
- Garçon, Lou. 2014. « Le Sénégal s’interroge sur le partenariat entre l’Afrique de l’Ouest et l’UE ». *La Croix*, 28 octobre 2014. Récupéré via Eureka.cc.
- Garrison, John. 2000. « From Confrontation to Collaboration : Civil Society - Government - World Bank Relations in Brazil ». Rapport. The World Bank. <http://documents.worldbank.org/curated/en/479161468769796799/From-confrontation-to-collaboration-civil-society-Government-World-Bank-relations-in-Brazil>.
- Gazibo, Mamoudou. 2003. « La vertu des procédures démocratiques ». *Politique africaine* N° 92 (4): 145-56.
- Glaser, Barney G., et Anselm L. Strauss. 1967. *The Discovery of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*. Aldine de Gruyter. Hawthorne.
- GRET. 2020. « Projet de renforcement de la citoyenneté et de la solidarité pour un environnement sain dans les banlieues de Dakar ». Gret. 2020. <https://www.gret.org/projet/projet-de-renforcement-de-citoyennete-de-solidarite-environnement-sain-banlieues-de-dakar/>.
- Gueye, Marame. 2013. « Urban Guerrilla Poetry: The Movement Y’ En a Marre and the Socio-Political Influences of Hip Hop in Senegal ». *The Journal of Pan-African Studies* 6 (3): 22-42.
- Gueye, M’Baye. 1981. « Le pouvoir politique en Ségambie, des origines à la conquête coloniale ». *Outre-Mers. Revue d’histoire* 68 (250): 380-87.
- Guèye, Omar. 2011. « Léopold Sédar Senghor et le mouvement syndical ». Édité par Jean-François Simard. *Chaire Senghor de la Francophonie, Cahier Senghor*, n° 2.
- Guilhot, Nicolas, et Philippe C. Schmitter. 2000. « De la transition à la consolidation. Une lecture rétrospective des democratization studies ». *Revue française de science*

*politique* 50 (4): 615-32.

- Gyimah-Boadi, Emmanuel. 1999. « The rebirth of African liberalism ». In *Democratization in Africa : Progress and retreat*, édité par Larry Diamond et Marc Plattner, 34-47. London: John Hopkins University Press.
- . 2004. *Democratic Reform in Africa. The Quality of Progress*. Boulder, Colo.: Lynne Rienner Publishers.
- Haeringer, Nicolas. 2012. « Y'en a marre, une lente sédimentation des frustrations » *Mouvements*, no 1, p. 151-158.
- Harbeson, John Willis, Donald S. Rothchild, et Naomi Chazan. 1994. *Civil Society and the State in Africa*. Lynne Rienner Publishers. Boulder, London.
- Havard, Jean-François. 2001. « Ethos « bul faale » et nouvelles figures de la réussite au sénégal ». *Politique africaine* N° 82 (2): 63-77.
- . 2009. « Tuer les « Pères des indépendances » ? Comparaison de deux générations politiques post-indépendances au Sénégal et en Côte d'Ivoire ». *Revue internationale de politique comparee* Vol. 16 (2): 315-31.
- Hearn, Julie. 2001. « The 'Uses and Abuses' of Civil Society in Africa ». *Review of African Political Economy* 28 (87): 43-53.
- Hickey, Samuel, et Giles Mohan. 2004. « Towards participation as transformation : critical themes and challenges ». In *Participation. From Tyranny to Transformation? Exploring New Approaches to Participation in Development*, édité par Samuel Hickey et Giles Mohan, 3-24. London ; New York: Zed Books.
- Hrabanski, Marie. 2010a. « Internal dynamics, the state, and recourse to external aid: towards a historical sociology of the peasant movement in Senegal since the 1960s ». *Review of African Political Economy* 37 (125): 281-97.
- . 2010b. « Internal dynamics, the state, and recourse to external aid: towards a historical sociology of the peasant movement in Senegal since the 1960s ». *Review of African Political Economy* 37 (125): 281-97.
- Inakanyambo, Monia. 2019. « Aliou Sané, plus humain que rebelle » (En-ligne) *Senepplus*, publié le 2 avril 2019, <https://www.seneplus.com/societe/aliou-sane-plus-humain-que-rebelle> consulté le 14 mars 2021
- Jaffrelot, Christophe. 2000. « Comment expliquer la démocratie hors d'Occident ? » In *Démocraties d'ailleurs : Démocraties et démocratisations hors d'Occident*, édité par Christophe Jaffrelot, 5-57. Paris: Karthala.
- Jourde, Cédric. 2009. « The Ethnographic Sensibility : Overlooked Authoritarian Dynamics and Islamic Ambivalences in West Africa ». In *Political Ethnography : What Immersion Contributes to the Study of Power*, édité par Edward Schatz, 201-16. Chicago: University of Chicago Press.

- Kapoor, Ilan. 2005. « Participatory development, complicity and desire ». *Third World Quarterly* 26 (8): 1203-20.
- Karl, Terry Lynn. 1990. « Dilemmas of Democratization in Latin America ». *Comparative Politics* 23 (1): 1-21.
- Kelly, Catherine Lena. 2012. « Senegal: What Will Turnover Bring? » *Journal of Democracy* 23 (3): 121-31.
- Kuenzi, Michelle, et Gina Lambright. 2005. « Party Systems and Democratic Consolidation in Africa's Electoral Regimes ». *Party Politics* 11 (4): 423-46.
- Kupper, Claire. 2017. « YAM : radioscopie d'un mouvement ». In *Une jeunesse africaine en quête de changement*, par Michel Luntumbue, Claire Kupper, Pierre Martinot, Boureïma N. Ouédraogo, Ndongo Samba Sylla, et Morgane Wirtz, Bruxelles: Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) 22-48.
- Kupper, Claire, Michel Luntumbue, Pierre Martinot, Boureïma N. Ouédraogo, Ndongo Samba Sylla, et Morgane Wirtz. 2017. *Une jeunesse africaine en quête de changement*. Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP).
- LeBlanc, Marie Nathalie, et Muriel Gomez-Perez. 2012. *L'Afrique des générations. Entre tensions et négociations*. Paris: Karthala.
- Leral.net. 2013. « Rewmi quitte la coalition Benno bokk Yakkar ». Journal Web. Leral.net. 11 septembre 2013. [https://www.leral.net/Rewmi-quitte-la-coalition-Benno-bokk-Yakkar\\_a94068.html](https://www.leral.net/Rewmi-quitte-la-coalition-Benno-bokk-Yakkar_a94068.html).
- Levitsky, Steven, et Lucan Way. 2010a. « Africa : Transitions without Democratization ». In *Competitive authoritarianism: hybrid regimes after the Cold War*, 236-308. Problems of international politics. New York: Cambridge University Press.
- . 2010b. *Competitive authoritarianism: hybrid regimes after the Cold War*. New York: Cambridge University Press.
- Lindberg, Staffan I. 2009. *Democratization by Elections: A New Mode of Transition*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Linz, Juan J., et Alfred Stepan. 1996. *Problems of Democratic Transition and Consolidation: Southern Europe, South America, and Post-Communist Europe*. Baltimore: John Hopkins University Press.
- Lipset, Seymour Martin. 1959. « Some Social Requisites of Democracy: Economic Development and Political Legitimacy ». *American Political Science Review* 53 (1): 69-105.
- Loada, Augustin, et Jonathan Wheatley. 2014. *Transitions démocratiques en Afrique de l'Ouest. Processus constitutionnels, société civile et institutions démocratiques*.

Paris: L'Harmattan.

- Macé, Célian. 2019. « Sénégal : “Soixante ans qu'on stagne à cause de ce système” ». (En-ligne). Libération.fr. 22 février 2019.  
[https://www.liberation.fr/planete/2019/02/22/senegal-soixante-ans-qu-on-stagne-a-cause-de-ce-systeme\\_1711089](https://www.liberation.fr/planete/2019/02/22/senegal-soixante-ans-qu-on-stagne-a-cause-de-ce-systeme_1711089).
- Macleod, Alex, et Dan O'Meara. 2010. « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ? » In *Théories des relations internationales. Contestations et résistances*, 1-18. Outremont: Athéna.
- Mamdani, Mahmood. 1995. « A Critique of the State and Civil Society Paradigm in Africanist Studies ». In *African Studies in Social Movements and Democracy*, par Mahmood Mamdani et Ernest Wamba-dia-Wamba, 602-16. Dakar: CODESRIA Book Series.
- . 2011. « An African Reflection on Tahrir Square ». *Globalizations* 8 (5): 559-66.
- Mamdani, Mahmood, et Ernest Wamba-dia-Wamba. 1997. « Mouvements sociaux et démocratie en Afrique ». In *Les avatars de l'État en Afrique*, édité par GEMDEV, 41-76. Paris: Karthala.
- Marfaing, Laurence, et Dirk Kohnert. 2019. « Les élections présidentielles de 2019 au Sénégal ou la lente ascension des nouvelles générations ». *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines* 53 (2): 355-66.
- Markovitz, Irving L. 1969a. *Léopold Sédar Senghor and the Politics of Negritude*. New York: Athenum.
- . 1969b. « The Political Thought of Blaise Diagne and Lamine Gueye: Some Aspects of Social Structure and Ideology in Senegal ». *Présence Africaine*, n° 72: 21-38.
- Mbembe, Achille. 1985. *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique noire*. Paris: Éditions L'Harmattan.
- Mbow, Penda. 2008. « Senegal: The Return of Personalism ». *Journal of Democracy* 19 (1): 156-69.
- McSween, Nathalie. 2010. « Repenser l'analyse des mouvements sociaux africains ». *Alliance de recherche université-communauté/Innovation sociale et développement des communautés (ARU/ISDC) et Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC)*, Recherches, , n° 32 (mars): 1-15.
- Michels, Robert. 1971. *Les partis politiques: essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*. Paris: Flammarion.
- Mohan, Giles, et Kristian Stokke. 2000. « Participatory development and empowerment : the danger of localism ». *Third World Quarterly* 21 (2): 247-68.

- Mosca, Lorenzo. 2014. « Methodological Practices in Social Movement Online Research ». In *Methodological Practices in Social Movement Research*, édité par Donatella della Porta, 397-417. Oxford: Oxford University Press.
- Mouffe, Chantal. 2016. *L'illusion du consensus*. Traduction française. Paris: Albin Michel.
- Mozaffar, Shaheen, James R. Scarritt, et Glen Galaich. 2003. « Electoral Institutions, Ethnopolitical Cleavages, and Party Systems in Africa's Emerging Democracies ». *American Political Science Review* 97 (03): 379-90.
- Mueller, Linda. 2018. *Political Protest in Contemporary Africa*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Nations-Unies. 2016. « Profil démographique de l'Afrique ». Rapport statistique. Commission économique pour l'Afrique.  
<http://repository.uneca.org/bitstream/handle/10855/23178/b11564155.pdf?sequence=3>.
- Nelson, Sarah. 2014. « The New Type of Senegalese under Construction: Fadel Barro and Aliou Sané on Yenamarrisme after Wade ». *African Studies Quarterly* 14 (3): 13-32.
- Noo LànK. 2020. « Collectif NOO LÀNK ». Facebook Noo LànK. 2020.  
<https://www.facebook.com/NooLankSenegal/>.
- O'Brien, Donald Cruise. 1992. « Le "contrat social" sénégalais à l'épreuve ». *Politique africaine*, n° 45: 9-20.
- . 2002a. « Chefs, saints et bureaucrates, La construction de l'État colonial ». In *La construction de l'État au Sénégal*, 17-28. Paris: Karthala.
- . 2002b. « Les négociations du contrat social sénégalais ». In *La construction de l'État au Sénégal*, par Donal Cruise O'Brien, Momar Coumba Diop, et Mamadou Diouf, 83-93. Paris: Karthala.
- O'Donnell, Guillermo, et Philippe C. Schmitter. 1986. *Transitions from Authoritarian Rule. Tentative Conclusions about Uncertain Democracies*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre, et Thomas Bierschenk. 1993. « Les courtiers locaux du développement ». *Bulletin de l'APAD*, n° 5 (juin): 1-6.
- Orkibi, Eithan. 2015. « Le(s) discours de l'action collective : contextes, dynamiques et traditions de recherche ». *Argumentation et analyse du discours*, n° 14 (mai).
- Osei, Anja. 2012. *Party-Voter Linkage in Africa: Ghana and Senegal in Comparative Perspective*. Wiesbaden: Springer VS.
- Ottaway, Marina, et Thomas Carothers, éd. 2000. *Funding Virtue. Civil Society Aid and Democracy Promotion*. Washington, DC: Brookings Institution Press.

- Oxfam Novib. 2014. « Project : Citizen observatory for Democracy ». (En-ligne). Atlas Oxfam Novib. 2014. <https://atlas.oxfamnovib.nl/#/project/A-03362-02:SN?keyword=Project,.,Citizen,observatory,for,Democracy&country=SN>.
- Paillé, Pierre, et Alex Mucchielli. 2012a. « Choisir une approche d'analyse qualitative ». In *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (3e éd.)*, 13-32. Malakoff: Armand Colin. Format Web. Récupéré via Cairn.info.
- . 2012b. « L'analyse thématique ». In *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (3e éd.)*, 235-412. Malakoff: Armand Colin. Récupéré via Cairn.info.
- Pateman, Carole. 2012. « Participatory Democracy Revisited ». *Perspectives on Politics* 10 (1): 7-19.
- Peñafiel, Ricardo. 2012. « Luttés sociales et subjectivations politiques en Amérique latine : expropriations, récupérations et réinventions des savoirs sur « soi » ». *Mouvements* n° 72 (4): 69-78.
- Pickard, Sarah, et Judith Bessant. 2018. « Introduction ». In *Young People Re-Generating Politics in Times of Crises*, édité par Sarah Pickard et Judith Bessant, 1-16. Berlin: Springer.
- Pommerolle, Marie-Emmanuelle. 2010. « The extraversion of protest: conditions, history and use of the 'international' in Africa ». *Review of African Political Economy* 37 (125): 263-79.
- Poncelet, Marc, et Gautier Pirotte. 2007. « L'invention africaine des sociétés civiles : déni théorique, figure imposée, prolifération empirique ». *Mondes en développement* 139 (3): 9-23.
- Posner, Daniel N. 2005. *Institutions and Ethnic Politics in Africa*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Présidence du Sénégal. 2019. « Message à la nation de son excellence Monsieur le Président Macky Sall sur le projet de révision constitutionnelle ». (En-ligne). Présidence du Sénégal. 16 février 2019. [http://www.presidence.sn/actualites/message-a-la-nation-de-son-excellence-monsieur-le-president-macky-sall-sur-le-projet-de-revision-constitutionnelle\\_85](http://www.presidence.sn/actualites/message-a-la-nation-de-son-excellence-monsieur-le-president-macky-sall-sur-le-projet-de-revision-constitutionnelle_85).
- PressAfrik. 2014. « Gouvernance démocratique et Stabilité des institutions : les parlementaires se perfectionnent ». (En-ligne). PressAfrik.com. 14 juin 2014. [https://www.pressafrik.com/Gouvernance-democratique-et-Stabilite-des-institutions-les-parlementaires-se-perfectionnent\\_a123467.html](https://www.pressafrik.com/Gouvernance-democratique-et-Stabilite-des-institutions-les-parlementaires-se-perfectionnent_a123467.html).
- Przeworski, Adam, et Fernando Limongi. 1997. « Modernization: Theories and Facts ». *World Politics* 49 (2): 155-83.
- Quantin, Patrick. 2000. « La difficile consolidation des transitions démocratiques africaines des années 1990 ». In *Démocraties d'ailleurs. Démocraties et*

*démocratisation hors d'Occident*, édité par Christophe Jaffrelot, 479-507. Paris: Karthala.

- Rabaka, Reiland. 2009. « Amilcar Cabral : Using the Weapon on Theory to Return to the Source(s) of Revolutionary Decolonization and Revolutionary Re-Africanization ». In *Africana Critical Theory. Reconstructing the Black Radical Tradition, From W.E.B Du Bois and C.L.R. James to Frantz Fanon and Amical Cabral*, 227-83. Lanham ; Plymouth: Lexington Books.
- Resnick, Danielle. 2013. « Do electoral coalitions facilitate democratic consolidation in Africa? » *Party Politics* 19 (5): 735-57.
- RFI. 2017a. « Sénégal : Le collectif « Y'en a marre » appelle à un grand rassemblement populaire ». *Radio-France Internationale (Site Web)*, 30 mars 2017. Récupéré via Eureka.cc.
- . 2017b. « Sénégal: le futur TER provoque la colère des expropriés ». (En-ligne). RFI. 30 septembre 2017. <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20170930-senegal-ter-train-express-regional-dakar-aeroport-expropries-colere-thiaroye>.
- Roger, Benjamin, et Trésor Kibangula. 2015. « RDC : ce que Kinshasa reproche à « Y'en a marre », « Balai citoyen » et « Filimbi » ». *Jeune Afrique (En-ligne)*, 16 mars 2015. <https://www.jeuneafrique.com/228294/politique/rdc-ce-que-kinshasa-reproche-y-en-a-marre-balai-citoyen-et-filimbi/>.
- Sadallah, Farah, Hélène Porret, et Esther Paolini. 2018. « Au Sénégal, « Y'en a marre » préfère la rue à l'Assemblée ». *France 24 (Site web)*, 23 janvier 2018. Récupéré via Eureka.cc.
- Savané, Vieux, et Baye Makébé Sarr. 2012. *Y'en a marre : Radioscopie d'une jeunesse insurgée au Sénégal*. L'Harmattan. Paris.
- Schaffer, Frederic C. 1998. *Democracy in Translation, Understanding Politics in an Unfamiliar Culture*. Ithaca - London: Cornell University Press.
- Schatz, Edward. 2009. « Ethnographic Immersion and the Study of Politics ». In *Political Ethnography : What Immersion Contributes to the Study of Power*, édité par Edward Schatz, 1-22. Chicago: University of Chicago Press.
- Scott, James C. 1976. *The Moral Economy of the Peasant : Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*. Londres: Yale University Press.
- Sen, Amartya. 2001. *Development as Freedom*. OUP Oxford.
- SENEPLUS. 2018. « Le M23 victime de l'appétit de pouvoir de ses fondateurs ». *SenePlus*, 25 juin 2018, sect. Politique. <https://www.senepplus.com/politique/le-m23-victime-de-lappetit-de-pouvoir-de-ses-fondateurs>.
- Siméant, Johanna. 2010. « La transnationalisation de l'action collective ». In *Penser les*

- mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines.*, édité par Olivier Fillieule, Eric Agrikoliansky, et Isabelle Sommier, Paris: La Découverte. 121-44.
- . 2013. « Protester/mobiliser/ne pas consentir. Sur quelques avatars de la sociologie des mobilisations appliquée au continent africain ». *Revue internationale de politique comparée* 20 (2): 125-43.
- Sisk, Timothy D., et Andrew Reynolds. 1998. *Elections and conflict management in Africa*. Washington, DC: United States Institute of Peace Press.
- Smith, Linda Tuhiwai. 1999. *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*. London: Zed Books.
- Somé, Magloire. 2014. « État, pouvoir et démocratie en Afrique de l'Ouest contemporaine. Les héritages du passé ». In *Transitions démocratiques en Afrique de l'Ouest. Processus constitutionnels, société civile et institutions démocratiques.*, édité par Augustin Loada et Jonathan Wheatley, 53-81. Paris: L'Harmattan.
- Sy Sambou, Theodora. 2017. « Citizen Mic - Y'en a marre assure la relève ». *SenePlus (En-ligne)*, 19 mai 2017. <https://www.seneplus.com/culture/yen-marre-assure-la-releve>.
- Sylla, Ndongo Samba, éd. 2014. *Les mouvements sociaux en Afrique de l'Ouest: entre les ravages du libéralisme économique et la promesse du libéralisme politique*. L'Harmattan. Paris.
- Tarrow, Sidney. 2011. *Power in Movement, Social Movements and Contentious Politics*. 3e éd. Cambridge: Cambridge University Press.
- Thiriou, Céline. 2013. « Des transitions africaines au monde arabe, 1991-2011 : vent de printemps sur les outils de la transitologie ». *Revue internationale de politique comparée* 20 (2): 145-63.
- Touré, Ibrahima. 2017. « Jeunesse, mobilisations sociales et citoyenneté en Afrique de l'Ouest : étude comparée des mouvements de contestation « Y'en a marre » au Sénégal et « Balai citoyen » au Burkina Faso ». *Africa Development* 42 (2): 57-82-82.
- Vairel, Frédéric. 2014. *Politique et mouvements sociaux au Maroc : La révolution désamorcée ?* Paris: Presses de Science Po.
- Van de Walle, Nicolas. 2003. « Presidentialism and clientelism in Africa's emerging party systems ». *The Journal of Modern African Studies* 41 (2): 297-321.
- . 2007. « Meet the New Boss, Same as the Old Boss? The Evolution of Political Clientelism in Africa ». In *Patrons, Clients and Policies. Patterns of Democratic Accountability and Political Competition*, édité par Herbert Kitschelt et Steven Wilkinson, Cambridge: Cambridge University Press. 50-67
- . 2009. « Démocratisation en Afrique : un bilan critique ». In *Le politique en*

- Afrique*, édité par Mamoudou Gazibo et Céline Thiriot, Paris: Khartala. 133-63.
- Vengroff, Richard, et Momar Ndiaye. 1998. « The Impact of Electoral Reform At the Local Level in Africa: the Case of Senegal's 1996 Local Elections ». *Electoral Studies* 17 (4): 463-82.
- Waal, Alex de, et Rachel Ibreck. 2013. « Hybrid social movements in Africa ». *Journal of Contemporary African Studies* 31 (2): 303-24.
- Wampler, Brian. 2008. « When Does Participatory Democracy Deepen the Quality of Democracy? Lessons from Brazil ». *Comparative Politics* 41 (1): 61-81.
- Whitehead, Laurence, et George Gray Molina. 1999. « The Long Term Politics of Pro-Poor Policies ». 2000/1. *The Responsiveness of Political Systems to Poverty Reduction*. Donnington Castle: World Bank.
- Williams, Glyn. 2004. « Towards a repoliticization of participatory development : political capabilities and spaces of empowerment ». In *Participation : From Tyranny to Transformation? Exploring new approaches to participation in development*, édité par Samuel Hickey et Giles Mohan, 92-108. London ; New York: Zed Books.
- Williams, Glyn, Binitha Thampi, D. Narayana, Sailaja Nandigama, et Dwaipayan Bhattacharyya. 2011. « Performing Participatory Citizenship - Politics and Power in Kerala's Kudumbashree Programme ». *Journal of Development Studies* 47 (8): 1261-80.
- Wiredu, Kwasi. 1996. « Democracy and Consensus in African Traditional Politics : A Plea for a Non-party Polity ». In *Cultural Universals and Particulars : An African Perspective*, 182-90. Bloomington - Indianapolis: Indiana University Press.
- Wood, Elisabeth Jean. 2001. « An Insurgent Path to Democracy: Popular Mobilization, Economic Interests, and Regime Transition in South Africa and El Salvador ». *Comparative Political Studies* 34 (8): 862-88.
- World Bank. 1996. *The World Bank Participation Sourcebook*. Washington, DC: World Bank Publications.
- Y'en a marre. 2014. « YEAM - Session d'info des Esprits sur l'institution parlementaire ». Facebook Y'en a marre. 19 juillet 2014. [https://www.facebook.com/pg/YenamarreSenegal/photos/?tab=album&album\\_id=741201995920845&ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/pg/YenamarreSenegal/photos/?tab=album&album_id=741201995920845&ref=page_internal).
- . 2017a. « Sunu gox ». Site officiel du mouvement Y'en a marre. 2017. <http://yenamarre.sn/nos-projets/sunu-gox/>.
- . 2017b. « Wakh ak sa député ». Site officiel du mouvement Y'en a marre. 2017. <http://yenamarre.sn/nos-projets/wakh-ak-sa-depute/>.
- . 2017c. « Nos projets ». Site officiel du mouvement Y'en a marre. 4 septembre 2017. <https://web.archive.org/web/20170904050541/http://leyenamarriste.org/>.

Zhang, Baohui. 1994. « Corporatism, Totalitarianism, and Transitions to Democracy ». *Comparative Political Studies* 27 (1): 108-36.

## Annexe

**Tableau 1 : Sondage d'Afrobarometer au Sénégal relatif à la confiance des Sénégalais envers les partis politiques de l'opposition de 2002 à 2018**

<b>SÉNÉGAL 2002-2018</b>						
<b>Confiance : Les partis d'opposition</b>						
<b>Combien faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler? : Les partis d'opposition</b>						
	<b>2002/2003</b>	<b>2005/2006</b>	<b>2008/2009</b>	<b>2011/2012</b>	<b>2014/2015</b>	<b>2017/2018</b>
<i>Not at all</i>	26.2%	25.2%	29.4%	34.4%	32.7%	25.9%
<i>Just a little</i>	28.6%	14.7%	22.0%	28.3%	24.7%	28.9%
<i>Somewhat</i>	18.5%	19.4%	21.8%	18.3%	22.3%	26.0%
<i>A lot</i>	17,3 %	27,8 %	18,3 %	13,0 %	15,9 %	12,7 %
<i>Don't know</i>	9,4 %	12,9 %	8,5 %	6,0 %	4,3 %	6,5 %
<b>(N)</b>	1,142 (100 %)	1,199 (100 %)	1,195 (100 %)	1,198 (100 %)	1,199 (100 %)	1,199 (100 %)
<b>Source : Afrobarometer.org</b>						

**Tableau 2 : Sondage d'Afrobarometer au Sénégal relatif à la confiance des Sénégalais envers le parti politique au pouvoir de 2002 à 2018**

<b>SÉNÉGAL 2002-2018</b>						
<b>Confiance : Le parti au pouvoir</b>						
<b>Combien faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler? : Le parti au pouvoir</b>						
	<b>2002/2003</b>	<b>2005/2006</b>	<b>2008/2009</b>	<b>2011/2012</b>	<b>2014/2015</b>	<b>2017/2018</b>
<i>Not at all</i>	15.1%	18.2%	41.9%	19.9%	26.4%	25.1%
<i>Just a little</i>	23.7%	11.8%	17.2%	24.3%	21.4%	24.5%
<i>Somewhat</i>	26.9%	14.8%	14.7%	24.4%	23.1%	25.3%
<i>A lot</i>	26,9 %	43,3 %	19,4 %	25,7 %	21,7 %	18,0 %
<i>Don't know</i>	7,3 %	11,9 %	6,9 %	5,8 %	7,4 %	7,1 %
<b>(N)</b>	1,143 (100 %)	1,199 (100 %)	1,194 (100 %)	1,198 (100 %)	1 200 (100 %)	1,199 (100 %)
<b>Source : Afrobarometer.org</b>						

**Tableau 3 : Synthèse des différents plans de la philosophie d'action citoyenne de YAM**

Ce tableau fait la synthèse des différents éléments compris dans la philosophie d'action citoyenne de YAM telle que présentée au chapitre quatre. Il a été réalisé par la chercheuse suivant les éléments relevés au cours de l'ethnographie en ligne menée dans le cadre de ce projet de recherche.

<b>Philosophie d'action citoyenne</b>			
<b>Action</b>		<b>Code moral</b>	
<b>Contestation</b>	<b>Construction</b>	<b>Prise de conscience</b>	<b>Changement de comportement</b>
Critiquer et s'indigner face aux problèmes	Proposer des solutions	Rompre avec la passivité et le fatalisme	Respect de son environnement
	Sensibilisation de ses concitoyens		
	Se former		
Demander une plus grande participation, un plus grand dialogue	Créer des espaces d'échanges	Se prendre en main, se responsabiliser	<i>Ne pas polluer, ramasser ses déchets, ne pas pisser sur la voie publique</i>
	Participer au dialogue		
Demander une amélioration des conditions socio-économiques	Appuyer les initiatives citoyennes de développement	Ne compter que sur soi-même	Respect de la sphère publique
Dénoncer les mauvais comportements des dirigeants	S'offrir en exemple	Ne plus rien attendre de ses dirigeants	<i>Respecter les règles de conduite automobile, refuser la corruption à petite échelle, ne pas chercher la confrontation</i>

## Chronologie des activités de YAM depuis 2012

- 08-2013 : Lancement du programme *Dox Ak sa Gox* à Thiès (Moustapha Ba 2013)
- 04-2014 : Manifestation en opposition à la construction de l’ambassade turque sur la corniche de Dakar (Agence France Presse 2014)
- 07-2014 : Création par YAM du collectif NON aux Accords de Partenariat Économiques (APE) (Garçon 2014)
- 07-2014 : Début des activités du programme Wakh Ak Sa Député (Y’en a marre 2014)
- 03-2015 : Arrestation des militants de YAM et de LUCHA à Kinshasa (Roger et Kibangula 2015)
- 06-2015 : Annonce d’une campagne de mobilisation pour demander au gouvernement de trouver une solution définitive aux coupures d’électricité (Agence France Presse 2015)
- 12-2016 : Manifestations en soutien au peuple gambien (Diatta 2016)
- 12-2016 : Financement du programme *Sunu Gox* (« notre communauté ») par le GRET (GRET 2020)
- 01-2017 : Manifestation contre la suspension de l’agrément de Yavuz Selim (Cabral Gomis 2017a)
- 04-2017 : Manifestation noire du 7 avril (Cabral Gomis 2017b; RFI 2017a)
- 05-2017 : Lancement du projet *Citizen Mic* (Sy Sambou 2017)
- 08-2017 : Plainte collective contre l’État du Sénégal à la CEDEAO (Diatta 2017)
- 04-2018 : Émeutes contre la révision de la loi électorale (Sadallah, Porret, et Paolini 2018)
- 07-2018 : Tenue de la première édition de l’Université populaire de l’engagement citoyen (UPEC) à Dakar (Cisse 2018)
- 11-2018 : Tentative de retrait de l’accréditation de LEAD Afrique francophone (Agence France Presse 2018 ; Amar 2018)
- 21-02-2019 : Organisation de *Wallu Askan Wi*, débat public des candidats à la présidentielle (Diedhiou 2019)
- 03-2019 : Aliou Sané succède à Fadel Barro comme coordonnateur de YAM
- 07-2019 : Scandale autour de la question de l’homosexualité avec Oxfam-Sénégal (Faye 2019)
- 07-2019 : Forum jeunesse urbaine et assainissement (Agence de Presse Sénégalaise 2019a)
- 09-2019 : Premières manifestations d’*Aar Li Nu Bokk* (Diatta 2019)
- 11-2019 : Manifestations de soutien au FNDC et au peuple guinéen (Aliou Barry 2019)
- 12-2019 : Premières manifestations de *Nio Lank* (Agence de Presse Sénégalaise 2019b)